

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES EN ET SUR L'ARCHITECTURE [LBARC2200]**DECLARATION DE DEONTOLOGIE à intégrer aux documents du TFÉ**

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html>

Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html>

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Notant qu'un travail universitaire est le fait d'une production personnelle, réflexive et critique, je déclare en outre avoir fait l'usage suivant des outils d'intelligence artificielle de type agent conversationnel et/ou de production graphique :

	Oui	Non
J'ai utilisé l'IA		X
J'ai utilisé l'IA pour produire/retravailler des images, auquel cas une mention explicite est indiquée en légende desdites images ;		X
J'ai utilisé l'IA pour retravailler/traduire mon texte, auquel cas une mention explicite est indiquée en préambule ;		X
J'ai utilisé l'IA pour récolter/compiler des données, auquel cas une mention explicite des requêtes formulées et des réponses reçues de l'IA est indiquée dans la section présentant la méthode de recherche ;		X
J'ai utilisé l'IA pour synthétiser/analyser de l'information, auquel cas la réponse produite par l'IA est utilisée comme source secondaire faisant l'objet d'une analyse critique personnelle explicite, impliquant que je reconnais comme miens les éléments présentés dans le travail et prends toute responsabilité à leur égard.		X

Fait à **Bruxelles**

Le **01 Juin 2026**

Signature de l'étudiant·e



L'ESPACE PUBLIC A UN GENRE

Quelles conditions spatiales et sociales l'architecture permet-
elle pour légitimer et visibiliser les femmes dans l'espace public :

Le cas du quartier Brabant

Atelier de recherche 2025-2026

RE-ACT!

LARCB 2295 | Atelier de recherche : RE-ACT!

Co-promoteurs

Élodie Degavre

Gérald Ledent

Experte

Rebecca Cardelli

UCLouvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Site de Bruxelles)

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans la générosité de nombreuses personnes.

Merci avant tout aux femmes qui ont accepté de m'accompagner dans les marches exploratoires, de partager leur temps, leur quartier et leur vécu.
Sans elles, ces pages n'auraient pas eu la même histoire.

Merci aux professionnels rencontrés et aux établissements qui
m'ont ouvert leurs portes.

Merci à mes professeurs d'atelier, Élodie Degavre et Gérald Ledent, pour leur suivi, leur bienveillance et la confiance qu'ils accordent à leur étudiant.es.

Merci à mon experte pour son suivi et ses aiguillages.

Merci à ma famille et à mes amis, qui sont également ma famille,
pour leur confiance, leur patience et leur motivation.
Et merci à mon beau-frère pour ses relectures attentives.

Abstract

L'espace public n'est pas neutre. Nous sommes nombreuses à l'avoir ressenti, vécu ou observé sans toujours pouvoir le nommer. Ce TFE est né de cette conviction. Il cherche à comprendre comment les femmes vivent l'espace public, ce qui le rend genré, et comment l'architecture peut y changer quelque chose. C'est à travers le quartier Brabant à Schaerbeek que cette question sera explorée, en tentant d'y apporter des réponses concrètes par le biais de propositions d'aménagement. La place Léhon, la rue Vandermeersch et la rue des Palais serviront de terrain d'étude et de projet.

Mots-clés : Marche exploratoire, femmes, espace public, Gendermainstreaming, insécurité, quartier Brabant, inégalités, genre.

**“ FEMME
RESTE
À TA
PLACE ”**

ET DONC, QU'EST-CE QUI DÉFINIT UN GARÇON MANQUÉ ?

Oh, très bonne question ! Le dictionnaire donne comme définition :

Garçon manqué
(locution) :

une fille qui a une
attitude de
garçon

Mettons que ça
puisse servir de point de
départ, mais « attitude
de garçon », c'est
assez subjectif.

Certains pensent
qu'une fille sportive
est un garçon
manqué.

Et les filles
aux cheveux
courts ?

Ou
toutes celles
qui préfèrent
porter des
jeans.

Ou celles qui
travaillent dans
le bâtiment ?

Dans une société où les stéréotypes restent omniprésents, comment se sentir légitime dans des espaces historiquement conçus par et pour les hommes lorsque l'on est une femme ?

L'espace public n'a que rarement été pensé pour que les femmes puissent s'y sentir pleinement à leur place et les exemples en sont nombreux : panneaux publicitaires sexistes, noms de rues majoritairement masculins, équipements sportifs qui monopolisent les places publiques ou encore aménagements urbains qui ne prennent pas en compte les réalités vécues par les femmes.

Cette question est pour moi profondément intime. Toute ma vie, les dernières phrases que j'ai entendue en quittant la maison ont été les mêmes. « Fais attention » et « ne rentre pas trop tard ». Des phrases prononcées par ma mère, avec inquiétude et amour. Mais ces phrases révèlent aussi une réalité profondément ancrée dans notre société. Faire attention. Mais attention à quoi ? À qui ? À cette figure de l'agresseur que nous avons toutes appris à imaginer. Une image nourrie par les faits divers, par les récits d'agressions et par les statistiques accablantes concernant les violences subies par les femmes.

Grandir avec cette phrase, c'est aussi grandir avec l'idée que l'espace public n'est pas totalement pour nous. Qu'il faut s'y déplacer avec prudence. Choisir ses trajets. Éviter certains lieux. Éviter certaines heures.

Depuis mon enfance, j'ai également souvent eu le sentiment de ne pas trouver ma place dans les cadres qui m'étaient proposés. On me disait « garçon manqué ». Parce que je préférerais jouer au football dans la cour de récréation plutôt que sauter à la marelle. Parce que j'étais trop turbulente, trop casse-cou, trop aventureuse pour correspondre à l'image attendue d'une petite fille. Le simple fait que ce terme existe révèle à lui seul une norme profondément ancrée dans notre société. Comme si certaines attitudes, certains comportements, certaines manières d'occuper l'espace appartenaient naturellement aux garçons et pas aux filles.

À travers ce travail, j'ai envie de questionner cette place. Ou plutôt cette absence de place. En tant que future architecte, je souhaite interroger ce que l'architecture peut produire, ce qu'elle rend visible, ce qu'elle permet ou ce qu'elle empêche parfois.

Ce TFE ne prétend pas apporter de solution miracle. Une solution unique n'existe pas. Il se présente plutôt comme une tentative de rendre visibles des voix de femmes trop souvent absentes des processus de conception de la ville. L'architecture y est envisagée comme un support possible pour accueillir des récits, des usages et des expériences.

Dans ce travail, mon regard ne prétend pas être neutre. Il est nécessairement situé et façonné par mon histoire personnelle. En tant que personne « racisée », ma manière de percevoir la ville et les espaces publics est influencée par mes cultures, mon éducation et les valeurs qui m'ont construite.

Ce qui m'a semblé dérangeant dans certains espaces, ou au contraire moins problématique, dépend aussi du regard que je porte sur ces situations et du seuil de tolérance que mon expérience m'a appris à développer. Les observations et les analyses proposées dans ce TFE sont donc traversées par cette position.

Chaque femme possède son propre vécu, ses références culturelles et sociales. Nos sensibilités peuvent varier et nos perceptions de la ville ne sont pas toujours identiques. Pourtant un élément commun traverse ces expériences multiples : la question du genre.

Ce travail s'intéresse à l'impact possible de l'architecture sur la visibilité des femmes dans l'espace public, et ce à travers un lieu que j'ai arpenté à plusieurs reprises : le quartier Brabant à Bruxelles. Il part du postulat que les discriminations et les inégalités que nous vivons en tant que femmes restent profondément présentes dans l'espace public et elles n'épargnent aucune d'entre nous.

Ce travail se consacre aux femmes mais s'ouvre également à l'ensemble des minorités de genre qui, elles aussi, se confrontent à différentes formes d'invisibilisation et de contraintes dans l'espace public.

TABLE DES MATIÈRES

#1

« L'ARCHITECTURE N'A PAS DE GENRE »18

#2

GENRE, ESPACE DOMESTIQUE ET ESPACE PUBLIC 22

2.1 « La place de la femme, c'est à la cuisine » 23

2.1.1 Organisation du travail domestique 24

2.1.2 Rôle de la femme dans les revues et magazines 28

2.1.3 L'architecture et la ménagère 34

2.2 « La rue n'est pas faite pour les femmes » 43

2.2.1 L'espace public, un espace pour tous.tes ? 44

2.2.2 Visibilité et légitimité des femmes dans l'espace public 48

2.2.3 Législation belge et gendermainstreaming 58

2.2.4 Une ville créée par et pour les hommes ? 60

2.2.5 Un mode de déplacement inégalitaire ? 62

2.2.6 Des villes et des initiatives qui font la différence 64

#3

« JE N'ACCEPTÉ PAS DE STRING OU DE BIKINI EN VITRINE » : Le cas du Quartier Brabant 68

3.1 Le quartier et ses enjeux 69

3.2 Le quartier au prisme du genre 75

#4

LES MARCHES EXPLORATOIRES ET L'ATLAS TYPOLOGIQUE, COMME BASE DE CONNAISSANCE 80

4.1 Les marches exploratoires, outils pour une analyse genrée de l'espace public 81

4.1.1 La marche exploratoire, c'est quoi ? 82

4.1.2 La marche exploratoire individuelle, en pratique 84

4.1.3	La marche exploratoire comme outil d'écoute en one-to-one, en pratique	88
4.2	Le catalogue typologique	95
4.2.1	Concours BMA	96
4.2.2	La figure de la place	98
4.2.3	La figure de la rue	102
4.2.4	Place Lehon et rue vandermeersch : lecture critique contrat de quartier durable	106

#5

RECHERCHE PAR LE PROJET

114

5.1 Diagnostic

115

5.1.1	La place comme un lieu de passage : Place Léhon	116
5.1.2	La rue comme un tunnel : rue Vandermeersch et rue des palais	122

5.2 Propositions

129

5.2.1	La place comme lieu de séjour : Place Léhon	130
5.2.2	La rue comme lieu d'appropriation : rue Vandermeersch et rue des palais	136

#6

CONCLUSION

140

6.1 Au-delà du quartier Brabant

141

6.2 Les portes entrouvertes : Les limites d'une étude

143

#7

BIBLIOGRAPHIE

146

#8

ANNEXE

150

#1

**“L’ARCHI-
TECTURE**

**N’A PAS DE
GENRE»»**



Il est affiché 22h sur son téléphone. Elle sort du métro, les écouteurs dans les oreilles mais la musique coupée. Elle écoute, elle calcule. Combien de minutes jusqu'à chez elle, quelle rue prendre, laquelle éviter. Sa main glisse dans sa poche, ses doigts se referment sur ses clés. Une seule, tenue entre l'index et le majeur, côté ouvrant vers le haut. Un geste appris, intégré, automatisé. Elle ne sait plus depuis quand elle fait ça. Elle a toujours fait ça.

Elle marche vite. Pas trop vite non plus, ça attirerait l'attention. Elle regarde droit devant elle, mais elle ne voit pas tout. Le groupe d'hommes dans un angle mort, l'entrée de l'immeuble mal éclairée, l'homme qui ralentit derrière elle. Elle change de trottoir, elle sort son téléphone et fait semblant d'appeler quelqu'un. Elle arrive enfin chez elle, referme la porte et respire à nouveau.

Le lendemain matin, c'est une autre histoire. Elle sort avec la poussette et l'aîné à la main. Destination, le parc, à deux rues de là. Deux rues qui ressemblent à un parcours du combattant, le trottoir se rétrécit entre deux voitures mal garées, la poussette ne passe plus. Elle descend sur la chaussée, l'enfant toujours dans la main, un camion passe bien trop près. Elle remonte sur le trottoir, un pavé déchaussé manque de faire basculer la poussette vers l'avant. Elle rattrape tout, elle souffle, elle continue.

Elle arrive au parc, il n'y a pas de toilettes. L'aîné est pourtant pressé, elle cherche, elle fait le tour, mais rien. Elle se débrouille comme elle peut, dans un coin, sous le regard de personnes installées à la terrasse d'en face. Les bancs sont occupés par des hommes qui regardent, qui commentent, elle ne s'assoit pas, reste debout, à surveiller les enfants, à surveiller autour d'elle, à surveiller la rue où les voitures passent sans ralentir à deux mètres de l'aire de jeux. Elle ne se repose pas, elle ne peut pas.

En rentrant, elle repasse devant la même rue dégradée, le même trottoir trop étroit, les mêmes pavés qui tangent, pour enfin rentrer chez elle épuisé. Pas à cause des enfants. À cause de la ville, sa ville, ...

Ce que vit cette femme n'est ni exceptionnel, ni anecdotique. C'est le quotidien de nombreuses femmes : un espace public non pensé pour elles.

Ce TFE part de cette simple constatation, celle d'un espace public non neutre créé trop longtemps par et pour les hommes.

Le travail se structure en quatre parties. La première est théorique et vise à poser les bases de la réflexion. Basée sur la littérature disponible, elle se divise elle-même en deux temps : un premier consacré à la place de la femme au sein du foyer et de la sphère privée que constitue l'espace domestique, et un second qui s'intéresse à l'espace public, territoire que les femmes ont progressivement investi au fil de leurs conquêtes de droits et de libertés. Ces deux parties constituent ce que l'on appelle communément l'état de l'art.

La deuxième partie plonge dans le cas d'étude du quartier Brabant. Comme beaucoup de quartiers, il concentre des problématiques typiques des espaces publics en matière de genre. Il s'agira de le situer et d'en exposer les enjeux spécifiques.

La troisième partie concerne la méthodologie. Elle rend compte de trois marches exploratoires en one-to-one menées avec des habitantes du quartier, permettant de comprendre leur vécu, leur ressenti et leur rapport au quartier en tant que femmes. Elle présente également un catalogue typologique se déployant en deux parties. Permettant de découvrir des outils de conception pour un espace public plus inclusif. Cette partie pose les bases de la recherche menant au projet.

La quatrième et dernière partie est entièrement consacrée à la mise en pratique par le projet. Elle s'ouvre sur une lecture critique du contrat de quartier en vigueur dans le quartier Brabant. Suit un diagnostic de la place Léhon, de la rue Vandermeersch et de la rue des Palais, en distinguant les logiques propres à la rue de celles propres à la place. Les propositions de projet viennent ensuite clore ce travail.

#2

**GENRE,
ESPACE
DOMES-
TIQUE
ET ESPACE
PUBLIC**

#2.1.1

Organisation du travail domestique

« Les situations des hommes et des femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique mais sont d'abord des construits sociaux. Hommes et femmes sont bien autre chose qu'une collection ou que deux collections d'individus biologiquement distincts. Ils forment deux groupes sociaux qui sont engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de sexe. Ces derniers, comme tous les rapports sociaux, ont une base matérielle, en l'occurrence le travail, et s'expriment à travers la division sociale du travail entre les sexes, nommée, de façon plus concise : division sexuelle du travail. »

Kergoat Danièle

Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe

Cette citation de Danièle Kergoat, nous éclaire sur le fait que le foyer se divise distinctement en deux pôles : d'un côté l'homme, de l'autre la femme, constituant le noyau d'une famille modelée par une société capitaliste et patriarcale. Ces valeurs ont longtemps influencé la disposition des structures urbaines ainsi que la morphologie de l'espace domestique. Les rôles attribués à chaque membre du foyer influencent directement leur manière de l'habiter. Les inégalités de genre se poursuivent jusque dans cette sphère intime et c'est là qu'elles se perpétuent et que la division genrée du travail se reproduit. Comme le précise Danièle Kergoat :

« La division sexuelle du travail est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe ; cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.). »

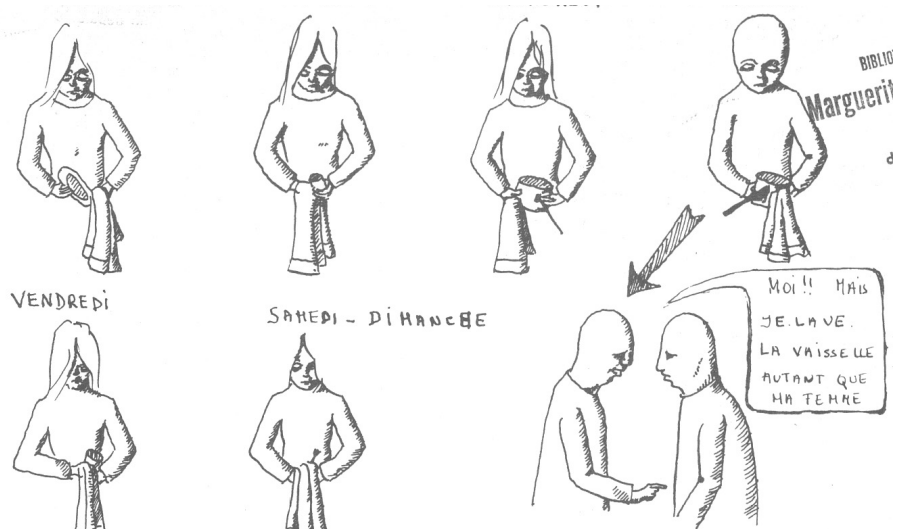
On retrouve ainsi une dualité entre espace privé et espace public, à laquelle correspondent des fonctions productives et reproductives historiquement associées aux catégories masculine et féminine. Ce système a pour conséquence directe de la division sexuelle du travail.

Cette hiérarchisation a progressivement enfermé hommes et femmes dans des rôles définis par leur genre. C'est pour cette raison qu'à partir du XXe siècle, les femmes ont mené des mouvements de contestation pour revendiquer la reconnaissance et la valorisation de leur travail. Comme le rappelle Kergoat :

« Rappelons d'abord quelques faits : ce n'est pas sur l'avortement, comme on le dit trop souvent, qu'a démarré le mouvement des femmes. C'est sur la prise de conscience d'une oppression spécifique : il devint alors collectivement «évident» qu'une énorme masse de travail est effectuée gratuitement par les femmes, que ce travail est invisible, qu'il est réalisé non pas pour soi mais pour d'autres et toujours au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel. Et la dénonciation (pensons au titre d'un des premiers journaux féministes français : *Le torchon brûle*) se déploya sur une double dimension : «ras-le-bol» (c'était l'expression consacrée) d'effectuer ce qu'il convenait bien d'appeler un «travail», que tout se passe comme si son imputation aux femmes, et à elles seules, aille de soi et qu'il ne soit ni vu, ni reconnu. »¹

Les travaux de Danièle Kergoat permettent de comprendre que la société capitaliste et patriarcale constitue la base de cette division sexuelle omniprésente au sein du foyer. Elle a longtemps été renforcée notamment par des magazines et publicités réduisant le rôle de la femme à sa fonction ménagère, et par une architecture qui a accentué et reproduit les rôles socialement attribués à chaque sexe.

1 Kergoat Danièle, « Genre et division sexuelle du travail », *Genre et économie : un premier éclairage*, Genève, Cahiers genre et développement, n°2, 2001.



Le torchon brûle - La répartition des tâches ménagères

#2.1.2

Le rôle de
la femme
dans les revues
et magazines

« Torchon Brûle », revue dont le premier numéro est paru au printemps 1971, regroupait des militantes souhaitant revendiquer leur droit au savoir et leur désir d'accéder à la sphère intellectuelle et artistique. Le titre fait écho à la volonté de rompre avec un quotidien d'enfermement domestique. Sa publication irrégulière, qualifiée de menstruelle par allusion au cycle féminin, s'inscrivait en opposition directe avec les revues dominantes de l'époque, dont l'objectif était au contraire de maintenir les femmes dans leur rôle de femme au foyer.

Le développement des arts ménagers s'est ainsi accompagné d'une multiplication de publicités réduisant les femmes à leur rôle ménager et maternel, sans remettre en question la répartition des tâches. En 1962, Moulinex lance sa célèbre campagne « Moulinex libère la femme », portant l'idée que le progrès technologique et l'essor de l'électroménager allaient libérer les femmes en leur accordant du temps pour se cultiver et s'investir dans l'éducation de leurs enfants. En réalité, comme le précise l'historien Schwartz Cowan, les innovations électroménagères ont certes élevé les standards de qualité, mais n'ont pas réduit le temps domestique des femmes, « si l'on prend bien en compte les temps cachés comme celui des courses par exemple ou l'internalisation de tâches qui auparavant été effectuées en dehors du foyer tel que le blanchissage. »² Le développement des arts ménagers s'est ainsi accompagné d'une multiplication de publicités réduisant les femmes à leur rôle ménager et maternel, sans remettre en question la répartition des tâches.

Une étude menée par Marie- José et Paul-Henri Chombart de Lauwe³ montre qu'entre travail rémunéré et travail domestique, les femmes réalisent encore environ 80 heures de travail par semaine, alors que la durée légale moyenne en Belgique est de 38 heures. C'est ce qu'on nomme la double journée, celle où les femmes cumulent le travail professionnel et la charge domestique, sans que cette dernière soit ni reconnue ni partagée.

2 Brousse Cécile, « La vie quotidienne en France depuis 1974. Les enseignements de l'enquête Emploi du temps », Economie et statistique, Paris, INSEE, 2015, n° 478-480, p. 80.

3 BISSERET E., CHOMBART DE LAUWE M.J et P.H, HUGUET M., PERROY E., La femme dans la société, son image dans différents milieux sociaux, Paris, CNRS Editions, 1963.

l'oppression des ♀ c'est :



avoir peur de faire
tapisserie ;

la libération des ♀ c'est :



tous danser
ensemble.



l'oppression des ♀ c'est :



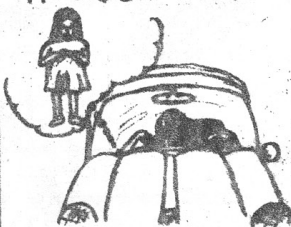
tout faire seule
à la maison.

la libération des ♀ c'est :



chacun s'y met.

l'oppression des ♀ c'est :



avoir peur d'être
enceinte ;

la libération des ♀ c'est :



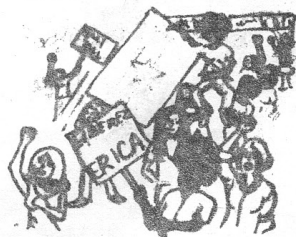
pouvoir s'en
prémunir.

l'oppression des ♀ c'est :



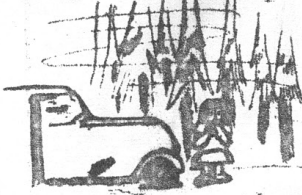
les femmes se taisent
et les hommes dirigent
le monde -

la libération des ♀ c'est :



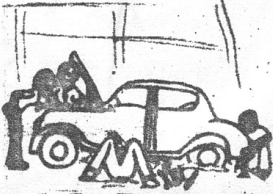
les femmes s'unissent
pour changer le

l'oppression des ♀ c'est:



être perdue quand
on ne trouve pas rond;

la libération des ♀ c'est:



savoir tout réparer
soi-même.

l'oppression des ♀ c'est:



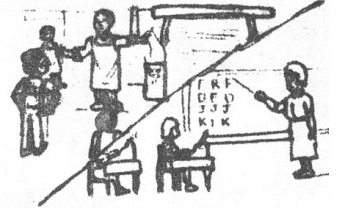
avoir peur de se
promener seule la nuit;

la libération des ♀ c'est:



être capable de se
défendre seule.

l'oppression des ♀ c'est:



cours de dactylo pour les
et atelier pour les ♂

la libération des ♀:



apprendre ce qu'on
veut apprendre.

l'oppression des ♀ c'est:



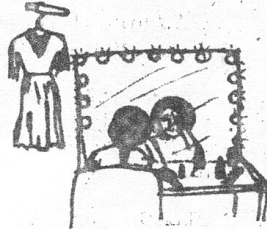
regarder les autres
apprendre.

la libération des ♀ c'est:



apprendre avec
les autres.

l'oppression des ♀ c'est:



passer deux heures
devant la glace avant
de sortir.

la libération des ♀ c'est:



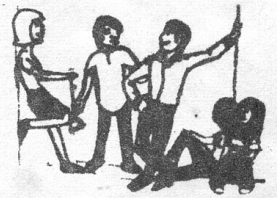
se sentir bien comme
on est;

l'oppression des ♀ c'est



"trois c'est trop;

la libération des ♀ c'est



plus on est de fou,
plus on rit,



SEB

«Super Cocotte, Monsieur vous qui aimez la bonne cuisine offrez lui une Super Cocotte»
Années 1950-1960, publicité française.



Moulinex

«libère la femme»
1968, publicité française, campagne la plus connue de Moulinex.



Jell-O Pudding

«Guess what happened when I backed the car out dear»
Années 1970, publicité américaine.



Datacomp

«This is a computer?»
Années 1970, publicité américaine pour du matériel informatique.



Moulinex
«Pour elle un Moulinex, pour lui des bons petits plats»
Années 1960, publicité belge pour le Robot Charlotte.



Publicité -Sauter , lave-linge Sauter
«Elle avale comme vous mais plus vite»
Années 1950, publicité française pour des machines à laver.



Blédine Jacquemaire
«La seconde maman»
Années 1930, publicité française pour une farine infantile.



Savon Cadum «Peau douce comme une peau de bébé»
Années 1950, publicité française.

#2.1.3

L'architecture
et la ménagère

« La femme sera heureuse si son mari est heureux. Le sourire des femmes est un don des dieux. Et une cuisine bien faite vaut la paix du foyer. Alors faites donc de la cuisine le lieu du sourire féminin, et que ce sourire rayonne sur l'homme et les enfants présents autour de ce sourire. »

Le Corbusier, 1953, archives de la C.I.A.M. (Hallauer, 2014, p.2)

Pendant longtemps, le logement a été pensé selon le modèle de la famille nucléaire. Après la Seconde Guerre mondiale, la production de logements en série s'intensifie pour répondre à une demande massive. Ce modèle standardisé reproduit et renforce la division des rôles entre les sexes. Dans les années 1960, la cuisine devient la pièce centrale du logement et la première cause de dépenses des ménages. Elle est présentée, notamment à travers les campagnes publicitaires, comme le lieu de création du bonheur familial, dont les femmes sont tenues responsables.

La cuisine fermée, telle qu'elle existait jusqu'alors, évolue progressivement au profit de passe-plats et de bars ouverts sur le séjour, réduisant sa surface au bénéfice d'espaces de vie plus spacieux. Cette évolution entraîne des conséquences directes sur la vie des femmes. D'une part, le rétrécissement de la cuisine rend impossible le partage des tâches, l'espace ne permettant d'accueillir plus qu'une seule personne, invariablement la femme. D'autre part, cet espace, qui pouvait auparavant constituer un refuge hors du regard patriarcal, se retrouve désormais entièrement ouvert sur le séjour et exposé au contrôle de l'époux. Enfin, cette ouverture crée l'illusion pour la femme de ne plus être isolée, sans pour autant inciter l'homme à y prendre part.

Parallèlement, les cuisines dites laboratoires font leur apparition dans les HLM. Ce sont des espaces aux dimensions inhabituellement réduites, avec coin repas intégré, conçus par des hommes pour les femmes, au bénéfice d'un séjour agrandi. Cette configuration soulève une question directe :

À qui profite réellement cet aménagement, si les femmes restent assignées à la cuisine et les hommes à l'espace de détente ?

Comme le rappelle Catherine Clarisse :

« Le statut des femmes change au cours du siècle, elles acquièrent le droit de vote (en 1944 en France et 1948 en Belgique), celui d'hériter et de gérer leur fortune. Leur statut à l'intérieur de l'espace domestique se modifie d'une façon ambiguë. Dans les classes aisées, avec la crise de la domesticité, la maîtresse de maison devient « ménagère ». De plus, à cette époque, les classes modestes, les tâches domestiques qui étaient des occasions de sociabilité (lavoirs, entraides féminines) s'individualisent à l'intérieur des logements. »⁴

Le mouvement moderne marque un tournant dans cette logique. Pour la première fois, des architectes et penseuseuses s'intéressent aux conditions de vie en ville et remettent en question les fondements que la société considérait jusqu'alors comme des normes. La cuisine de Francfort, conçue en 1926 par l'architecte autrichienne Margarete Schütte-Lihotzky pour le projet d'habitat social Römerstadt à Francfort-sur-le-Main, en est l'exemple le plus emblématique. Première cuisine véritablement équipée et standardisée, elle avait pour objectif de rendre les tâches ménagères plus efficaces et moins coûteuses en temps, afin d'accorder aux femmes la possibilité d'exercer un travail extra-domestique et de disposer de temps pour elles.

4 Clarisse, 2004, p.195

Mais la réflexion va plus loin encore. Dès le XIX^e siècle, des militantes féministes questionnent le schéma traditionnel du logement individuel et posent collectivement la question : « Pourquoi répéter le schéma traditionnel et se contenter de superposer des répliques fidèles de la maison traditionnelle ? »⁵ Elles préconisent la construction de lieux résidentiels dotés non plus d'une cuisine par logement, mais d'espaces collectifs gérés en commun. Ces alternatives apparaissent d'abord dans des ouvrages utopiques. Le Feminist Paradise Palace⁶ de 1904 en est un exemple resté non réalisé, il proposait 400 chambres réparties en 174 appartements sans cuisine individuelle, compensée par une multiplicité d'espaces collectifs.

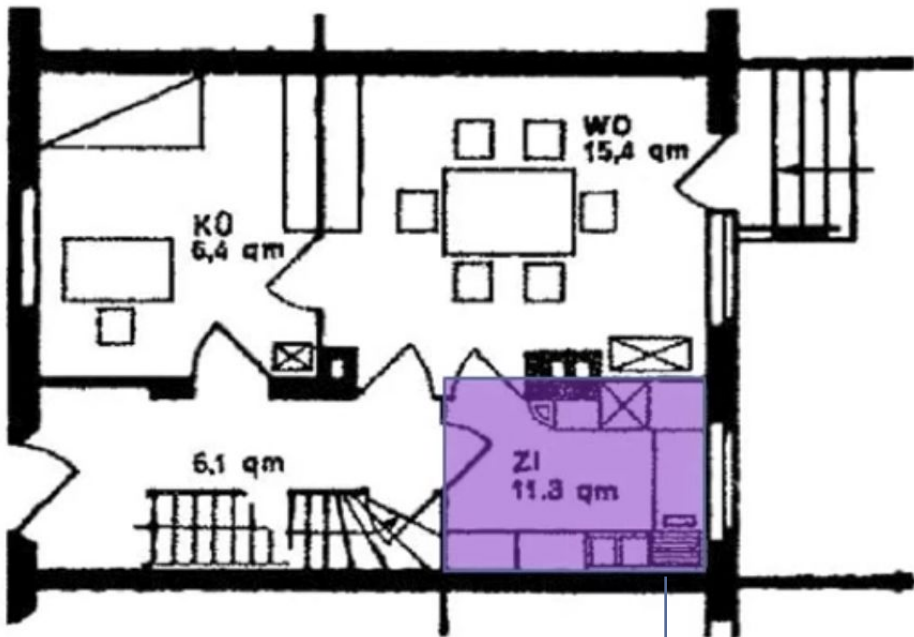
La Markeliushuset de Stockholm⁷, inaugurée en 1935 et conçue par l'architecte Sven Markelius en collaboration avec la sociologue Alva Myrdal, en est un exemple concret. L'immeuble regroupe 57 appartements dotés d'une simple kitchenette, une cuisine collective professionnelle prenant en charge la fonction culinaire à l'échelle du bâtiment. S'y ajoutent une garderie, un restaurant, une blanchisserie, un service de nettoyage et deux commerces de proximité. L'ensemble des tâches domestiques peut ainsi être mutualisé, allégeant considérablement la charge des femmes. Bien qu'à l'époque le projet ait suscité de vives critiques quant à sa remise en cause du modèle nucléaire, il reste aujourd'hui une référence majeure, il démontre qu'une architecture peut être conçue pour redistribuer le travail domestique et créer les conditions spatiales d'une émancipation réelle.

Ce détour par l'espace domestique permet de mieux comprendre les mécanismes qui ont progressivement assigné les femmes à la sphère privée car si le logement a longtemps été le lieu de reproduction des inégalités de genre, ces mêmes inégalités se prolongent au-delà des murs du foyer et se manifestent tout aussi fortement dans l'espace public. La rue, la place, le quartier ne sont pas des espaces neutres, ils ont été pensés, conçus et organisés selon des logiques qui ont invisibilisé les femmes et limité leur droit à la ville.

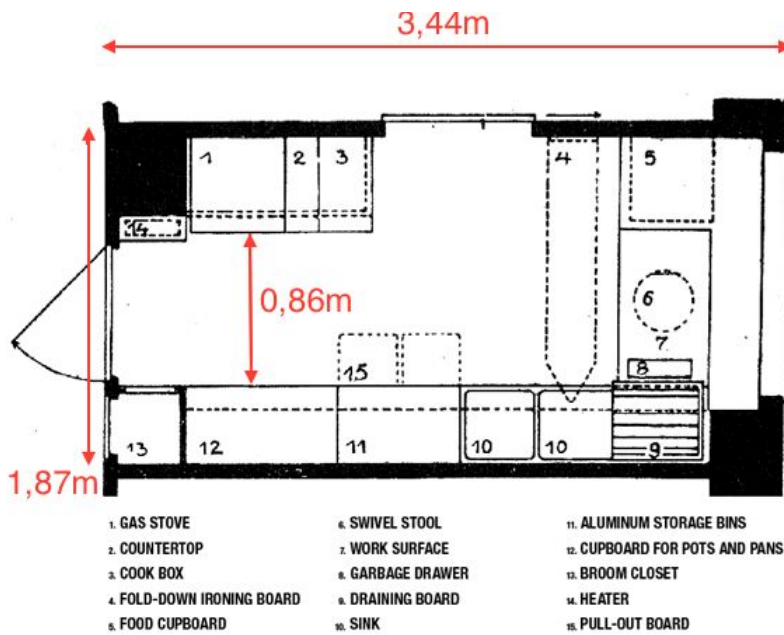
5 Eveillard, C. (été 1984). L'espace domestique, Une critique féministe. Continuité.

6 Ibid.

7 Larc2231 – Histoire et portée politique de l'architecture

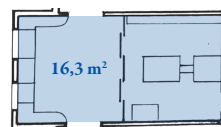


Espace cuisine en violet

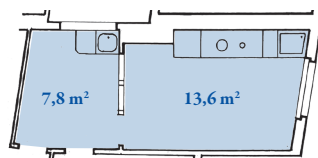


Atlas de cuisines

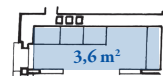
1869, Etats-Unis,
Plan de cuisine
Catharine Beecher



1903, Paris,
Cuisine bourgeoise,
avec office de maison de rapport.
René Sergent



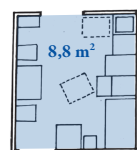
1907-1908, Paris,
Fondation philanthropique,
Cuisine alcôve pour employés et ouvrier,
Auguste Labussière



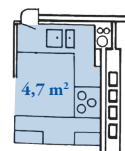
1926, Francfort,
Cuisine de Francfort
Margarete Schütte-Lihotzky



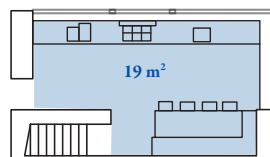
1920-30, Etats-Unis,
Cuisine expérimentale
Lilian Gilbreth



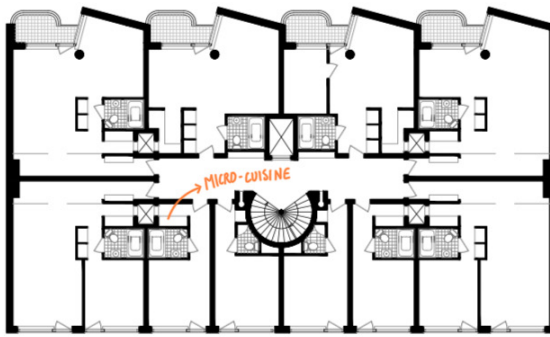
1947, Marseille
Unité d'habitation
Atelier Le Corbusier et Charlotte Perriand



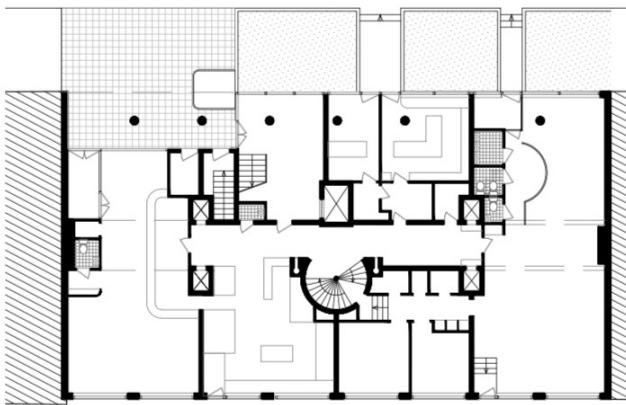
2005, Haldenstein, Suisse
Z House
Peter Zumthor



Plans du livre
de Catherine Clarisse,
Cuisine, recettes d'architecture, Les éditions de
l'imprimeur, Tranches
de Villes (Besançon:
Les éditions de l'Imprimeur, 2004). p.28-29

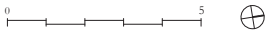


Standard floor



Ground floor





- | | |
|-------------------|--------------------|
| 1. Entrance hall | 7. Night nursery |
| 2. Restaurant | 8. Dormitory |
| 3. Kitchen | 9. Bike storage |
| 4. Milk shop | 10. Storage |
| 5. Grocery shop | 11. Cloack room |
| 6. Kindergarten | 12. Laundry chutes |



#2.2.1

L'espace public,
un espace
pour tous.tes?

L'espace public, tel que défini dans *Espaces publics en milieu rural*⁸, se compose de quatre points fondamentaux :

- « Un lieu accessible à tous : il est accessible à tous, à tout moment sauf exceptions ponctuelles (interdiction d'accès la nuit, fermeture pour cause d'entretien, privatisation occasionnelle, ...). Il peut prendre diverse forme : place, rue, trottoir, parc, square, parvis... et répondre à différents usages (repos, tourisme, jeu, commerce...). Il est le lieu privilégié de la vie en communauté.
- Un lieu qui prolonge le domaine privé : L'espace public ne peut être dissocié du domaine privé. Tous deux interagissent et se conditionnent l'un à l'autre en s'inscrivant dans une même continuité physique.
- Un lieu ancré dans un contexte local
- Un lieu aux usagers et aux usages spécifiques : L'espace public est fréquenté par une grande diversité d'utilisateurs qui se marque dans : le type d'usagers, la temporalité d'usages, la manière d'utiliser l'espace et enfin la raison d'utiliser l'espace. Un aménagement doit donc satisfaire une multitude d'utilisateurs et permettre la cohabitation d'usages différents. »

En partant de cette définition qui se veut universelle, on peut rapidement constater qu'elle ne l'est justement pas pour tout le monde. Revenons sur le premier point : « un lieu accessible à tous ». En réalité, son usage est traversé d'une multitude d'inégalités. Lorsque l'on s'intéresse de plus près à la conception de nos villes, on se rend rapidement compte qu'elles ont été imaginées à partir de l'archétype de l'homme blanc, cisgenre, valide, adulte et autonome⁹.

Une problématique constitue encore un frein majeur à l'universalité de l'espace public : celle de l'insécurité, qui limite les déplacements des femmes et des minorités de genre. Ce sentiment peut découler d'un danger réel, mais il peut aussi être purement subjectif, souvent fondé sur l'anticipation d'une situation inconfortable. Ce sentiment n'est cependant pas sans conséquences, il peut entraîner des répercussions négatives sur le bien-être des individus et est fréquemment ressenti par les femmes et les minorités de genre. « L'insécurité peut engendrer des séquelles psychologiques et physiques telles que le stress, l'évitement ou l'isolement, entraînant une réduction de la mobilité, de la liberté, de l'intégration et un moindre investissement dans les espaces publics chez les personnes affectées.

8 (2019). *Espaces publics en milieu rural : guide unique pour des aménagements spécifiques*. Isnes, Fondation rurale de Wallonie.

9 Kern, L. (2022). *Ville féministe : notes de terrain*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

Une étude intitulée *Victimisation et sentiment d'insécurité en Île-de-France*, qui analyse spécifiquement le sentiment d'insécurité dans les transports en commun, « révèle que 43,5 % des femmes déclarent avoir peur dans le métro, contre seulement 19,1 % des hommes ».¹⁰ Cette enquête met bien en lumière une inégalité entre les sexes concernant la perception de l'insécurité dans les espaces publics.

Le sentiment de peur chez certaines femmes entraîne des conséquences importantes, telles qu'une perte de mobilité ou l'adoption de stratégies d'évitement et ces stratégies incluent l'évitement de certains quartiers à des heures jugées risquées ou la décision de ne pas participer à des événements dans des lieux perçus comme dangereux. Un groupe particulièrement touché par ces stratégies est celui des piéton·nes pour qui la vitesse de marche devient un facteur clé de sécurité car plus la marche est rapide, plus le moment de vulnérabilité passe vite. C'est ce qu'on appelle le « passing by », qui consiste à traverser rapidement l'espace public comme s'il s'agissait d'un long couloir dangereux à quitter au plus vite. À l'inverse, le vélo est perçu comme un moyen de transport offrant davantage de liberté, permettant de traverser plus rapidement des espaces perçus comme hostiles tout comme la voiture qui est souvent considérée comme le moyen de transport le plus sécurisant, permettant de traverser ces zones en toute sécurité.

Par ailleurs, certaines femmes adoptent des stratégies pour dissimuler ce qui pourrait les rendre vulnérables, notamment leur identité féminine, à travers des choix vestimentaires visant à minimiser les indices de leur genre ou par l'adoption d'une attitude froide et distante afin d'éviter les interactions stressantes. À l'opposé, d'autres femmes choisissent de résister, conscientes de leurs droits égaux à utiliser l'espace public, elles refusent de se laisser intimider et interviennent activement en cas de harcèlement ou d'agression. Enfin, lorsqu'elles se sentent en danger, les femmes ont tendance à évaluer subjectivement les personnes présentes autour d'elles en fonction de leur niveau de menace perçu, sentiment souvent associé à la présence d'hommes, perçus dans la société comme des agresseurs potentiels en raison des statistiques liés à la violence sexuelle. »¹¹

En revenant sur la fin de la définition de l'espace public, qui affirme qu'il s'agit d'un lieu « aux usagers et aux usages spécifiques », on peut dire que ce postulat, séduisant en apparence, ne résiste pas à l'épreuve de la réalité. De réelles inégalités sont perceptibles dès lors qu'on s'y intéresse. Que ce soient les femmes, les personnes racisées, les personnes âgées, les enfants ou les PMR, ils·elles sont présent·es dans l'espace public mais leur présence y est bien souvent conditionnée. La question de la temporalité est elle aussi à questionner, l'espace public n'est pas accessible de la même manière selon le genre. Bon nombre de femmes réduisent leur présence dans l'espace public de nuit par contrainte sécuritaire. Une temporalité d'usage qui exclut la moitié de la population n'est

10 Gilow, Marie, « Déplacement des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies », *Brussels Studies*, la revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles, Juin 2015, n°87, p.1.

11 Yousra, A. (2024). De quelle manière peut-on repenser l'aménagement des espaces publics afin d'assurer un environnement plus sécurisant et inclusif pour les femmes à Bruxelles ?, Uclouvain 17.

pas une temporalité diverse, c'est une temporalité genrée.

Il existe une réelle charge mentale, trop souvent invisibilisée lors de la conception des espaces publics, qui influence grandement la manière d'habiter l'espace public et de s'y sentir légitime en tant que femme.

#2.2.2

MAKKE DE TOUTES CES FILLES
À POIL DANS LES MAGAZINES?

Oli!

NOUS VOULONS
PLUS DE MECS
À POIIIL ?



Revue Le torchon brûle

Visibilité et
légitimité des
femmes dans
l'espace public

La visibilisation et la reconnaissance des femmes dans l'espace public peuvent prendre différentes formes : symboliques, comme les monuments ou la toponymie, militantes, comme les collages ou les marches, ou encore expérimentales, comme les occupations temporaires. La demande de reconnaissance passe inévitablement par le prisme spatial, avec un besoin de droit à la ville sans rapports de domination. Ce droit à la ville, tel que décrit par Henri Lefebvre, signifie le « droit à la vie urbaine, à la centralité rénovée, aux lieux de rencontres et d'échanges, aux rythmes de vie et emplois du temps permettant l'usage plein et entier de ces moments et lieux ».¹²

Même si les luttes de genre ont évolué, l'absence de prise en compte des femmes et des minorités de genre dans la fabrique urbaine a longtemps normalisé leur invisibilisation dans les espaces publics et collectifs. Une lutte qui est aujourd'hui encore très présente et qui montre que, même si des changements ont été opérés et qu'une légère prise de conscience s'est amorcée, nous n'y sommes pas encore tout à fait. Les actes de revendications féministes au travers des collages se multiplient et persistent, revendiquant la reconnaissance des violences faites aux femmes dans la ville, et la visibilisation des violences sexuelles et autres violences qu'elles y subissent. La marche du 8 mars reste la preuve frappante que des inégalités de genre sont visibles dans la ville et que le droit à la ville n'est pas vécu de manière égalitaire entre les sexes. Il est paradoxal de constater que l'événement où l'on retrouve le plus de femmes dans l'espace public est précisément celui où elles revendiquent leur droit d'y exister en tant que personnes à part entière, au même titre que les hommes.

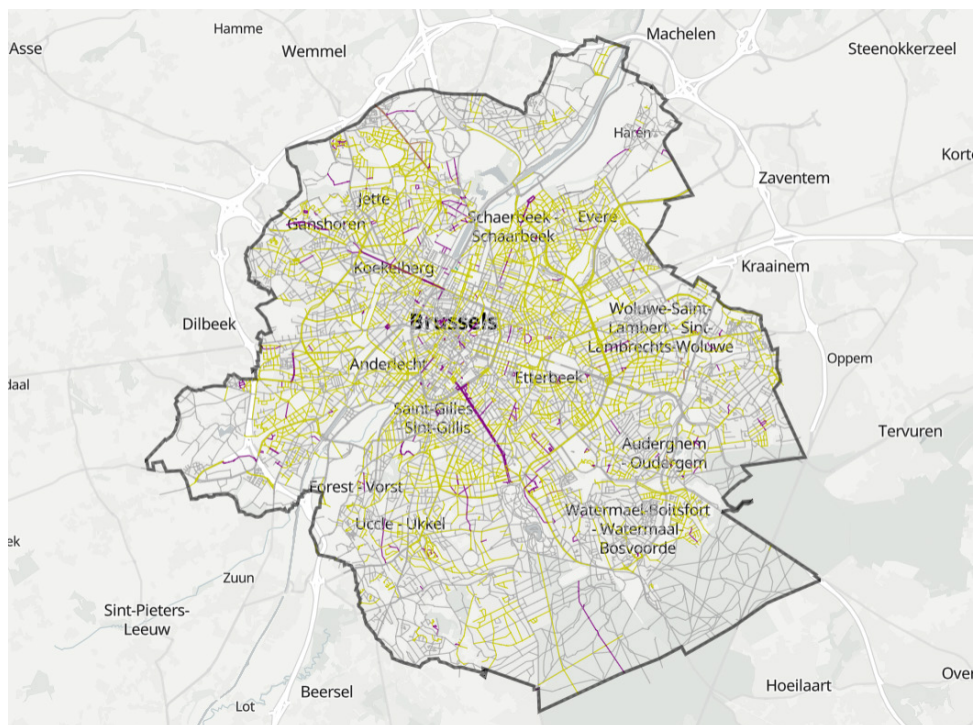
La question des formes symboliques de reconnaissance mérite une attention particulière. Bon nombre de femmes revendiquent le fait que les noms de rues, places et avenues sont bien trop souvent attribués à des hommes. A Bruxelles, l'attribution des noms d'espaces public est attribuée à 91,05% aux hommes cisgenres, contre 7,71% aux femmes cisgenres, et une seule rue porte le nom d'un homme transgenre. Il est donc légitime de se demander qui est censé.e s'identifier à l'identité urbaine.¹³ Plusieurs collectifs se mobilisent pour déconstruire ces éléments longtemps banalisés et normalisés. Des collectifs tels que « L'architecture qui dégenre » ou « Noms peut-être » proposent de décortiquer les problématiques liées au genre dans l'espace public au travers de marches ou d'ateliers de renommage de rues. Depuis 2017, le collectif « Noms peut-être » propose différentes formes de militantisme pour pallier l'invisibilisation des femmes dans l'espace public, ainsi que dans l'art et dans l'histoire.

La question de la visibilité passe également par celle de la représentation, à travers les statues, les fresques et autres éléments visuels présents dans l'espace public. Aucune intervention n'est anodine puisqu'elle construit l'identité de la ville et influence directement qui s'y identifiera et s'y sentira légitime. Lorsque les femmes sont représentées dans l'espace public, le collectif « Noms peut-être » explique qu'elles apparaissent sous forme d'allégories, de personnages de fiction ou de figures passives et secondaires, au profit d'hommes héros et notables.

12 LEFEBVRE, Henri, *Le droit à la ville*, Paris, *Anthropos*, 1972, p. 146

13 EqualStreetNames





♂ Homme (cis)	1985	90.47 %
♀ Femme (cis)	186	8.48 %
⚧ Homme (trans)	1	0.05 %
⚧ Femme (trans)	0	0 %



Sur les 5626 noms de rue, 2194 (39%) ont été trouvés être attribué à une personne.

Dernière mise à jour: 16 avr. 2026, 16:29

Les fresques n'inversent pas non plus la donne. Même si certaines œuvres militantes voient le jour, comme la fresque « Walls to Remember » au 28 rue Hubert Blauwet. Réalisée en 2024 dans le cadre de bappel à projets « La rue à nous », elle a pour but de visibiliser les femmes dans l'espace public. Elle représente des femmes ayant marqué l'histoire et est accompagnée d'un QR code explicatif. D'autres œuvres comme la fresque « Les femmes » de Madame la Belge ou encore « Love Remembers » de l'artiste Anthea Missy portant hommage à Ishane Jarfi, victime d'un crime homophobe en 2012, viennent compléter ce paysage militant. Plus précisément dans le quartier Brabant, on retrouve des affiches et fresques revendiquant les droits des femmes, comme « Les filles sont aussi fortes que les garçons », « Hommage aux femmes assassinées » ou encore « Reine ».

Ces fresques sont indispensables pour la symbolique et la représentation des femmes dans l'espace public. Leur importance est d'autant plus grande que des fresques dégradantes font leur apparition dans cet espace que l'on prétend encore trop souvent neutre.

Un autre exemple frappant est celui des panneaux publicitaires dans l'espace public. Comme le soulignent les autrices de *Femmes publicités*, « l'omniprésence des images médiatiques leur donne un côté tant indispensable qu'insupportable ». La page Facebook « Pépité sexiste » recense un nombre incalculable de publicités portant atteinte à l'intégrité des femmes, véhiculant des stéréotypes et une image sexualisée de la femme. Il est spectaculaire de voir le nombre de publicités sont signalées par les internautes.

Comment se sentir respectée, à sa juste place et correctement représentée lorsque de nombreuses fresques réduisent le corps des femmes à un objet de caractère purement sexuel ? Comment grandir dans un monde où ces stéréotypes et images dégradantes sont omniprésents sans finir par les trouver banals et normalisés ? Comment se sentir en sécurité et à sa place dans un espace public où le regard que l'homme porte sur la femme est systématiquement endoctriné par des visuels dégradants ?

Dans cette idée, il est primordial, comme mentionné dans le diagnostic des inégalités de genre en région bruxelloise mené par Perspective.brussels, que « les collectivités territoriales reconnaissent ces formes d'appropriation temporaire comme des expressions légitimes du droit à la ville, en veillant à créer un cadre réglementaire souple, capable d'accueillir des usages spontanés et inclusifs. »



Walls to rememeber - Etape 1 : les prémices et la première vague féministe



Walls to rememeber - Etape 2 :l'après-guerre et la deuxième vague féministe



Walls to rememeber - Etape 3 :intersectionnalité et troisième vague féministe



Walls to rememeber - Etape 4 :Le plafond de verre et à nous la rue



Les femmes

Site web - Ville de Bruxelles



Love remembers

Site web - Ville de Bruxelles



«Les filles sont aussi fortes que les garçons»



«Reine»



«Hommage aux femmes assassinées»

Fresques féministe du quartier Brabant



Fresque représentant une masturbation féminine à grande échelle sur un pignon d'immeuble, visible depuis lue de Witte de Haelen, Bruxelles.

Article RTBF : La Ville de Bruxelles ne censurera pas la nouvelle fresque érotique



Fresque représentant un corps féminin nu en position sexuelle, visible depuis place Stéphanie, Bruxelles

Site web - visit.brussels : Apesanteur





Publicités sexistes issue de la page Facebook «Pépité sexistes»

#2.2.3

Législation belge
et Gender
mainstreaming

Trop souvent, dans les rapports liés au genre dans l'espace public, on retrouve des recommandations sur comment et pourquoi inclure la question du genre dans l'aménagement, mais il existe très peu de diagnostics réels sur cette question. Pourtant, il semble évident que la question du genre se travaille avec les habitants.es, sur le terrain, car qui mieux que les usager.ère.s peut parler d'un endroit qu'ils.elles pratiquent.

« Le rôle des pouvoirs publics est crucial dans la lutte contre les inégalités de genre. Le gender mainstreaming, intégré dans la législation belge le 12 janvier 2007 dans le cadre du programme de Pékin¹⁴, a constitué un progrès important pour l'intégration de la dimension de genre dans les politiques de la Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, avant qu'un projet d'urbanisme ne soit validé, il doit démontrer que l'égalité de genre a été prise en compte et soigneusement réfléchie. Intégrer la question du genre dans les décisions urbanistiques ne nécessite pas de revoir l'ensemble des projets, mais plutôt d'y apporter une attention particulière afin d'améliorer leur usage quotidien.

Cela permettrait de :

- Améliorer la qualité des projets en tenant compte des besoins de chaque usager.
- Favoriser une meilleure acceptation des changements grâce à une méthode de participation inclusive.
- Promouvoir des projets durables et inclusifs en éliminant les stéréotypes par la sensibilisation des acteurs.
- Remédier aux conflits d'exclusion et d'utilisation en identifiant les causes des problèmes. »¹⁵

Pour se faire, il est essentiel que les autorités politiques et administratives soutiennent cette avancée. Cela implique, entre autres, une requalification des professionnel·les, la définition d'objectifs clairs, des évaluations régulières et une parité dans les organes de prise de décision.

14 Il s'agit de la feuille de route mondiale de référence concernant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes produit lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes.

15 Zeilinger. Irène, Chaumont. Laura, « espace public, genre et sentiment d'insécurité », Garance ASBL, 2012, p.5

#2.2.4

Une ville créée
par et pour
les hommes?

Lorsque nous parlons d'une architecture créée par et pour les hommes, qu'entendons-nous réellement ? Il s'agit en réalité d'une architecture qui n'a pas été pensée pour les besoins réels des femmes, pour qu'elles puissent rester dans l'espace public au même titre que les hommes, plutôt que de simplement le traverser. Cela se manifeste à travers de nombreux éléments concrets. Un trottoir trop étroit empêchera une femme avec une poussette de passer correctement. Des rez-de-chaussée aveugles suppriment tout contrôle social, rendant ainsi l'espace anxiogène. Une végétation trop haute empêche de voir les dangers. Un éclairage insuffisant compromet quant à lui le sentiment de sécurité. L'aspect sécuritaire revient en permanence dans la question de l'occupation féminine de la ville, précisément parce qu'il peut être directement influencé par l'architecture. La présence ou l'absence des femmes dans l'espace public dépend souvent de ce facteur, entre autres. Finalement, cette réalité trouve une formulation particulièrement juste sous la plume de Leslie Kern dans *Ville féministe*, qui parle de « patriarcat gravé dans la pierre » et décrit un monde où « absolument tout — des médicaments aux mannequins de simulation d'impact, en passant par les vestes pare-balles, les comptoirs de cuisine, les téléphones intelligents et la température des lieux de travail — est pensé, testé et standardisé pour convenir aux corps et aux besoins des hommes. »¹⁶

Les questions d'infrastructures jouent également un rôle majeur. Les femmes sont encore majoritairement celles qui s'occupent d'aller chercher les enfants à l'école et de les emmener au parc. Comment rester dans un endroit qui ne propose ni toilettes publiques ni table à langer ? Comment s'y sentir à l'aise lorsque les hommes urinent dans l'espace public faute d'équipements adaptés ? Comment s'y attarder lorsque les assises sont insuffisantes ou inadaptées à une position d'allaitement, conçues à partir du corps masculin sans prendre en compte les besoins spécifiques des femmes ? Autant d'éléments qui permettent de se demander si l'espace public a réellement été conçu et imaginé pour que les femmes puissent y rester.

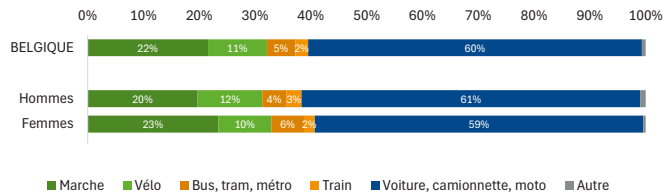
16 Kern, L. (2022). *Ville féministe : notes de terrain*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.
— p.23

#2.2.5

Un mode de
déplacement
inégalitaire?

Bien que qu'on constate une amélioration de la condition de la femme au sein du foyer, un élément primordial à leur occupation de l'espace public est à relever. La mobilité des femmes est plus complexe et plus fragmentée qu'on l'imagine. Elle est faite d'enchaînements de trajets entre accompagnement des enfants, travail, courses et activités. Cette organisation demande une gestion constante du temps et des déplacements, une charge encore largement portée par les femmes. En moyenne, les femmes effectuent 18,8 kilomètres par jour en voiture, contre 26,5 kilomètres pour les hommes. Elles sont également moins nombreuses à posséder un permis de conduire, avec 63 pourcents contre 77 pourcents pour les hommes.¹

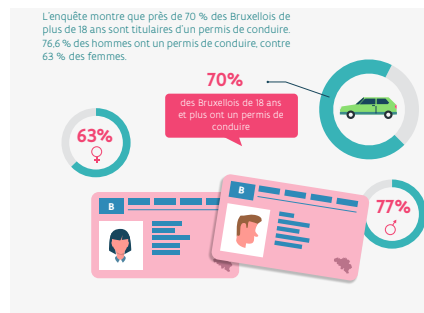
Les modes de déplacement traduisent aussi ces différences car les femmes marchent davantage, avec 23 pourcents des déplacements effectués à pied contre 20 pourcents pour les hommes. Elles utilisent aussi plus les transports en commun, avec 6 pourcents contre 4 pour les hommes². Et à l'inverse, les hommes utilisent davantage le vélo et la voiture. Ces réalités montrent que les femmes sont plus dépendantes d'un espace public praticable à pied, lisible et sécurisant.



Modes de déplacement selon les caractéristiques du genre
Enquête fédérale sur la mobilité en Belgique



Variable des déplacements et des distances selon le genre
Bruxelles mobilité



Possession du permis selon le genre
Bruxelles mobilité

1 transports, S. p. f. m. e. (Novembre 2025). «Enquête fédérale sur la mobilité en Belgique».

2 Ibid

#2.2.6

Des villes et
des initiatives
qui font
la différence

Intéressons-nous aux villes où la dimension de genre a été introduite dans la planification urbaine. Rappelons d'abord certains points d'attention que Marie Gillow, chercheuse, journaliste et activiste féministe franco-allemande, ainsi que Pierre Lannoy, professeur et sociologue à l'ULB³, citent comme étant essentiels si l'on veut intégrer cette dimension : la vue, l'ouïe, et l'odorat.

Commençons par la vue. Comme le citent Augoyard et Ledoux, « un bon éclairage permet aux individus d'opérer une prédictibilité sur le comportement des autres passants et donc sur le sien propre. Cette capacité favorise l'évolution du sentiment de sécurité. » Ce qui est perceptible pour une femme dans l'espace public, ou au contraire ce qui ne l'est pas, joue donc un rôle direct sur son niveau d'anxiété. Cette dimension demande de pouvoir voir et être vue, sans obstacles visuels et avec une luminosité adaptée aux différents espaces. Ainsi, les femmes pourront dominer l'espace visuellement, ce qui réduira leur anxiété et favorisera leur envie de l'occuper.

Passons à l'ouïe. Parmi les femmes interrogées par Gillow et Lannoy pour recueillir des témoignages, l'ouïe fut un sens grandement cité. « Certains sons qui tissent le paysage sonore acquièrent pour les femmes piétonnes une valeur d'indices qui les renseignent sur la nature des situations rencontrées. Entendre une femme ne provoque pas le même état de vigilance qu'entendre un homme. De plus, un endroit désert et dépourvu de sons humains devient une zone de vulnérabilité et d'isolement, tandis qu'entendre du bruit prouve d'une présence sociale et donc d'une sécurité sociale, une fonction de «contrôle» et de «secours» collectifs. »⁴

Marie Gillow et Pierre Lannoy confirment cette observation en expliquant qu'« un endroit «désert», comme il est décrit dans plusieurs entretiens (Sarah, Françoise, Justine, Christine), est un lieu dans lequel on n'entend rien : un tel silence suggère l'absence de toute présence donc la solitude, l'isolement, l'abandon face à l'incident potentiel.

Enfin, l'odorat, un espace malodorant ou perçu comme sale crée une double vigilance vis-à-vis des auteurs présumés de ces nuisances. Dans une société où la désodorisation s'est installée comme norme, il est courant qu'un endroit hors-normes soit perçu comme glauque et peu fréquentable.

Certains projets et initiatives, à des échelles très différentes, ont intégré la dimension du genre dans l'espace public. Certains relèvent du quotidien immédiat, d'autres d'une transformation urbaine plus profonde.

À l'échelle du quartier Brabant, plusieurs initiatives témoignent d'une volonté d'améliorer le cadre de vie. L'initiative « *Ma rue propre, grâce à vous* », lancée directement

3 Marie Gillow, P. L. (mai 2017). «L'anxiété urbaine et ses espaces : expériences de femmes bruxelloises ».

4 Ibid.

à Schaerbeek, vise à garantir la propreté de l'espace public. Plusieurs riverain·es l'ont affichée à leur fenêtre, excédés par les encombrants clandestins déposés quotidiennement dans les rues du quartier. Comme l'a d'ailleurs expliqué Claire, habitante du quartier et participante à une marche en one-to-one. Ainsi, comme évoqué plus haut, une rue propre permettrait de diminuer le sentiment d'insécurité et augmenterait le confort de l'usager·ère.

La question des toilettes publiques, déjà évoquée dans ce TFE comme un manquement structurel majeur pour les femmes dans l'espace public, fait l'objet de plusieurs initiatives à Bruxelles. La *Ville de Bruxelles* prévoit la mise en place de nouveaux équipements sanitaires, ainsi qu'un partenariat avec les commerces et établissements horeca pour élargir l'accès aux toilettes déjà existantes et des dispositifs urinoirs temporaires et déplaçables sont également prévus dans le centre-ville, zone où l'accès aux toilettes public est la plus développée.

Ainsi, pour faciliter le repérage de ces équipements, deux outils de localisation existent. D'une part, l'application « *Toilet Finder* » qui recense les toilettes accessibles à Bruxelles, qu'elles soient publiques ou rattachées à des commerces, la mention « gratuite » ou « payante » y figure. D'autre part, la carte des toilettes publiques et fontaines d'eau potable par commune, créée par les *Infirmiers de Rue*, offre quant à elle une vision par territoire. Pour Schaerbeek, seulement quatre toilettes y sont recensées, toutes des urinoirs, ce qui illustre une fois de plus le déséquilibre des équipements entre hommes et femmes dans l'espace public.

À une échelle plus grande : le *quartier des Casernes de Namur* constitue un bon exemple belge de tentative d'intégration du genre dans un projet de réaménagement urbain.

Au départ, ce quartier se caractérisait par l'absence d'espaces verts, d'un boulevard accentuant la séparation créée par les rails, d'un accès piéton unique au centre-ville et plusieurs parkings relayant les piéton·nes au second plan. L'éclairage, mal conçu, engendrait quant à lui des zones d'ombre nuisant à la visibilité. Et enfin, les trottoirs limitaient la circulation des personnes à mobilité réduite et des poussettes en raison des pavés endommagés, des rues trop étroites et des trottoirs trop hauts.

L'ASBL Garance⁵ a mené des marches exploratoires dans ce quartier et transmis ses recommandations avant l'achèvement des travaux, permettant ainsi, d'intégrer les principes de gendermainstreaming dans le cahier des charges du projet. Ces recommandations portaient sur le renforcement du contrôle et de la transparence des espaces, l'installation de services favorisant un flux constant de personnes, la mise en place d'équipements de premières nécessités comme les toilettes publiques, les points d'eau, le mobilier urbain adapté et l'éclairage de qualité, ainsi que la présence de gardien·nes pour assurer la sécurité du parc. Il n'existe cependant pas de documentation officielle énumérant ce qui a été effectivement mis en place à la suite de ces recommandations.

5 Irène Zeilinger, L. C. Les casernes à Namur : un nouveau quartier pour plus d'égalité de genre.

Le quartier *Génicart à Lormont* situé en France, offre quant à lui un exemple plus abouti d'aménagement urbain intégrant le souci du genre dans sa conception. En effet, il a été repensé autour d'un îlot piéton où les parkings sont relégués en périphérie permettant d'offrir un espace dégagé et lisible. Les clôtures ont été remplacées par des séparations végétales, facilitant l'accès à chaque partie de l'îlot sans obstacles. Un parc de jeux a également été aménagé pour réduire les distances à parcourir avec des enfants. Enfin, l'éclairage des routes piétonnes et cyclistes a été pensé pour éviter les zones d'ombre génératrices de sentiment d'insécurité.

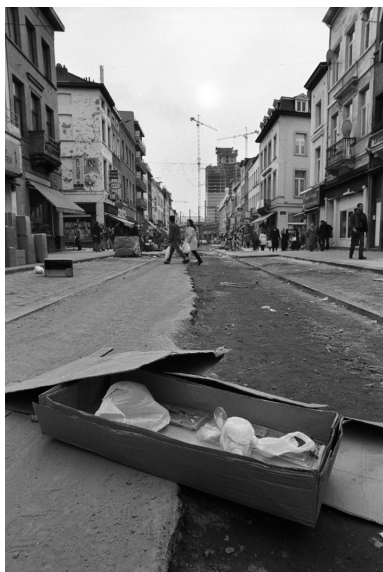
Enfin, la *ville de Vienne* figure parmi les pionnières européennes en matière d'urbanisme sensible au genre. Notamment à travers le projet du quartier *Aspern Seestadt*. Développé avec la participation des habitant.es, ce projet a permis d'identifier les problématiques spécifiques du quartier et d'y apporter des réponses ciblées. Les trottoirs et les rues ont été mis au même niveau pour faciliter les déplacements en poussette ou en fauteuil roulant. L'éclairage a été amélioré. Et des commerces, crèches et bureaux ont été installés aux rez-de-chaussée des immeubles pour permettre aux parents de bénéficier d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Enfin, un parc a également été aménagé en remplacement d'un terrain de football, en réponse à une étude des Nations Unies qui « montre qu'après 9 ans, les filles fréquentent beaucoup moins les parcs que les garçons, car elles s'y sentent moins à l'aise. »⁶

6 Charrel. Marie, « Vienne, pionnière des villes sensibles au genre », *Le monde*, Jeudi 4 novembre 2021, p.1

#3

**“JE
N’ACCEPTE,
PAS
DE STRING
OU DE
BIKINI EN
VITRINE”**

- QUARTIER BRABANT



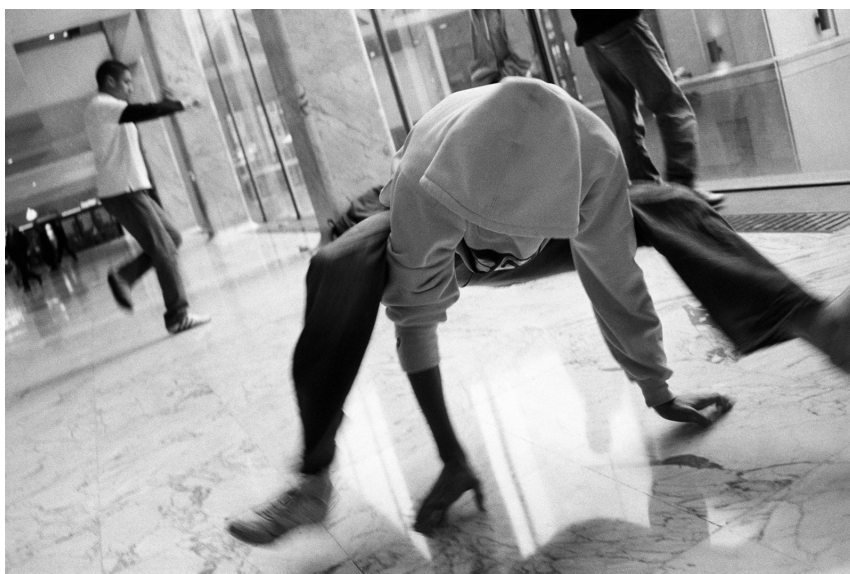
La rue de Brabant



Mohammed et Samir , devant une voiture volée dans une des rues longeant le chemin de fer



Le quartier Nord, de l'autre côté de la ligne de chemin de fer



Jeunes danseurs dans le hall de la Gare du Nord

Relevées photographique extraites de Huma, Quartier Nord

Schaerbeek est une commune dense et populaire dont la partie basse est particulièrement animée. La rue de Brabant est une rue commerçante très fréquentée attirant près de 8 millions de visiteurs par an et constituant l'artère principale de Schaerbeek. Elle contraste radicalement avec la rue d'Aerschot, connue pour sa concentration de bars liés à la prostitution dont le nombre s'élevait à 57 en 2019¹⁹. Ces deux rues dessinent les deux visages les plus contrastés du quartier et pèsent fortement sur la vie de ses habitant.es. D'un point de vue démographique, le quartier accueille une population majoritairement issue des communautés marocaine et turque.

Le quartier a néanmoins pour vocation d'évoluer. Comme le souligne Perspective. brussels,

« Depuis le début des années 1990, de nombreux projets urbains ont été lancés, notamment dans le cadre des contrats de quartier (associant commune et Région) ou via des fonds fédéraux (Beliris ou Politique des grandes villes). Entre 1997 et 2015, 10 contrats de quartier ont été mis en œuvre à Schaerbeek, dont 9 dans les quartiers du bas de Schaerbeek et de la gare de Schaerbeek, et un dans le quartier Helmet. Dans le cadre des contrats de quartier, des investissements ont été réalisés dans l'espace public, les infrastructures sociales, le logement et, dans une moindre mesure, dans le tissu économique et social. »²⁰

En matière de mobilité, un réaménagement des nœuds de mobilité est prévu, incluant la place Liedts, et la future ligne de métro 3 permettra de relier le quartier au centre-ville.

La vie nocturne du quartier Brabant constitue un enjeu majeur. En effet, dans un article paru dans RTBF Actus intitulé « Schaerbeek et Saint-Josse : tous les commerces du Quartier Nord devront fermer entre 1h et 6h du matin », les problèmes de sécurité nocturne sont clairement pointés. Plusieurs mesures ont été mises en place, parmi lesquelles :

« L'uniformisation des heures d'ouvertures et fermetures entre Schaerbeek et Saint-Josse, la prolongation de l'interdiction de vente et de consommation d'alcool sur les voies publiques, ainsi que le renforcement de la présence policière et l'extension du réseau de caméras. La vitesse des trottinettes sera aussi limitée à 8 km/h dans le quartier. »²¹

19 Brabant, I. (2019). «Imagine Brabant - Un quartier Brabant plus agréable.» from <https://imaginebrabant.wordpress.com/>.

20 commune), I. B. d. S. e. d. A. O. d. I. S. e. d. S. d. B.-C. C. c. (2016). Zoom sur les communes : Schaerbeek. [Zoom sur les communes. Bruxelles](#).

21 Ibid.

Le bourgmestre de Schaerbeek, Martin De Brabant, justifie ces mesures en expliquant que l'idée,

« C'est d'avoir des mesures qui sont sur base d'un triangle sécurité, prévention et vie de quartier. La grosse mesure, c'est la fermeture de l'ensemble des établissements de 1h à 6h du matin pour apporter du calme dans les rues. On constate que pour l'ensemble des trois communes de la zone de police, plus de 50% des faits de vols avec violence sont dans cette zone-là. Et on note une surreprésentation des faits durant la nuit. C'est un quartier connu pour le trafic de drogue, et aussi pour accueillir pas mal de personnes en assuétude, qui consomment des drogues en rue. Et donc, derrière la mesure, il y a cette volonté de pouvoir permettre des nuits calmes dans le quartier. »²²

Ces mesures ont engendré des réactions contrastées au sein du quartier. D'un côté, les commerçants expriment des réserves importantes :

« Mohamed El Hajaji, président de l'association des commerçants de la rue de Brabant, reconnaît la volonté d'agir mais questionne l'efficacité d'une approche aussi indifférenciée. Il estime que la fermeture nocturne sans distinction de type de commerce ne s'attaque pas réellement aux causes du problème mais risque simplement de déplacer les nuisances. Kece, commerçant sur la place Liedts, soulève quant à lui la question de l'impact économique direct que la mesure engendrera sur une vingtaine d'employés qui se retrouveraient sans activité.

De l'autre côté, les habitants riverains accueillent ces mesures avec soulagement.

Thierry, résident depuis une dizaine d'années dans une rue perpendiculaire à la rue d'Aerschot, évoque des nuits marquées par le bruit, la drogue et la consommation de gaz hilarant. Il espère un apaisement durable dans son quartier. Enfin, Ayri, habitant de la rue de Brabant, partage ce sentiment, pointant les klaxons, les bagarres et l'agitation nocturne qui rendent le sommeil difficile ».²³

Ces témoignages bien que non mixte, illustrent une tension fondamentale dans le quartier, entre celles et ceux qui y travaillent de nuit et celles et ceux qui y habitent et subissent les nuisances qui en découlent.

D'un point de vue de la sécurité genrée, ces fermetures nocturnes soulèvent une question supplémentaire. La réduction de la présence humaine dans l'espace public la nuit peut aggraver le sentiment d'insécurité des femmes. Comme le souligne l'ASBL Garance, « les femmes se sentent aussi plus à l'aise dans l'espace public quand elles savent où obtenir de l'aide rapidement. »²⁴

22 RTBF (1 mai 2026). «Schaerbeek et Saint-Josse : tous les commerces du Quartier Nord devront fermer entre 1h et 6h du matin.» from <https://www.rtbf.be/article/schaerbeek-et-saint-josse-tous-les-commerces-du-quartier-nord-devront-fermer-entre-1h-et-6h-du-matin-11695064>.

23 commune), I. B. d. S. e. d. A. O. d. l. S. e. d. S. d. B.-C. C. c. (2016). Zoom sur les communes : Schaerbeek. [Zoom sur les communes. Bruxelles](#)

24 Irène Zeilinger, L. C. (2012). «Espace public, genre et sentiment d'insécurité » [Garance ASBL](#): 21.

Marie Gillow et Pierre Lannoy confirment cette observation en expliquant qu'« un endroit «désert», comme il est décrit dans plusieurs entretiens (Sarah, Françoise, Justine, Christine), est un lieu dans lequel on n'entend rien : un tel silence suggère l'absence de toute présence donc la solitude, l'isolement, l'abandon face à l'incident potentiel. Au contraire, entendre des bruits et des sons provenant d'activités et de mouvements proches (comme sur ces places publiques où il y a «beaucoup d'action, beaucoup de bruit», dit Anne) laisse supposer une présence sociale, qui est ressentie comme sécurisant parce qu'exerçant, virtuellement, une fonction de «contrôle» et de «secours» collectifs. ».²⁵

p. 10

25 Marie Gillow, P. L. (mai 2017). «L'anxiété urbaine et ses espaces : expériences de femmes bruxelloises ».

#3.2



Site web : Adobe Stock

LE QUARTIER
AU PRISME
DU GENRE

Le quartier Brabant nous donne matière à nous interroger quant à la manière dont l'espace public peut invisibiliser et exposer les femmes.

Imaginons une femme traversant le quartier, devant les assises de cafés/snacks massivement occupées par des groupes d'hommes. Les tunnels sous voie ferrée, les abords de la place Liedts certains recoins de la rue d'Aerschot génèrent un sentiment de mise sous surveillance du corps féminin. Cette sensation d'évoluer dans un espace qui ne s'adresse pas à soi et renforcé par la configuration urbaine et sociale.

La rue d'aerschot est l'exemple le plus parlant de cette logique. Les femmes y sont présentes en grand nombre, mais leur visibilité est entièrement déterminée par leur statut de travailleuses du sexe exposées en vitrine. Ainsi toute femme s'aventurant dans cette zone risque d'être vue selon ce prisme masculin, consommateur normalisant cette objectification.

Au-delà du sentiment d'insécurité et de la place du corps féminin, relevons les représentations symboliques. Comme cité précédemment, les noms des rues, places et bâtiments ne portent aucun nom féminin. Aucune statue ou monument ne rend hommage à une figure féminine. Les seules traces visibles de la présence et de la revendication des femmes dans cet espace sont informelles et militantes. Tout cela est exacerbé par des manquements infrastructurels limitant la présence des femmes dans l'espace public.

La rue de Brabant présente un visage différent étant donné sa mixité de genre qui y est plus visible. Elle se caractérise par un flux commercial intense et la diversité culturelle de ses usager.ères. En effet, les femmes y sont présentes, actives et non plus passagère. Elles sont commerçantes, clientes, passantes, et pourtant, cette mixité reste à questionner. En effet, les terrasses et les espaces de repos restent des lieux de présence majoritairement masculins. On y passe, on y fait ses courses, mais on ne s'y installe pas lorsque l'on est femme.

Il serait erroné de lire la place des femmes dans le quartier Brabant uniquement à travers le prisme de l'aménagement urbain. Elle s'inscrit en réalité dans un contexte social et culturel complexe dans lesquels les normes de genre, les origines, les âges et les situations économiques produisent des rapports à l'espace public très différenciés.

**La beauté du quartier nord, ce sont les
gens! »**

Carlo et Lindsey , habitants du parc Gaucheret

**«J aime bien le quartier pour sa bonne
ambiance et son côté multiculturel, on se
sent très à l'aise dans ce quartier! »**

**«J aime bien le Quartier Nord, mais dans
vingt ans, ce sera comme dans le film Luc
Besson,Banlieu 13 »**

**« Je parle très peu de moi. De la pluie et
du beau temps, du dernier match qu'on
a vu à la télé. Ils ne sont pas ici pour
entendre mes problèmes! »**

Marie , prostituée

**«Je n accpete pas de sting ou de bikini en
vitrine, surtout avec trois écoles à coté! »**

Francine Aerts, agent de police



Marie, une prostituée et un client



Prostituée de la rue Linné



Prostituée rue d'Aerschot



Prostituée rue d'Aerschot

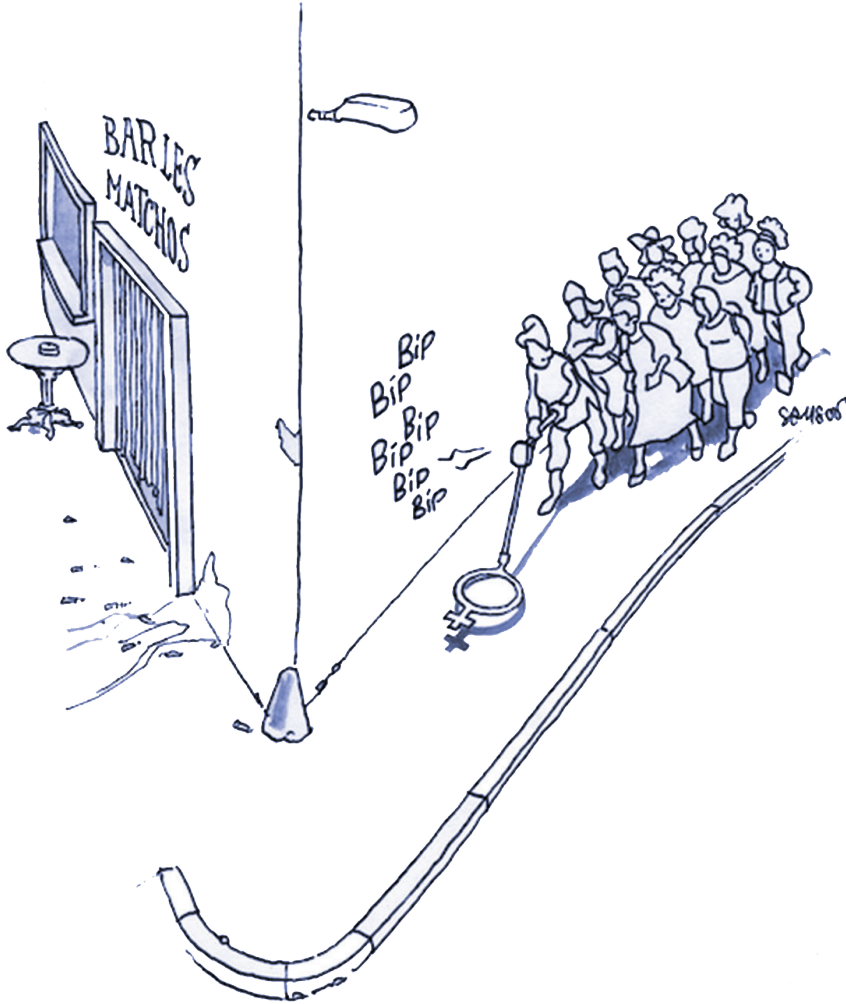
#4

LES MARCHES EXPLORA- TOIRES

ET L'ATLAS TYPO

• OUTIL DE BASE
DE CONNAISSANCE

#4.1.1



Site web : Alternatives non-violentes

La marche exploratoire, c'est quoi?

La marche exploratoire, aussi appelée marche déambulatoire ou marche d'exploration, est un outil d'analyse genrée de l'espace public. Selon l'ASBL Garance, qui œuvre pour lutter contre les inégalités de genre, cet outil a été créé par le mouvement féministe dans les années 1980 et des marches exploratoires sont organisées en Belgique depuis bientôt une vingtaine d'années. D'autres sources²⁶ indiquent cependant que ses origines remontent bien plus loin, la pratique de la marche exploratoire puisant ses racines dans plusieurs disciplines et siècles différents.

Au XXe siècle, des urbanistes, géographes, sociologues et chercheur.euses tels que Kevin Lynch et Jane Jacobs ont fait de la marche exploratoire une méthode d'observation directe du territoire. C'est précisément grâce à ces pratiques qu'elle est devenue un outil précieux de prise de connaissance d'un terrain avant toute intervention.

Comme Garance la pratique, la marche exploratoire s'organise généralement en groupe restreint de femmes et de filles ayant pour objectif d'analyser un quartier ou une zone qu'elles fréquentent quotidiennement. L'ASBL Garance a par le passé tenté d'organiser des marches mixtes et a constaté que la parole n'y était pas distribuée de manière équitable entre hommes et femmes. Il en relevait que les hommes se sentaient parfois directement ciblés par les observations des femmes sur l'espace public et ses usagers. C'est pour ces raisons que la non-mixité a été adoptée, permettant ainsi la liberté de parole des femmes.

Chacune de leur marche est encadrée par une méthodologie précise. L'objectif étant d'amener les participantes à porter un regard nouveau sur leur quartier. Ce qui leur permet, en se basant sur leurs expériences sensorielles et directes, d'identifier les zones perçues comme sécurisantes ou non, et à améliorer ou non.

Durant la marche, les femmes sont invitées à mobiliser tous leurs sens pour analyser l'espace traversé et leur permettre d'identifier ce sur quoi une amélioration est nécessaire. Pour ce faire, le trajet est défini collectivement et plusieurs pauses sont prévues pour permettre aux participantes de s'imprégner des lieux.

À l'issue de la marche, d'une durée d'une heure trente à deux heures, les participantes sont invitées à partager leur ressenti sur l'expérience. Ces retours ont ensuite pour but d'être intégrés à un rapport compilant l'ensemble des marches menées dans les quartiers concernés. La diversité sociale et d'âge des participantes permet de recueillir une vision globale des perceptions et des besoins.

Si la marche exploratoire est avant tout un outil collectif, elle peut également être adaptée à un cadre plus individuel en offrant une écoute approfondie et singulière du vécu de chaque habitante.

26 Vogel, J., *La marche exploratoire*, Dthinking Academy, s.d.

#4.1.2

La marche
exploratoire
individuelle,
-en pratique

C'est le désir de faire du choix de site de projet un choix défini collectivement avec d'autres femmes, qui m'a finalement menée au quartier Brabant. Désireuse d'avoir recours à l'outil méthodologique de la marche exploratoire individuelle sur la commune de Schaerbeek, j'ai mis en place un questionnaire en ligne permettant à un public constitué de femmes d'identifier les endroits jugés insécurisants ou inadaptés à une pratique féminine de l'espace public. Partagé sur plusieurs groupes Facebook schaerbeekois, il a recueilli 166 réponses de femmes habitant la commune. Parmi elles, 84 ont ciblé le quartier Nord/Brabant comme zone insécurisante, soit près de la moitié des répondantes. Il s'agissait par ailleurs d'un quartier que j'avais moi-même toujours évité pour ces mêmes raisons, ce qui rendait d'autant plus pertinent le fait de m'y intéresser.

Le *Vendredi 7 novembre 2025*, je réalise une marche exploratoire en solitaire dans le quartier Nord de Schaerbeek, en partant de l'arrêt Liedts. Dès le début du trajet, le ton est donné. Un urinoir pour hommes installé directement dans la rue révèle un espace pensé majoritairement par et pour les hommes. Ce dispositif trouve d'ailleurs un écho saisissant un peu plus loin dans ma balade, lorsque je croise deux femmes accroupies dans la rue, contraintes d'uriner à même le sol faute d'accès à des toilettes publiques. Ces deux scènes, dos à dos, illustrent avec une clarté brutale le déséquilibre des équipements urbains entre hommes et femmes dans ce quartier. Pour les uns, un dispositif dédié installé dans l'espace public, pour les autres, l'improvisation et l'invisibilisation.

En m'engageant dans la rue d'Aerschot, je ressens immédiatement que je ne corresponds pas à l'usagère typique du lieu. Je ne suis pas un homme, et cette simple différence me rend plus consciente de ma position dans l'espace. Des hommes se retournent sur mon passage et m'observent. Les regards glissent sur moi, au départ sans insistance apparente, pourtant ma gêne s'installe et s'intensifie. J'ai la nette impression de troubler un ordre tacite, celui d'un lieu où la présence féminine n'est tolérée que sous certaines conditions. Sur le trottoir d'en face, celui que j'ai volontairement choisi de ne pas emprunter, des femmes se trouvent en vitrine. En croisant le regard d'un homme adossé à un mur, je ressens une gêne profonde, comme si je devenais à mon tour un corps offert au regard. Je choisis de m'éloigner et de traverser la rue pour garder une certaine distance.

À une cinquantaine de mètres devant moi, j'aperçois deux personnes. L'une est complètement affaissée au sol, l'autre assise sur le seuil extérieur d'une maison. Je comprends rapidement que l'une d'elles est en train de consommer de la drogue. Par réflexe, je choisis de m'éloigner et de traverser la rue pour ne pas attirer l'attention. D'après plusieurs femmes interrogées dans mon questionnaire, ce type de scène n'est pas rare dans le quartier.

La rue de Brabant contraste nettement avec la rue d'Aerschot. Elle est animée, habitée, traversée par une foule variée où la mixité de genre et de culture est visible. Les commerces y sont nombreux et divers, le trottoir constitue un véritable prolongement des magasins, un lieu de rencontres et d'échanges. Les odeurs d'encens et les sons

de musiques orientales rendent l'endroit vivant et stimulant. L'ambiance y est plus accueillante, bien que dense et chaotique par moments, comme aux heures de pointes.

Des traces de présence et de revendication féminines ponctuent la balade. Plusieurs fresques soutenant ce propos figurent dans le quartier. En effet des fresques tel que : « Les filles sont aussi fortes que les garçons », le graffiti « Reine » ou encore l'affiche «Hommage aux femmes assassinées » témoignent incontestablement d'une volonté de visibilité des femmes dans l'espace public.

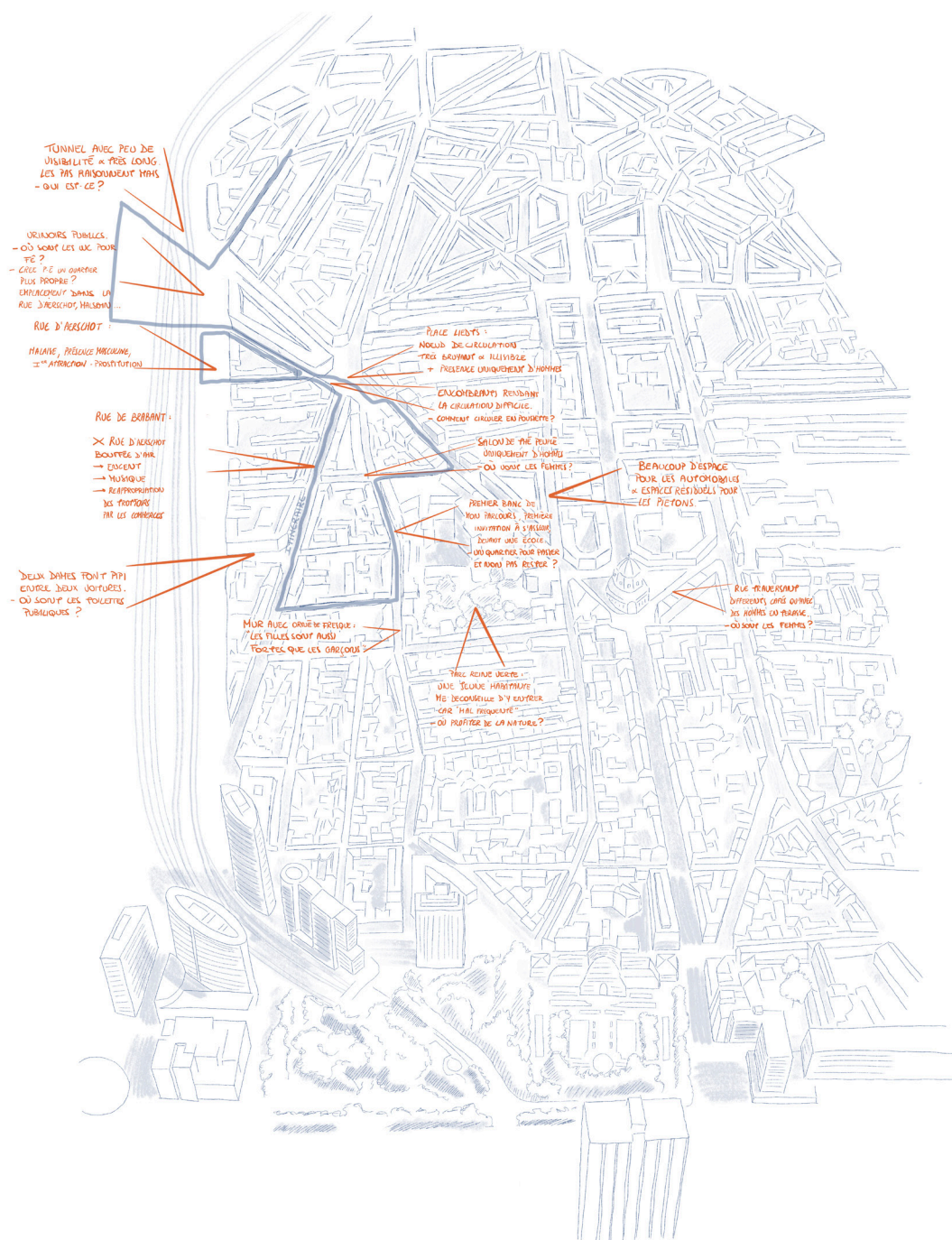
Les tunnels quant à eux, souvent perçu insécurisants et impersonnels sont ici décorés de peintures murales révélant une volonté locale d'embellissement.

En revanche, plusieurs éléments freinent l'appropriation de l'espace par les femmes dans le quartier. Les trottoirs encombrés et sous dimensionnés rendent difficile le passage avec une poussette, l'absence de toilettes publiques empêche un séjour prolongé, les assises sont occupées majoritairement par des hommes et un sentiment d'insécurité diffus s'exprime notamment dans les tunnels et certaines rues plus isolées.

Cette marche m'a amenée à me demander comment les habitantes du quartier ressentaient ces lieux :

- Sont-elles aussi mal à l'aise que moi dans la rue d'Aerschot ?
- Se sentent-elles constamment observées par les regards masculins ?
- Trouvent-elles une respiration dans le quartier Brabant ?
- Comment pratiquent-elles réellement leur quartier au quotidien ?

Ces questions soulèvent une interrogation plus large sur les conditions spatiales et urbaines qui permettent ou empêchent les femmes de s'approprier pleinement leur quartier et ce sont précisément ces conditions que les marches en one-to-one menées avec les habitantes ont permis d'explorer plus finement. En croisant leur vécu quotidien avec une lecture critique de l'espace public.



#4.1.3

La marche
exploratoire,
comme
outil d'écoute
en one-to-one
-en pratique

Avant d'organiser mes propres marches, il m'a semblé essentiel de prendre connaissance des constats déjà établis sur le quartier Brabant par d'autres personnes, et notamment dans un contexte de mixité de genre, ce qui diffère de l'approche non mixte que j'ai choisie pour mes propres balades. C'est dans cette optique qu'un échange avec Aya, membre du collectif Urbanistasbxl, a eu lieu. Dans le cadre de ses études, elle avait organisé deux marches exploratoires dans le quartier Brabant. La première lui avait permis d'explorer l'outil, la seconde, dont il sera question ici, constituait la marche aboutie. Aya est habitante du quartier Verboekoven, à quinze minutes à pied de la place Liedts, d'origine marocaine et vivant en Belgique depuis dix ans.

Sa marche réunissait une trentaine de personnes d'origines variées et en mixité de genre. La consigne était de « questionner l'appropriation et le fait de se sentir chez soi dans l'espace public ». Les retours fait par Aya concernant cette balade, ont permis de faire ressortir plusieurs constats importants qui ont orienté mes propres questions lors de mes balades.

Le ressenti :

La perception de la rue de Brabant a été très contrastée selon les personnes interrogées. Pour certaines, le flux, le bruit, et sa densité génèrent un sentiment d'aisance. L'ambiance rappelle des références culturelles et des souvenirs liés aux pays d'origine, notamment le Maghreb. Ensuite, les marchés et la vie de quartier, créant une perception positive associée à la familiarité et à la mémoire collective. Pour d'autres en revanche, cette même rue génère un sentiment de malaise lié au manque de repères et à une lecture de l'espace davantage comme un couloir de passage entre un point A et un point B sans sentiment d'appropriation.

La spatialité :

Certains commerces s'approprient l'espace public via leur étalage sur rue. La place Liedts est identifiée comme un point de malaise perçue comme un nœud de mobilité mal géré et difficilement appropriable malgré plusieurs réaménagements. La manière dont l'architecture intérieure dialogue avec l'espace public est également questionnée. À la Cage aux Ours, non loin de la place liedts (10 minutes à pieds), la forte présence masculine et le peu de femmes et enfants ainsi que l'orientation des bancs sont pointés comme des facteurs générant un sentiment d'insécurité.

Présence masculine :

Les avis divergent quant à la présence masculine dans l'espace public car pour certaines personnes, les groupes d'hommes adossés aux murs créent une présence rassurante et une forme de sécurité sociale. Pour d'autres, en particulier les femmes, cette même présence est source d'insécurité. Ces constats ont orienté mes propres observations lors des marches suivantes.

Par la suite, un entretien avec Agnese Macigliano, architecte et membre du collectif Urbanistasbxl, m’a apporté une information complémentaire. Dans le cadre d’un travail intitulé *Scienze del territorio, Rivista di Studi Territoriali*²⁷, elle avait eu recours à la marche exploratoire comme outil d’exploration. Il s’agissait ici non pas d’une marche exploratoire collectif mais plus précisément d’une marche en one-to-one, qu’elle avait jugée plus confortable et plus intimiste qu’une marche collective.

C’est cette formule qui a été retenue pour la suite de la démarche. L’objectif est de comprendre comment les femmes du quartier le vivent au quotidien, quels sont les endroits qu’elles affectionnent, ceux qu’elles évitent, et pourquoi, afin d’identifier des pistes d’amélioration pour l’espace public. Afin de récolter des informations directement auprès des habitantes du quartier, des demandes de participation ont été lancées sur plusieurs groupes Facebook schaerbeekois. Sur six répondantes, trois ont abouti à une marche. Trois marches exploratoires en one-to-one ont ainsi été organisées.

Protocole

Pour chaque marche, l’itinéraire a été laissé entièrement au choix de la participante ayant été prévenue en amont. Cette approche permet de comprendre pourquoi elle souhaite mettre l’accent sur tel ou tel élément plutôt qu’un autre et ce que ses choix révèlent de son rapport au quartier. Durant la balade, des interventions ponctuelles ont été émises de ma part afin de recueillir son avis et son ressenti sur des éléments préalablement identifiés lors de ma marche individuelle.

Chaque marche a été limitée à une heure maximum, comme conseillé par Aya. Elle précisait à ce sujet que « au-delà de ce temps, elle avait perdu les participants.es, qu’ils. elles commençaient à parler et être dissipés.

Profil des participantes

Les trois participantes ont des profils volontairement diversifiés, permettant de croiser des expériences et des vécus différents du quartier.

- *Claire* a la soixantaine et est habitante de la rue Vandermeersch.
- *Ezgi*, a la vingtaine et est habitante du quartier Brabant et étudiante en architecture.
- *Sophie* a la trentaine et est habitante du quartier Brabant.

La non-mixité est un choix qui s’inscrit dans la continuité de l’ensemble de ce TFE, avec pour but de laisser pleinement la parole aux femmes.

27 Marcigliano Agnese, R. S., Corsi Marcella (2023). «Is Brussels a ‘Care city’? A gender investigation on the effects of the public transportation system on carers’ lives.» *Scienze del Territorio. Rivista di Studi Territoriali* 11(2).

Les trois marches organisées avec Claire, Ezgi et Sophie ont mis en évidence des similitudes frappantes, tout en confirmant par moments les constats qu'Aya avait déjà établis lors de ses propres marches dans le quartier.

Un premier élément commun est apparu, celui *la frontière invisible* que chaque femme s'est construit dans le quartier.

- Pour Claire, cette limite est la chaussée d'Haecht, au-delà de laquelle elle ne s'aventure pas, estimant n'y trouver aucun intérêt réel, ce qu'elle qualifie de partie « bobo ».
- Pour Ezgi, la limite se situe à la rue de la Fraternité pour des raisons similaires à Claire.
- Sophie, évite de descendre plus bas que la rue Verte car elle perçoit la zone comme étant moins sûre.

Toutes trois ont également identifié des *places* qu'elles jugent *insécurisantes*. Elles n'y vont jamais ou très rarement, en raison d'une mauvaise fréquentation ou d'un manque d'intérêt. Claire exprime pourtant le souhait d'avoir davantage d'endroits de rencontre et de sociabilité près de chez elle.

La *stratégie d'évitement* est également commune aux trois participantes. En effet :

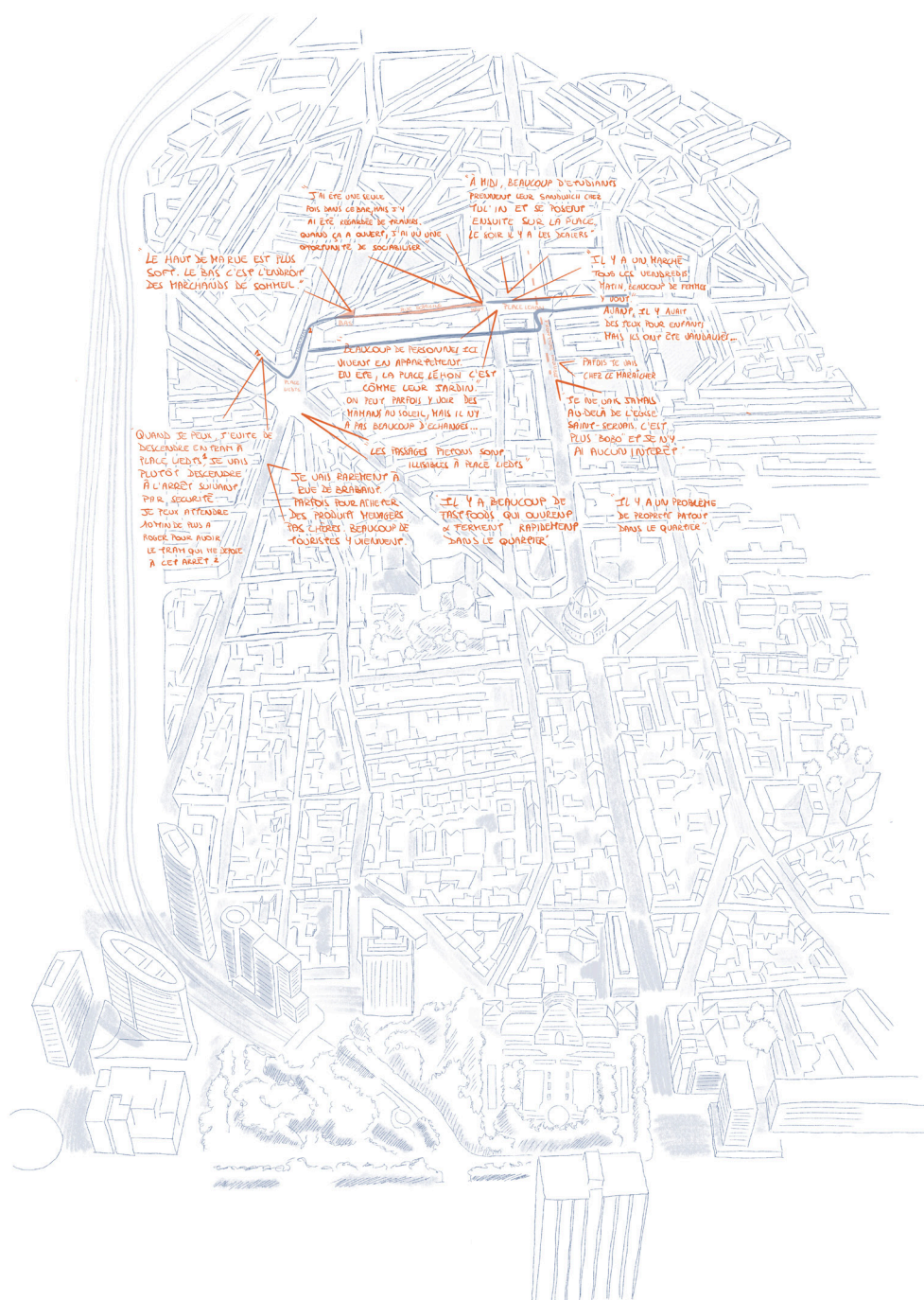
- Claire préfère attendre dix minutes de plus à Rogier pour prendre un tram qui la dépose directement en bas de sa rue, plutôt que de prendre celui qui arrive immédiatement mais la dépose à Liedts en soirée.
- Sophie et Ezgi, préfèrent marcher plus longtemps pour rejoindre la station Botanique ou Rogier plutôt que d'emprunter la station la plus proche.

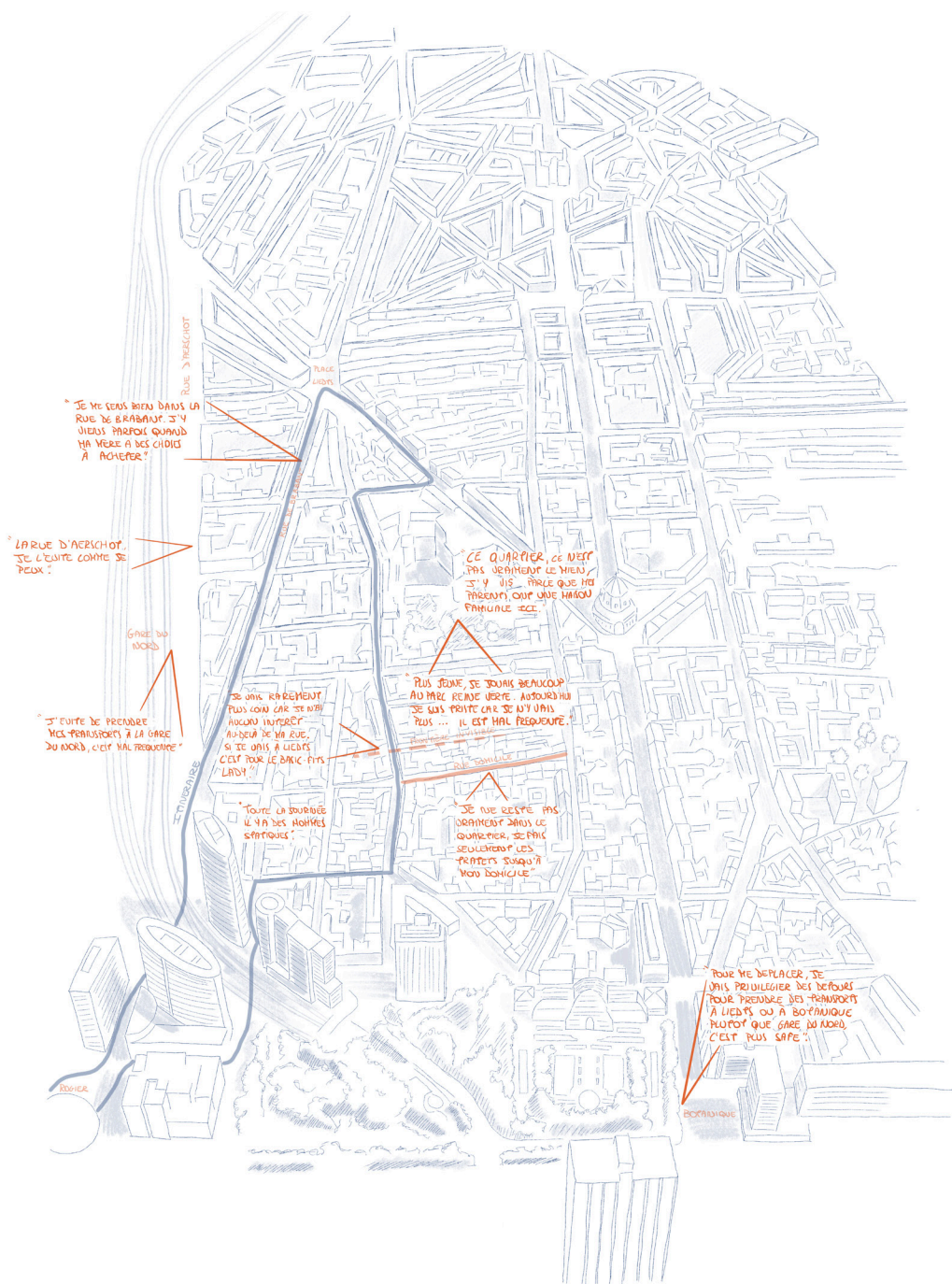
La *propreté* est également un critère qui est ressorti de manière unanime. Les trois participantes ont relevé le caractère sale du quartier, que ce soient les déchets sur les trottoirs, les encombrants abandonnés ou l'état général de certaines rues. Cet élément vient s'ajouter à la perception insécurisante du quartier.

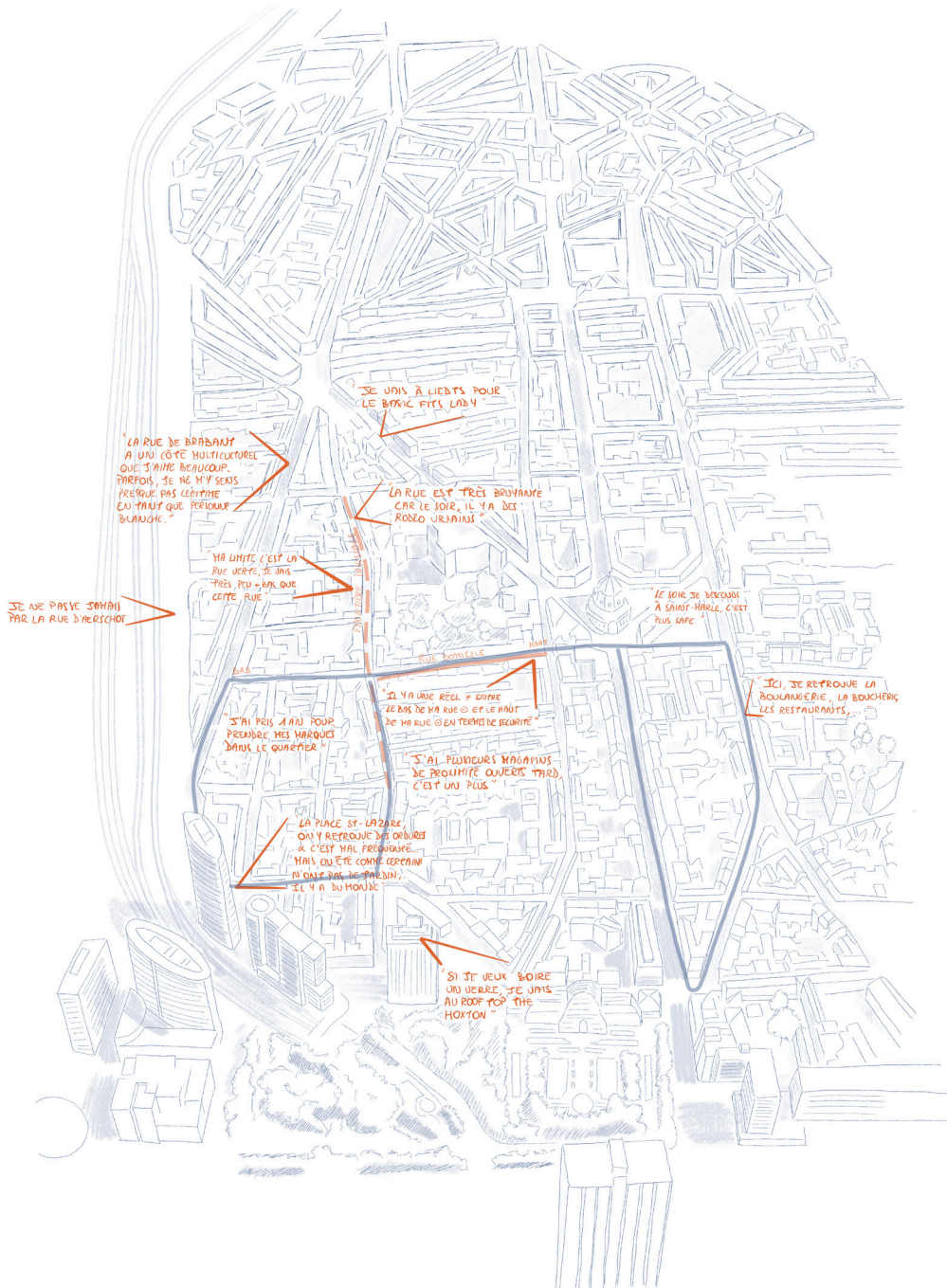
La *rue de Brabant* récolte des avis nuancés.

- Claire n'y va jamais car elle n'y trouve aucun intérêt.
- Ezgi s'y rend parfois avec sa mère lorsqu'elles ont besoin d'un produit particulier et s'y sent bien. Elle relie ce positionnement à ses origines turques.
- Sophie apprécie quant à elle la multiculturalité de la rue, tout en reconnaissant qu'elle peut parfois s'y sentir comme si elle n'était pas tout à fait à sa place.

La *rue d'Aarschot*, en revanche, fait l'unanimité : toutes l'évitent.







#4.2.1

Concours
BMA

En 2023, le BMA ou Maître architecte, - une instance publique ayant pour rôle de veiller à la qualité architecturale et urbaine des projets à venir de la Région de Bruxelles-Capitale, a publié un cadre de référence fixant les conditions minimales qu'un concours doit réunir pour bénéficier de son soutien, couvrant la sélection des candidats, la composition du jury, les honoraires ainsi que la transparence des résultats.

Du point de vue du genre, ce cadre est instructif à deux égards. D'une part, le BMA y recommande explicitement de veiller à l'équilibre de genre dans la composition du jury. Reconnaissant certainement en cela que la diversité des personnes chargées d'évaluer un projet n'est pas sans incidence sur le regard des décisions prises. D'autre part, l'inclusion figure parmi les exemples de disciplines spécialisées qu'un.e maître d'ouvrage peut choisir de valoriser lors de la sélection des candidat.es, au même titre que la participation citoyenne ou la circularité.

L'analyse de différents concours bruxellois, répondant à ces exigences, réalisée dans le cadre de ce TFE, confirme qu'une sensibilité au genre existe dans le milieu professionnel architectural. Quatre projets ont été retenus dans le but de les comparer à l'aide de l'outil d'analyse typologique.

- L'aménagement de la place du Nouveau Marché aux Grains.
- Le réaménagement du boulevard Émile Bockstael
- Le projet de réaménagement - Jamar-Midi
- Un concours sur les « rues apaisées »

Pour chacun de ces projets, une attention explicite portant sur l'inclusivité a été formulée dans les consignes des concours, témoignant d'une prise en compte croissante de cette dimension dans la commande publique architecturale bruxelloise.

Ces différents concours permettent d'identifier des leviers d'action architecturaux, et ce sur deux figures urbaines majeures ; d'un côté la place, espace où l'on reste, de l'autre la rue et le boulevard, espaces où l'on déambule.

Ces différentes analyses, croisées avec l'étude de terrain et la littérature étudiée, ont donc permis de dresser un catalogue typologique des solutions spatiales contribuant à la visibilisation des femmes dans l'espace public, à l'échelle de la place et de la rue.

Ce catalogue se dresse en deux parties. Dans un premier temps nous retrouvons des variantes de solutions répondants à des problématique de genre lié à l'espace public. Ces solutions proviennent directement des analyses de concours cité plus haut. Dans un second temps, le catalogue développe une boîte à outils d'intervention dans l'espace public faisant la synthèse des diverses lectures faites tout au long de ce TFE.

#4.2.2

La figure
de la place

Avant intervention, la *nouvelle Place du marché aux grains* comprenait des bancs pour les usager.ères ainsi qu'un terrain de basket, et était bordé de commerces, d'équipements et d'activités horeca. Un problème persistant y a été relevé, celui de la difficulté pour les jeunes filles d'y trouver leur place. Une situation qui s'accroît en soirée. Parmi les objectifs du concours, la question de l'inclusivité et plus particulièrement celle du genre, occupe une place centrale.

L'analyse des réponses proposées par les différentes équipes²⁸ permettent tout d'abord de dégager clairement les problématiques de genre identifiées dans l'espace public de la place, notamment :

- Les infrastructures sportives massivement utilisées par les hommes
- Un éclairage inadapté dans l'espace public
- Des choix et positionnements d'assises peu inclusifs
- Le manque d'accès aux infrastructures de première nécessité comme les toilettes, les tables à langer ou les points d'eau potable
- Les obstacles visuels entravant la lisibilité des parcours tels que la végétation, les panneaux ou certaines infrastructures

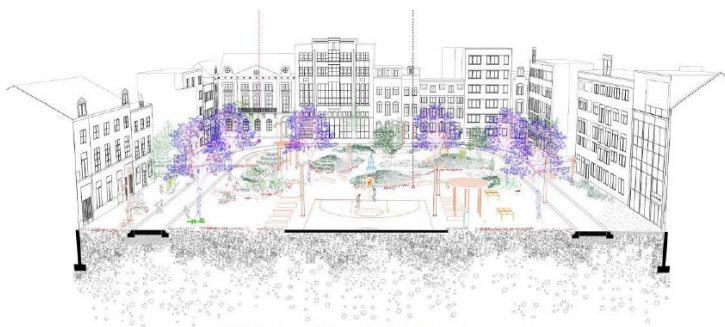
Pour chacune de ces problématiques, les solutions proposées dans le catalogue typologique s'appuient directement sur les réponses développées par ces équipes, constituant ainsi une boîte à outils concrète et ancrée dans des projets existants.

Les différentes propositions développent des alternatives d'aménagement visant à élargir les usages et à permettre à chacun.e de s'approprier l'espace. Une sélection de ces éléments a été reprise dans la boîte à outils réalisée dans le cadre de ce TFE.

28 Follow+Basil Descheemaeker (lauréat), Générale+Laura Muyldermans, Grue+CRIT, PTA, Taktyk+alive architecture.



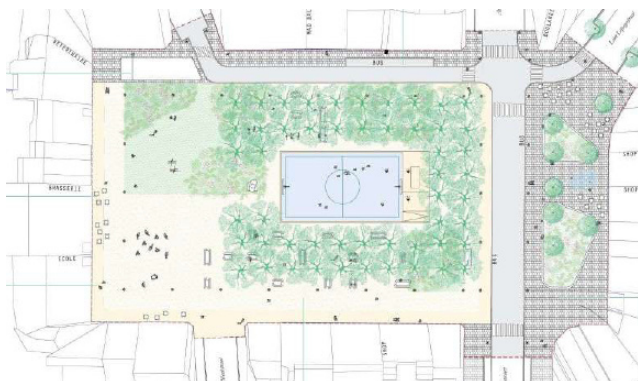
FALLOW + BASIL DESCHEEMAEKER



GÉNÉRALE + LAURA MUYLDERMANS



GRUE + CRIT



PTA



RUE D'ANGART

TAKTYK + ALIVE ARCHITECTURE

#4.2.3

La figure
de la rue

La rue et le boulevard sont trop souvent perçus par les femmes comme de longs couloirs permettant de se déplacer d'un point A à un point B. Les trois concours analysés ici proposent précisément de dépasser cette logique en imaginant ces espaces comme de véritables lieux de séjour et d'animation.

Le premier concours concerne le *boulevard Émile Bockstael* qui est caractérisé avant intervention par une forte présence de la voiture et du stationnement, laissant peu de place aux piéton.nes, au végétal et aux usages de séjour. Le concours a pour objectif d'améliorer la sécurité, de lutter contre les îlots de chaleur et de renforcer les infrastructures paysagères.

Le second projet est celui de *Jamar-Midi*, situé dans un nœud urbain complexe. Le concours propose un réaménagement de « façade à façade » afin de créer un espace ouvert possédant les qualités d'un espace public. Les intentions y sont portées sur la durabilité, l'accessibilité et la mise en relation avec les projets environnants.

Le troisième concours s'inscrit à une échelle plus locale et concerne les *rues apaisées* du quartier Midi où l'objectif est d'améliorer la qualité de séjour et la qualité paysagère des espaces publics.

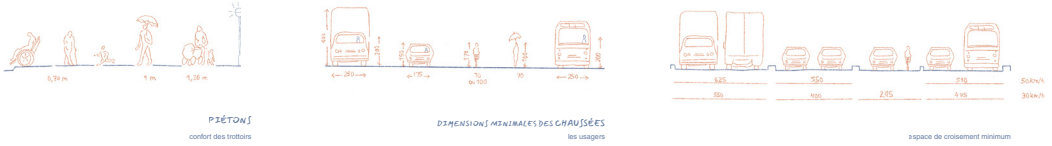
Dans ces trois projets, la question du genre n'est pas toujours abordée de manière directe. Les interventions visant à améliorer les mobilités douces et à répondre aux besoins des minorités reprenant ainsi les femmes.

Tout comme pour la place, différentes problématiques ont été identifiées pour les rues, notamment :

- Des choix et positionnements d'assises peu inclusifs
- Le manque d'accès aux infrastructures de première nécessité comme les toilettes, les tables à langer ou les points d'eau potable
- Les obstacles visuels entravant la lisibilité des parcours piétons tels que la végétation, les panneaux ou certaines infrastructures
- Le sous-dimensionnement des espaces piétons au profit des espaces automobiles

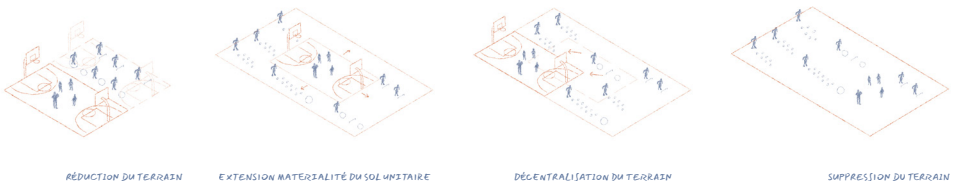
Les éléments de réponses à ces problématiques, tirés des propositions des équipes candidates à ces concours, constituent la base sur laquelle s'appuie le catalogue typologique développé dans ce TFE, offrant ainsi une boîte à outils concrète pour un aménagement plus inclusif de l'espace public.

DIMENSIONS DE REFERENCE POUR LA CONCEPTION



OUTILS

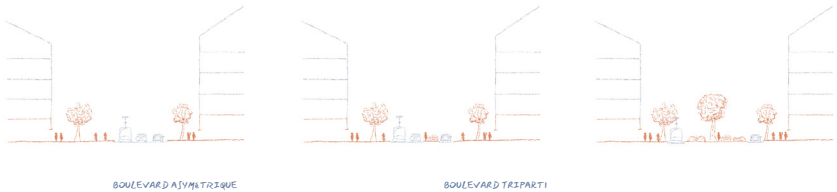
APPROPRIATION MASculINE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



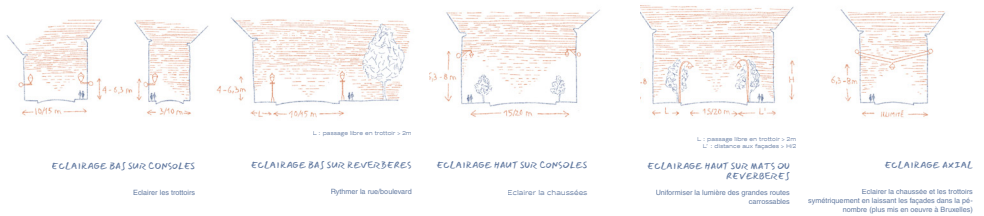
VÉGÉTATION GÉNÉRANT DES ZONES D'ANGLES MORTS



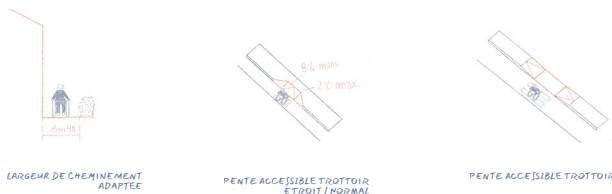
ORGANISATION GÉNÉRANT UN ESPACE PIÉTON RESIDUEL ET SOUS-DIMENSIONNÉ



ZONES D'OMBRE, DISCONTINUITÉS LUMINEUSES ET ECLAIRAGÉS INADAPTÉS



CONFIGURATION ET DIMENSIONNEMENT DES TROTTOIRS INADAPTÉS AUX USAGERS VULNERABLES



SECURITÉ



VISIBILITÉ DU PARCOURS



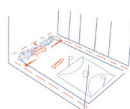
CLARTÉ DU PARCOURS



CO-SURVEILLANCE /
REZ-DE-CHAUSSEES ACTIFS



CLARTÉ DES ZONES DE JEUX

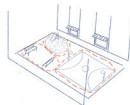


DISTANCE ENTRE
BANCS ET VOIERIE

LISIBILITÉ DE L'ESPACE



ÉCLAIRAGE ADAPTÉ



ZONNAGE CLAIR ET ORGANISÉ



CLARTÉ VISUELLE

ÉQUIPEMENTS



TOILETTES PUBLICS



EAU POTABLE



Poubelles Propres

CONFORT



ASSIÈGES DE REPOS SUR PARCOURS



ASSIÈGES DOUS AU MAR



ASSIÈGES ADAPTÉES AUX
DIFFÉRENTS USAGES

ACTIVITÉS DE LOISIRS



DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS



PROXIMITÉ ZONE PARENTS ET ZONE ENFANTS



VISIBILITÉ ZONE PARENTS ET ZONE ENFANTS

ACCESSIBILITÉ TEMPORELLE



SOUS-ESPACE PLAGE HORAIRES DES
ESPACE PUBLIC

#4.2.4

PLACE LÉHON ET RUE VANDER- MEERSCH

-Lecture critique
du contrat de
quartier durable

La place Léhon et la rue Vandermeersch s'inscrivent dans un Contrat de Quartier Durable. Dans ce cadre et au regard de la boîte à outils ci-dessus, il s'agit ici d'analyser les interventions proposées à travers une lecture attentive au genre, afin d'en identifier les limites et les manques.

Aujourd'hui, les limites du quartier tendent à être prises en compte dans le cadre du Contrat de Quartier Petite Colline²⁹. Plusieurs rues et places y sont inscrites, dont la place Léhon ainsi que la rue Vandermeersch qui lui est attenante.

Quatre objectifs structurent ce contrat de quartier :

- « Espaces publics : redéfinir la structure urbaine
- La fabrique de la rénovation : requestionner la qualité des logements et renforcer l'offre de logements abordables
- Equipements : renforcer l'offre des infrastructures sociales
- Projets socioéconomiques : doter le quartier de nouveaux projets, augmenter la résilience de la population la plus fragile »

Dans ce travail, l'attention se porte sur les aspects qui pourraient être améliorés, notamment en ce qui concerne les enjeux liés au genre. Bien que la proposition de projet rédigée en octobre 2025 présente des qualités importantes, notamment grâce à un travail de terrain basé sur un contact étroit avec les habitant.es du quartier, certains manquements restent perceptibles.

Plusieurs éléments peuvent ainsi être questionnés :

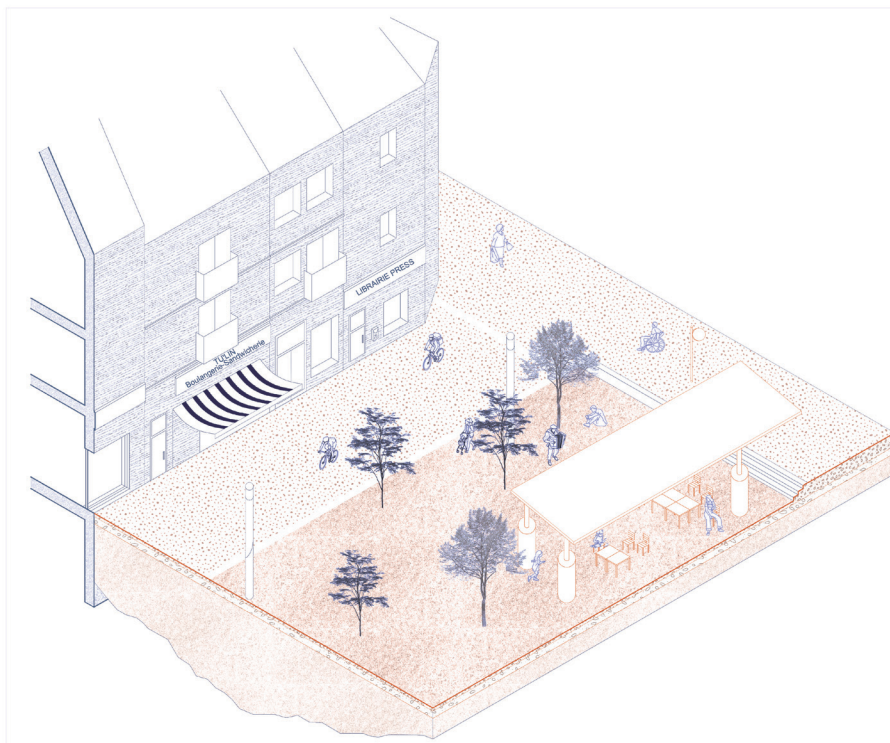
- Le projet prévoit différents aménagements comme des fontaines d'eau, des tables ou encore des plans de travail. Pourtant, un aspect fondamental n'est pas abordé, celui des *toilettes publiques*.
- La partie centrale de la place reste inchangée. Le *terrain de basket* est maintenu tel quel, en phase initiale comme en phase finale. L'ajout de gradins renforce même son rôle d'attraction principale. La question de savoir à qui profite réellement cet espace mérite alors d'être posée.
- La question des *rez-de-chaussée* n'est pas traitée. On retrouve une situation très proche entre l'état initial et la proposition finale, à l'exception de la zone devant les commerces qui devient piétonne, ce qui reste néanmoins un point positif.

29 <https://www.1030.be/fr/petite-colline-2020-20262028>

La proposition comporte toutefois plusieurs aspects intéressants :

- La mise en place d'ateliers participatifs ouverts au quartier, qui ont permis de recueillir des témoignages et de donner la parole aux usagers.
- Une attention particulière est portée à l'éclairage, permettant ainsi d'améliorer le sentiment de sécurité en soirée.
- Un maillage vert est envisagé pour répondre au manque d'espaces verts dans le quartier et inscrire la place dans une continuité avec le parc Josaphat.
- Le choix d'intégrer une végétation haute permet de dégager les vues sur la place et de répondre au besoin de *voir et d'être vu*.
- Une attention est également portée aux questions écologiques, notamment à travers la gestion des eaux de pluie, le choix des plantations et la prise en compte de l'existant.
- Enfin, une réflexion sur la sécurité routière est envisagée, par la mise en place d'un piétonnier.

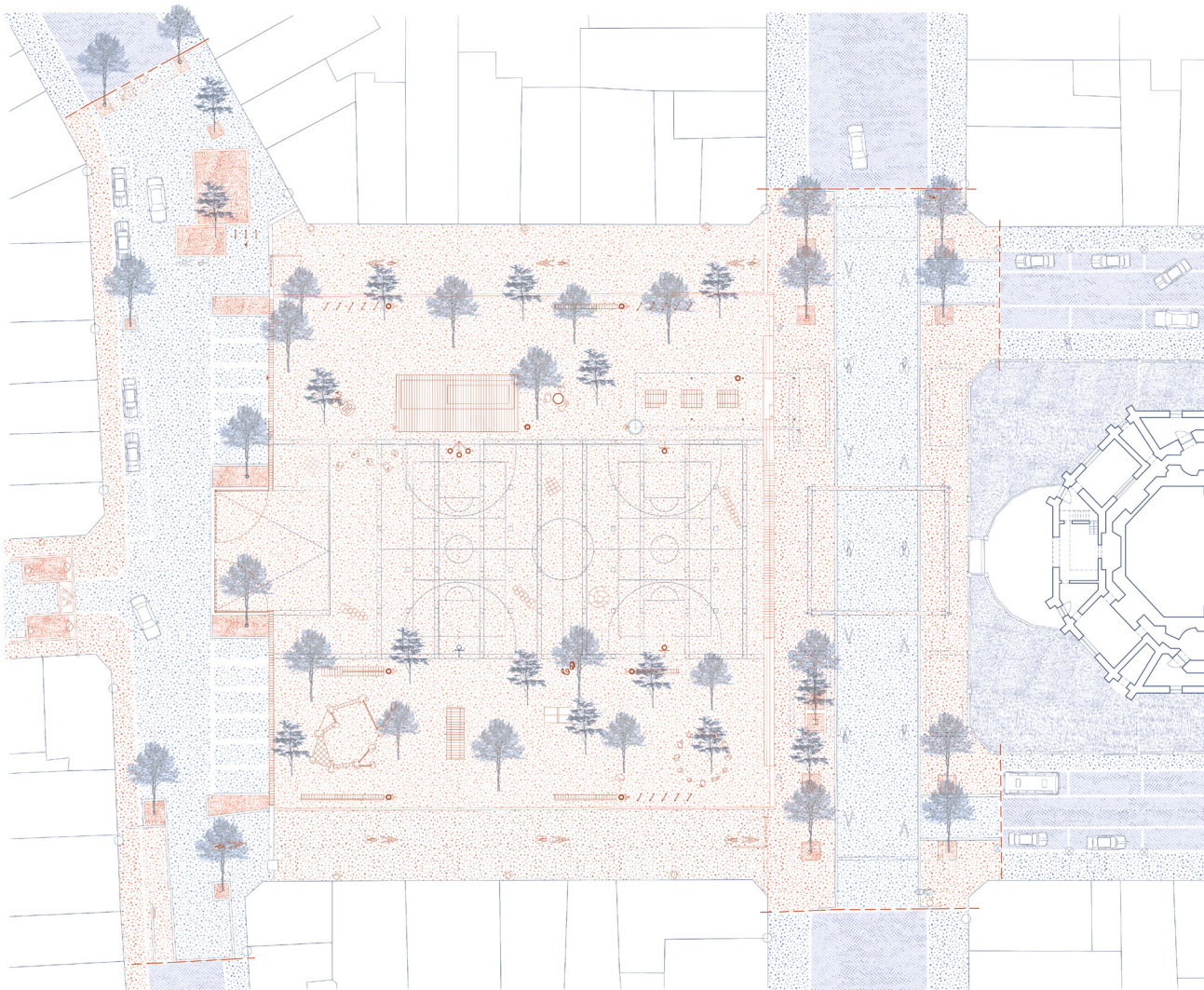
C'est à partir de ce diagnostic, de l'analyse de la proposition du contrat de quartier mais également de la boîte à outil, ainsi que des bases de lectures exposées tout au long du travail qu'une proposition de projet sera développée.

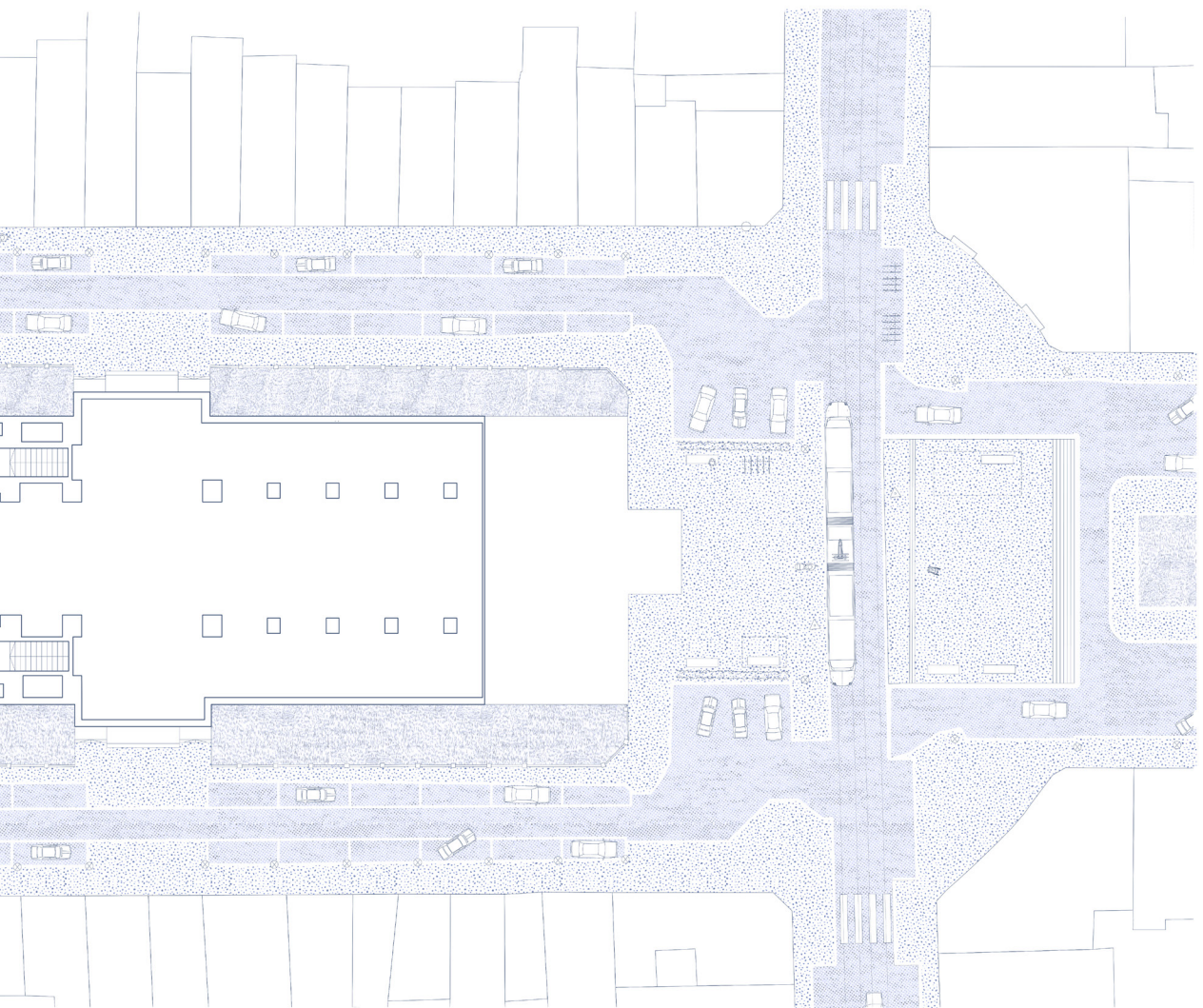


Représentation fragment de la place léhon selon le contrat de quartier durable

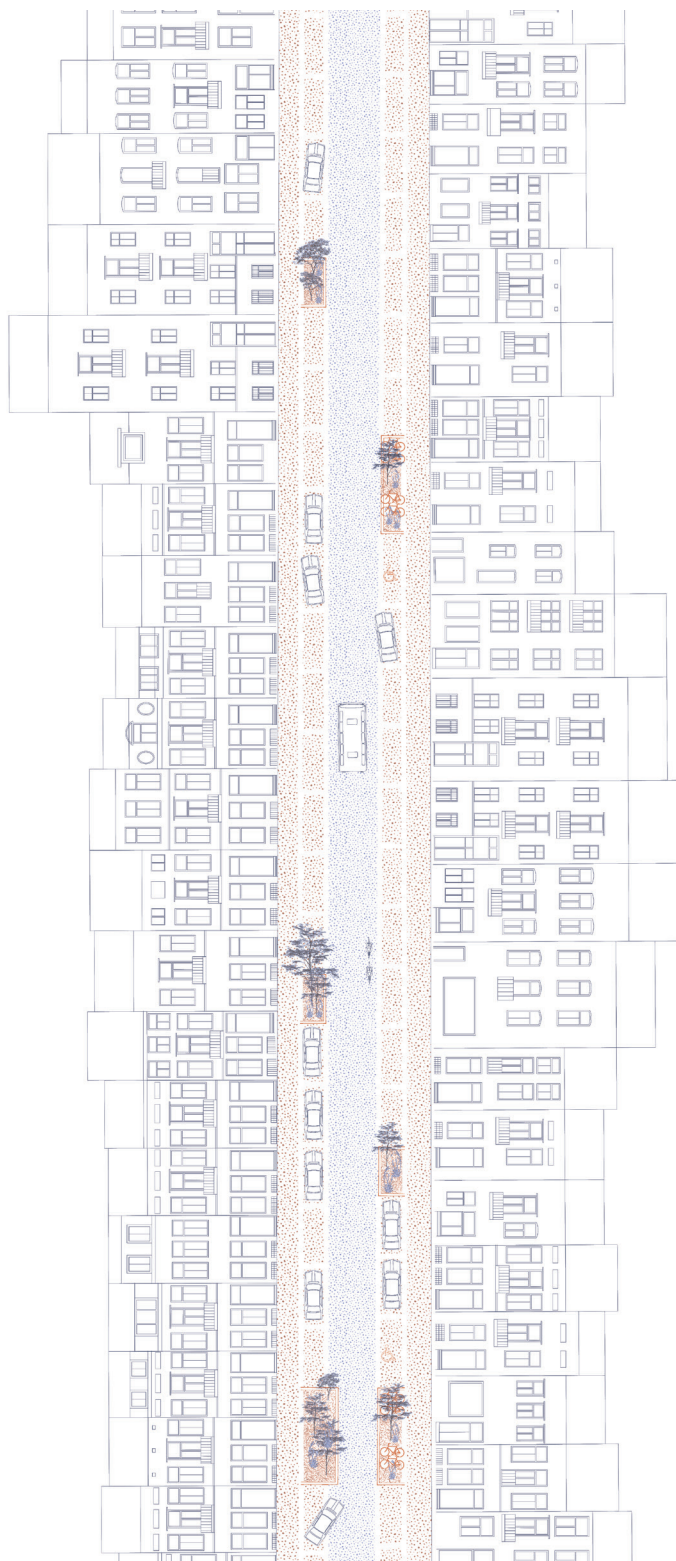


Dessin contrat de quartier durable : rue Vandermeersch avec végétation haute





Plan de la place Léhon selon le contrat de quartier durable



#5

RECHERCHE PAR LE PROJET

À partir des analyses présentées ci-dessus, l'objectif est de développer une proposition spatiale alternative, capable de mieux répondre aux besoins des femmes dans l'espace public. Ce cheminement amène alors à se poser la question suivante : et si la place devenait un lieu de séjour, et les rues des espaces de réappropriation ?

#5.1.1

La place
comme un lieu
de passage
- Place Léhon

Actuellement, la place Léhon est un lieu de rencontre à l'échelle du quartier lorsqu'elle est animée (marché, activités sportives, fête de quartier, ...) . En dehors de ces moments, elle devient principalement un espace de passage ou un lieu occupé par des activités de deal. Comme l'a exprimé une habitante rencontrée sur place, à partir d'une certaine heure, lorsque le soleil est couché, la place est occupée par des dealers et toute la mixité observée en journée disparaît.

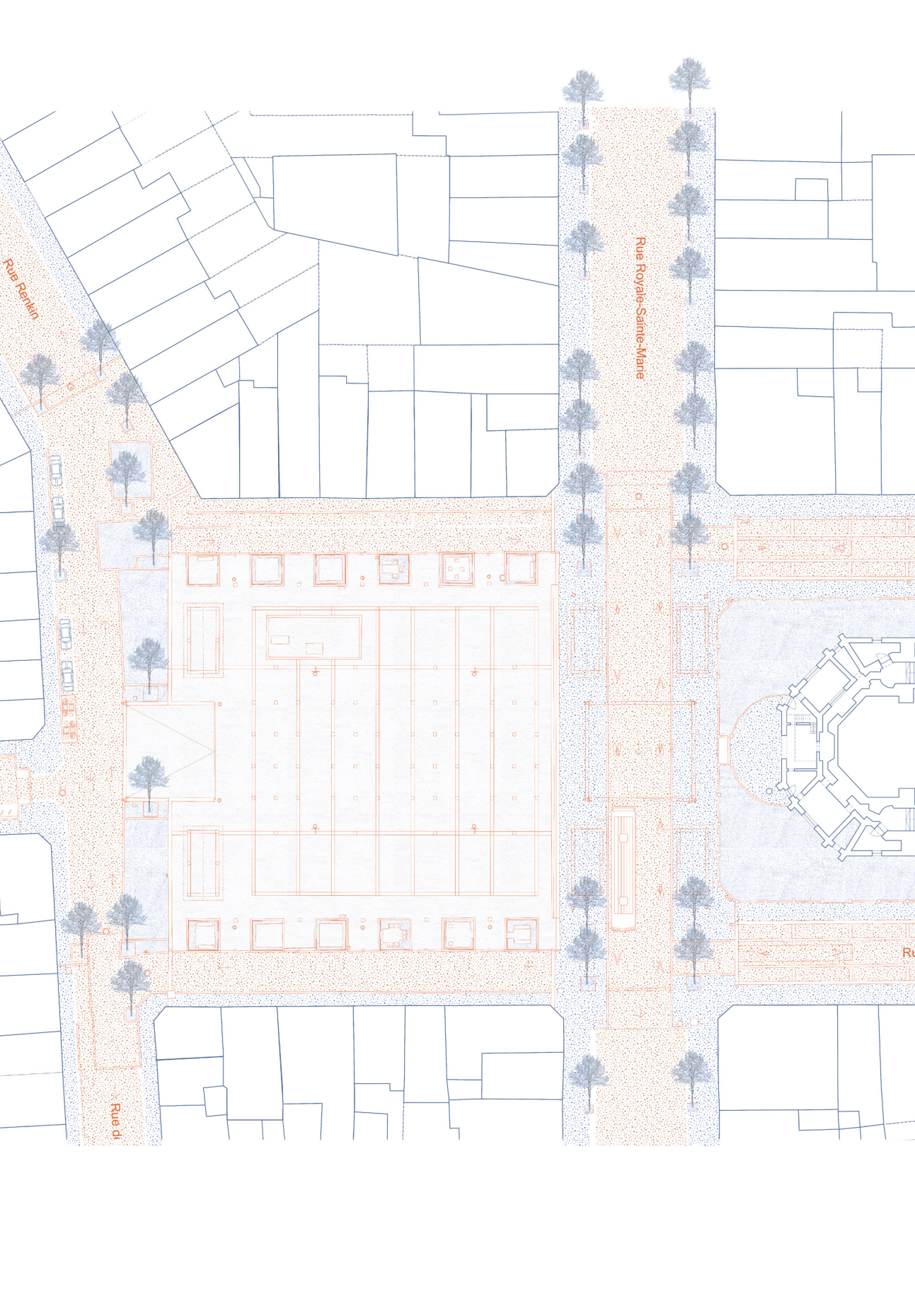
La place joue pourtant un rôle important pour les habitant.es. Elle agit comme une extension des logements qui ne disposent pas de jardin. En effet, en période estivale, elle devient un espace commun, un lieu extérieur partagé. Cet usage représente donc un véritable levier de projet, entre autres pour renforcer la mixité et la cohésion au sein du quartier.

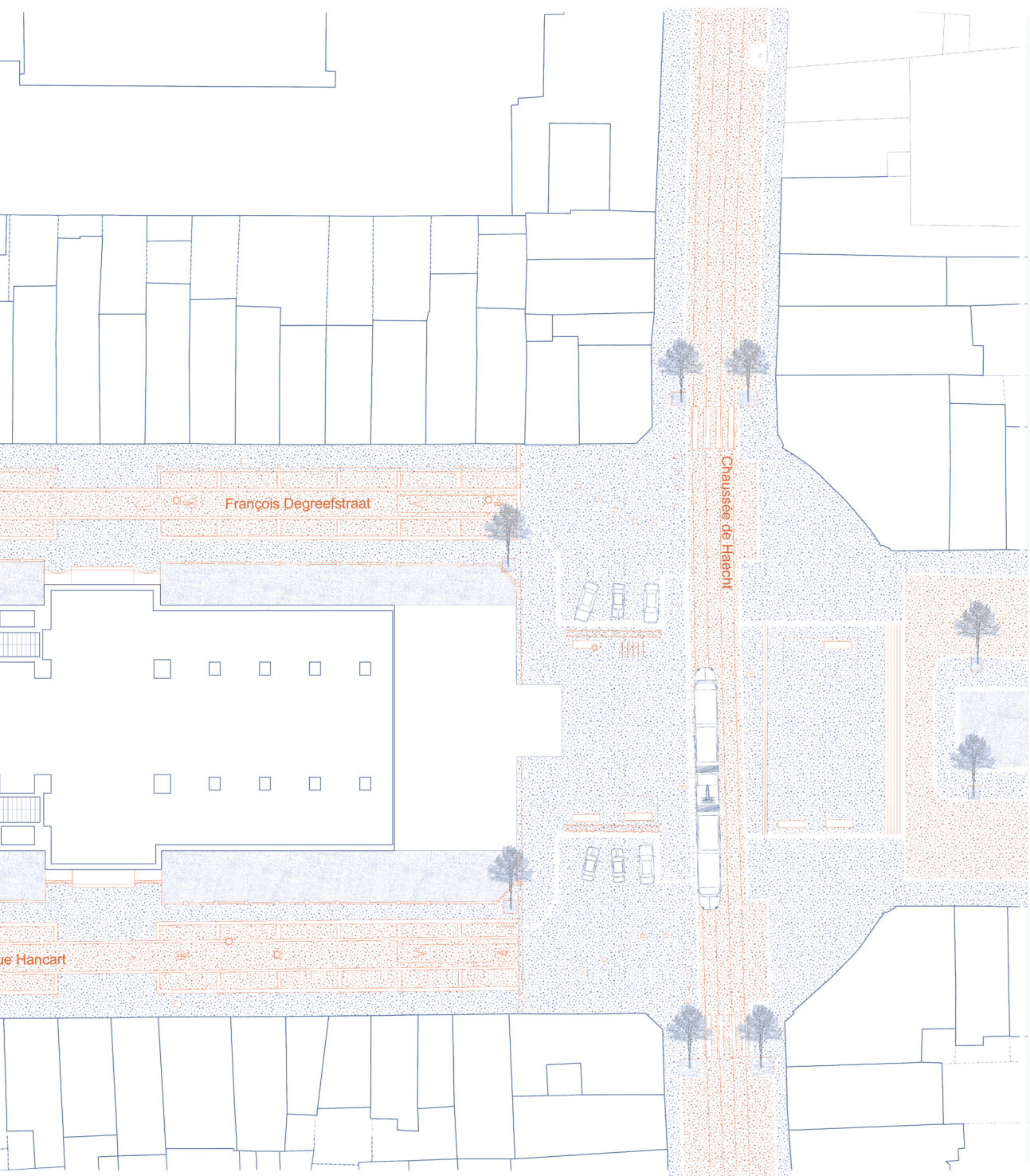
Aujourd'hui, la place est présentée comme un espace proposant une diversité d'usages, entre activités sportives, lieu de rencontre, marché ou encore espace de repas. Pourtant, la question de la mixité des usager·ères reste à interroger. Une occupation inégalitaire s'y observe, notamment en termes de genre. Cela peut s'expliquer à la fois par un aménagement peu adapté aux usages des femmes et par une appropriation dominante de certains espaces. Les équipements sportifs, et plus particulièrement les terrains de basket, occupent une place centrale. Or ces infrastructures, liées à des pratiques socialement construites, sont majoritairement investies par des hommes. Sur la place Léhon, la présence de deux terrains de basket au centre renforce cette non-mixité.

Aujourd'hui, la place présente plusieurs limites :

- Une présence importante d'infrastructures sportives qui ne favorise pas la diversité des usages
- Une absence de toilettes publiques qui limite la durée de présence, notamment pour les femmes
- Une place qui n'est pas entièrement piétonne, ce qui génère un sentiment d'insécurité lié au trafic
- Un manque de végétation relevé par plusieurs habitantes
- Des rez-de-chaussée peu en lien avec la place, limitant la présence de regards et la surveillance informelle
- Un mobilier urbain dégradé, insuffisant ou peu adapté à une occupation prolongée

L'enjeu est donc de tendre vers une occupation plus équilibrée, où chacune et chacun puisse trouver sa place. C'est cette réflexion qui traverse l'ensemble du projet et guide les choix d'intervention.





La place léhon : situation existante



Une place, des dangers



Une place, un accès



Une place, un terrain, des hommes

#5.1.2

La rue comme un tunnel

- Rue des palais
et Vandermeersh

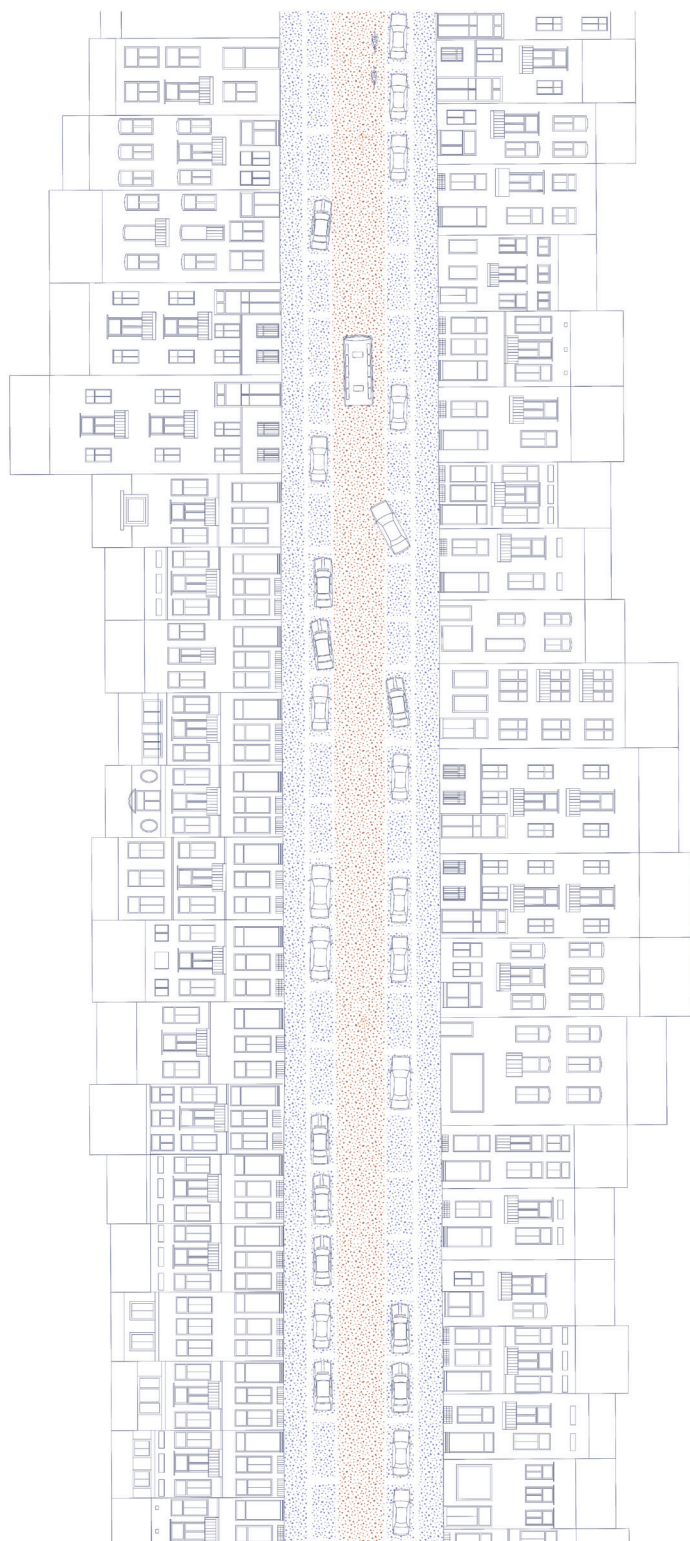
La rue Vandermeersch, dans son état actuel, n'a rien de particulièrement singulier. Il s'agit d'une rue résidentielle minéralisée comme il en existe beaucoup à Bruxelles. Elle offre néanmoins, à l'une de ses extrémités, une vue sur la place Léhon et sur l'emblématique église Saint-Servais, ce qui lui confère un certain charme. À l'autre extrémité se trouve ce que Claire, habitante de la rue, nomme la « zone des marchands de sommeil ». La rue répertorie par ailleurs un ensemble de maisons bourgeoises de style néoclassique inscrites à l'inventaire. Elle présente cependant plusieurs éléments problématiques :

- Un grand manque de végétation
- Une topographie en pente nécessitant une gestion des eaux de pluie
- Une omniprésence d'automobiles reléguant les piéton.nes et la végétation au second plan

La rue des Palais présente un visage très différent, aux fonctions multiples, accueillant aussi bien des centres de bien-être que des snacks, des bars, des écoles, etc. Sa bande centrale est occupée par les lignes de tram, bordées de part et d'autre par les voies de circulation automobile, puis par les bandes de stationnement, pour finalement laisser place aux trottoirs, véritables espaces résiduels de la rue. Elle présente cependant plusieurs éléments problématiques :

- Une configuration qui place l'automobile au centre et relègue les piéton.nes au second plan
- Des trottoirs étroits permettant à peine de circuler d'un point A à un point B
- Des trottoirs peu animés en raison de leur étroitesse
- Dans les rares terrasses rencontrées, une présence quasi exclusivement masculine, les cafés du quartier semblent donc leur être principalement destinés
- Aucun réel espace n'est envisagé à la mobilité douce

Il s'agit en réalité d'un espace vécu comme un long couloir que l'on voudrait à tout prix finir de traverser.



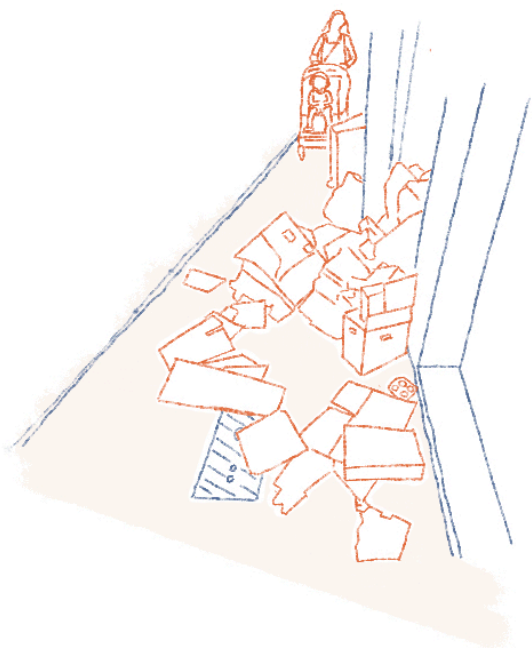
Situation existante : rue des palais



Une rue, des commerces, des femmes



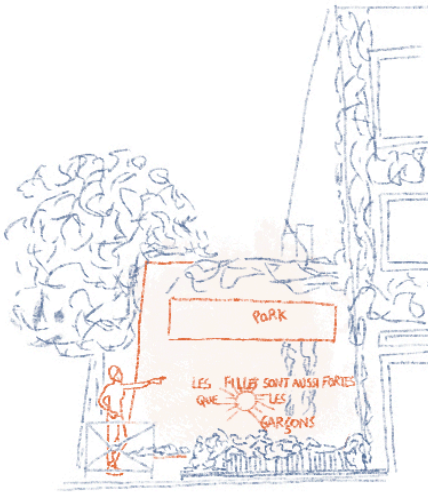
Une rue, des cafés, des hommes



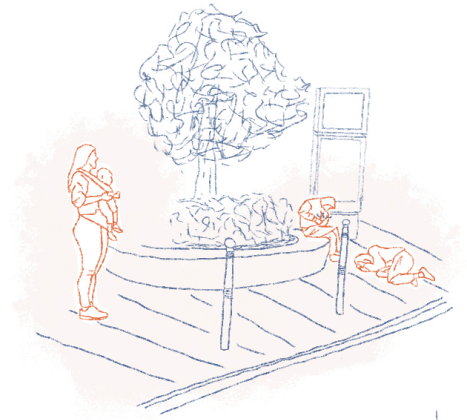
Une rue, des obstacles



Une rue, des malaises



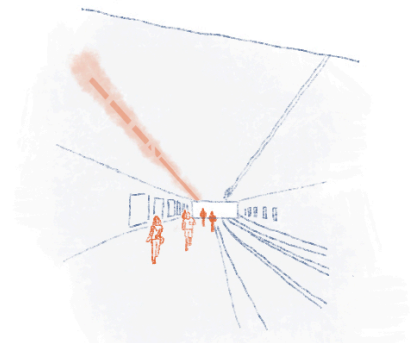
Une rue, des voix féminines



Une rue, des insécurités



Une rue, des urinoirs, des hommes



Un tunnel, des peurs

#5.2.1

La place
comme lieu
de séjour
- Place Léhon

En partant de l'idée de créer un espace d'extension de logement, disposer d'un espace répondant aux besoins de chacun.e devient primordial. Rétablir l'égalité des usages de la place s'impose alors comme une évidence. Tout.e habitant.e doit pouvoir s'y sentir chez soi, ou du moins à sa place. Plusieurs interventions sont mises en place dans le souci de dépasser les limites de l'existant ainsi que du contrat de quartier.

Les modifications apportées répondent toujours à la question suivante :

« A qui profite l'espace si j'interviens de cette manière ? »

C'est à partir de cette grille de lecture que les interventions suivantes ont été définies :

Sécurité et mobilité

Piétonnisation de la place, permettant de réduire la charge mentale des parents face aux dangers liés à la circulation routière.

Mise en valeur et lisibilité accrue des arrêts de transports en commun.

Ajout d'un accès PMR au niveau des escaliers existants bordant la place.

Usages et appropriation de l'espace

Intégration de bandes d'usages⁷ en face des commerces existants, leur offrant la possibilité de s'ouvrir sur la place et de créer une co-surveillance.

Réduction et décentralisation du terrain de basket, ainsi que prolongation de la matérialité de sol du terrain, offrant une diversité d'usages à l'ensemble de la place (possibilité de faire du roller, de la trottinette, ...)

Réagencement de la place du marché et extension sur la rue Royale Sainte-Marie, comme c'était le cas avant la période de confinement liée au Covid-19.

Mise en place d'aménagements ludiques à proximité des zones de détente.

Confort et séjour prolongé

Augmentation et diversification des assises proposées, plus adaptées aux différents besoins des usager.ères

7 Au même titre que « la bande piétonne » ou « la bande de stationnement », « la bande d'usage » est une zone de l'espace public dédiée aux rencontres, aux terrasses, aux parkings, aux plantations, etc. Cette bande permet une évolutivité dans le temps, si les besoins sont amenés à changer dans le quartier, une réorganisation de la fonction de la bande est facilement envisageable.

Création de zones d'ombrage pour favoriser une présence prolongée.

Diversité de luminaires selon les besoins et les usages.

Ajout d'accès permanents à des toilettes, d'une table à langer et de points d'eau, permettant un séjour de longue durée.

Nature et environnement

Plantation d'arbres créant des poumons verts, venant pallier le manque d'espaces verts dans le quartier et établissant une continuité avec le parc Josaphat, ancrant ainsi la place dans son environnement végétal.

Création d'un potager commun et participatif, faisant office d'extension de logement et de jardin extérieur partagé.

Identité et lien social

Réactivation et ouverture d'une partie du rez-de-chaussée de l'église sur l'extérieur, lui conférant un véritable parvis

Ajout d'une fontaine à l'effigie de Marie Popelin⁸ à l'avant de l'église, renforçant son architecture monumentale.

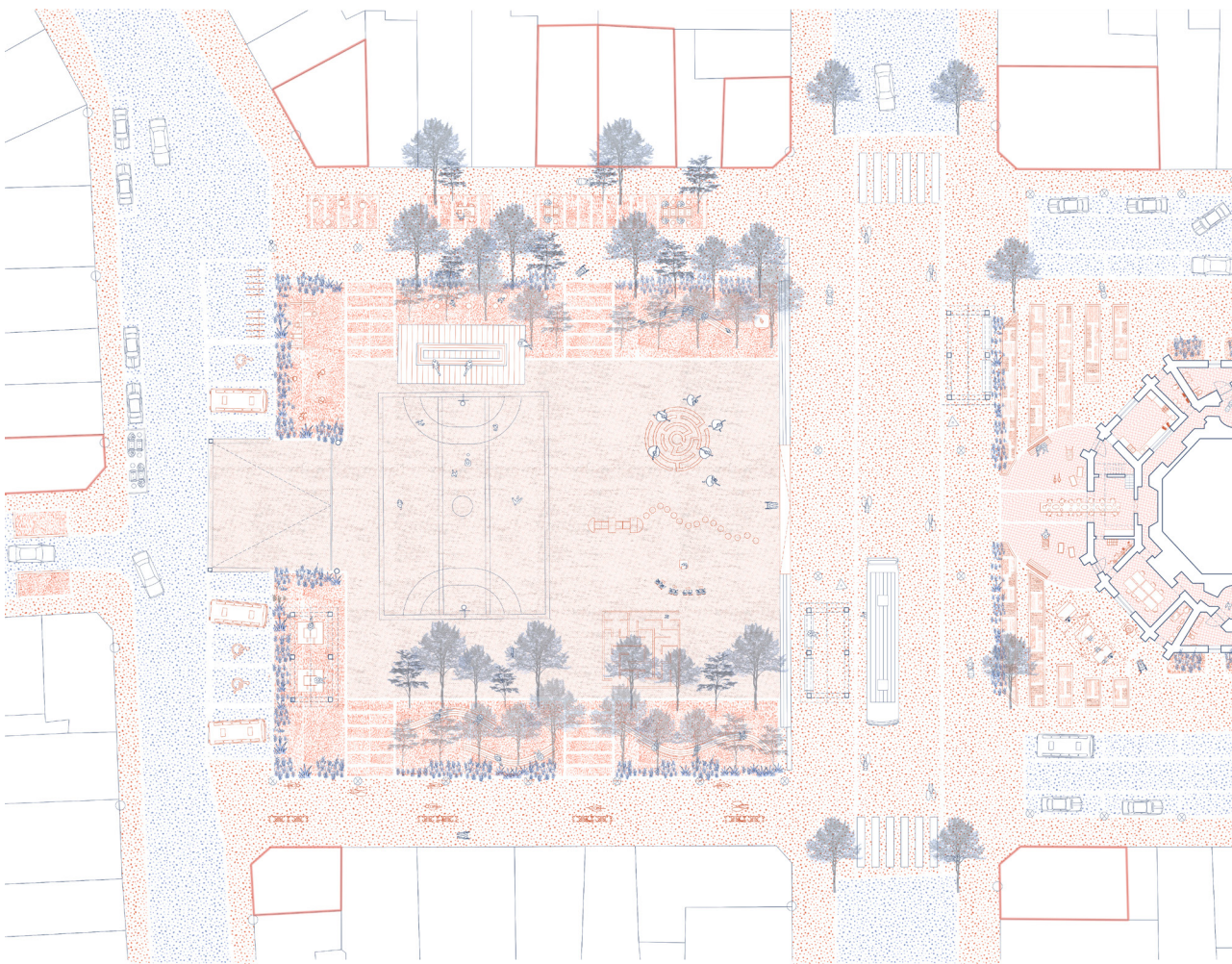
8 Maire Popelin est née à Schaerbeek en 1846. C'est la première femme belge docteure en droit. À la suite du refus de pouvoir exercer son métier, elle a fondé la ligue belge des droits des femmes qui a été le premier mouvement féministe Belge

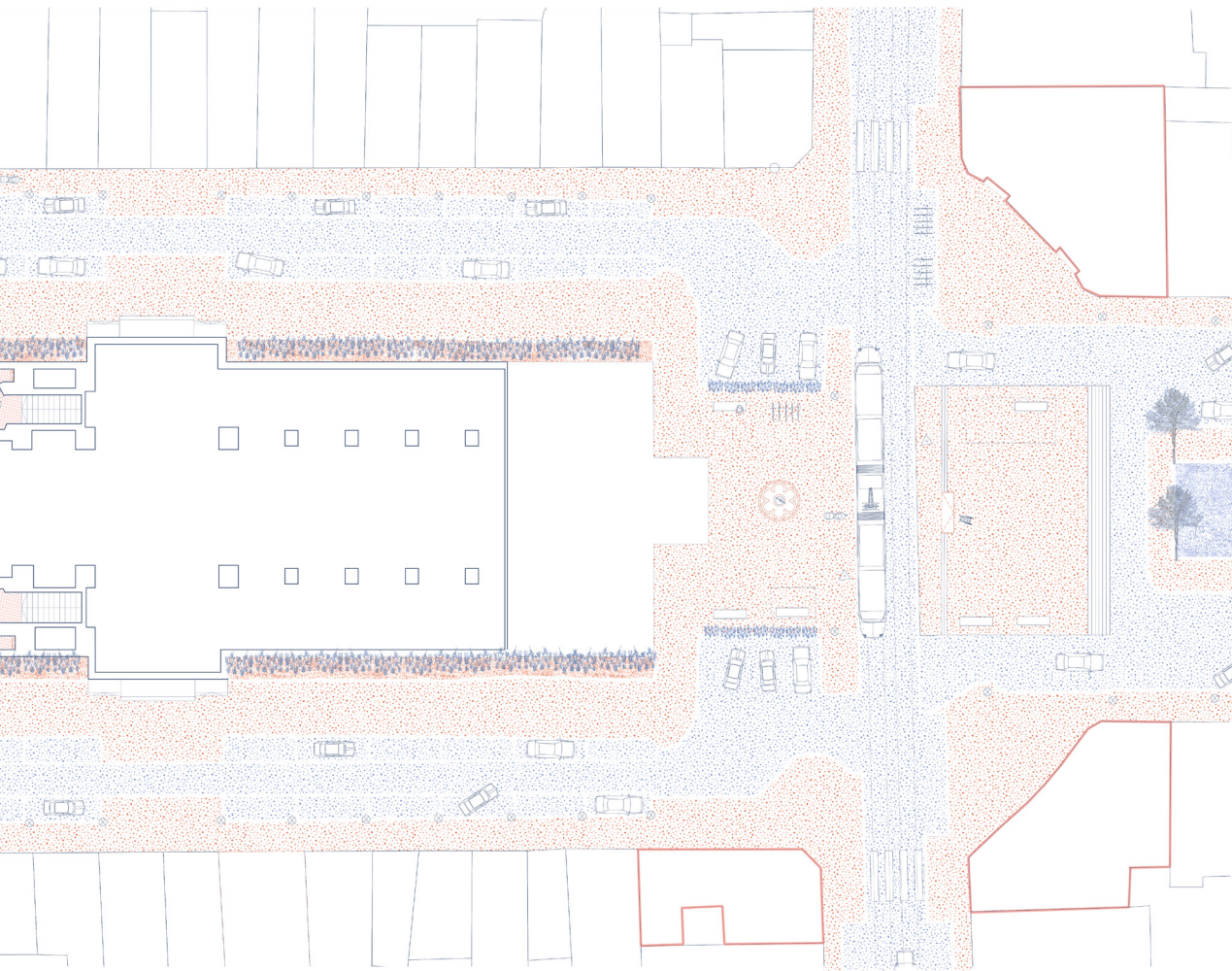


Place Léhon : ouverture des rez-de-chaussées



La place comme lieu de séjour





Plan place Léhon : situation projetée

#5.2.2

La rue comme lieu d'appropriation

- Rue des palais
et vandermeersh

Et si la rue devenait un réel lieu d'appropriation que l'on ne traverserait plus comme un couloir mais que l'on habiterait pleinement ? Et si l'espace piéton cessait d'être secondaire pour devenir le véritable moteur de la rue ?

La rue Vandermeersch, en raison de sa configuration et de ses dimensions de rue résidentielle, n'offre pas de possibilité de redimensionnement majeur. Elle peut néanmoins être rendue plus agréable par quelques interventions ciblées :

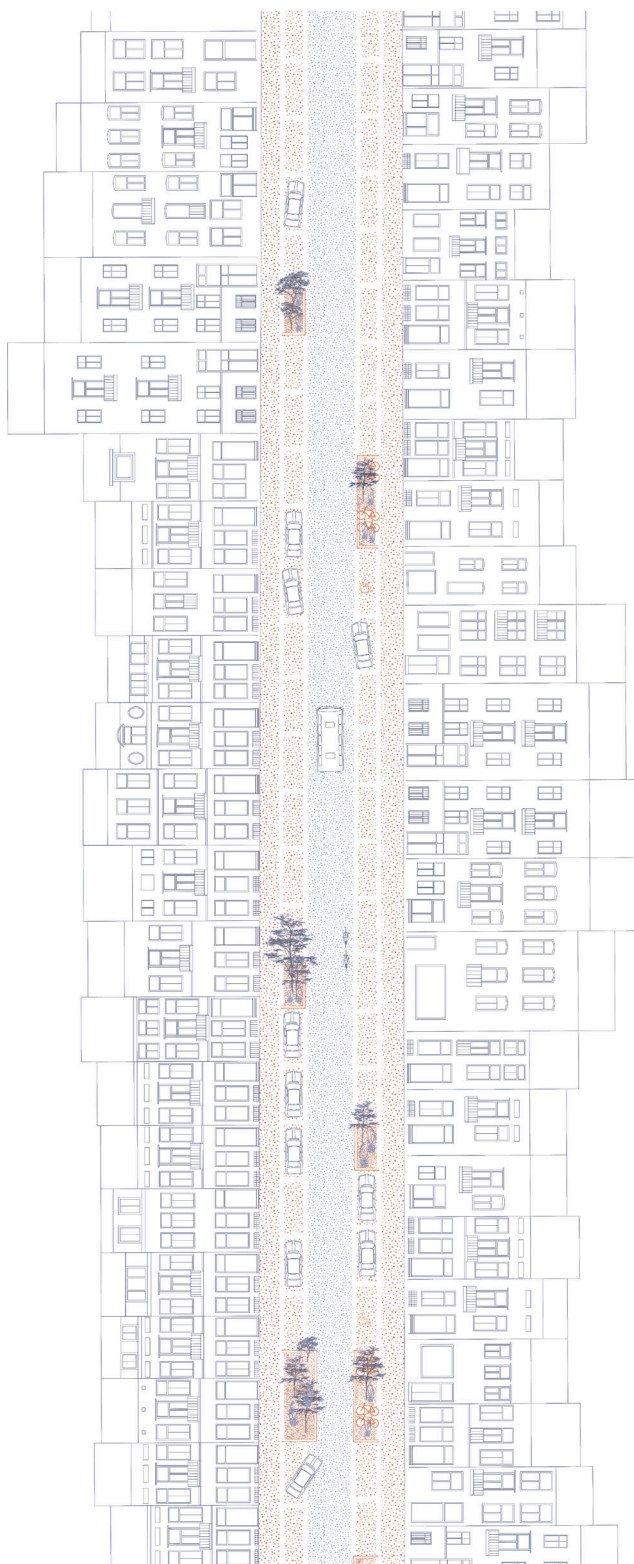
- Création de poches vertes apportant une respiration à la rue ainsi que des zones d'absorption des eaux de pluie
- Installation d'assises permettant d'y rester plutôt que de la traverser

La rue des Palais, plus large et aux fonctions plus diversifiées, offre quant à elle une multitude de possibilités d'intervention :

- Redimensionnement de la rue en réduisant les quatre bandes automobiles à deux, libérant ainsi davantage d'espace pour les piétons.
- Rehaussement et élargissement des trottoirs
- Création d'une réelle bande cyclable
- Ouverture des rez-de-chaussée, assurant une présence sociale en soirée et favorisant une réappropriation de la rue
- Ajout de bandes d'usages permettant une adaptation des fonctions dans le temps
- Ajout de toilettes publiques et d'assises permettant de s'attarder et de séjourner



Rue des palais : bandes d'usages évolutives



#6

CONCLUSION

Ce TFE s'est concentré sur deux typologies d'espaces publics par lesquelles les femmes sont amenées à passer, s'asseoir et évoluer quotidiennement : la place, où l'on aspire désormais à rester et à séjourner, et la rue, que l'on veut cesser de traverser rapidement pour commencer à l'habiter pleinement.

Ces deux typologies s'inscrivent cependant dans un parcours piéton bien plus large que le cadrage opéré dans ce TFE. Le quartier Brabant comprend bien d'autres rues et places présentant les mêmes réalités. Le parcours proposé ici, reliant la rue Vandermeersch, la rue des Palais et la place Léhon, s'inscrit dans un ensemble urbain plus vaste, où d'autres rues, d'autres places et d'autres espaces intermédiaires mériteraient que la question du genre y soit également posée.

Au-delà du quartier lui-même, le quartier Brabant s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large car il est traversé, connecté et influencé par des flux, des politiques ainsi que des projets qui dépassent ses frontières immédiates. Il est donc évident que la question du genre dans l'espace public ne peut pas se résoudre à l'échelle d'un seul quartier. Elle appelle une réflexion continue à plusieurs échelles, impliquant bensembles des acteur.ices qui fabriquent la ville au quotidien.

Ce TFE s'inscrit dans une ambition de comprendre comment l'espace public, et plus précisément celui du quartier Brabant, pouvait invisibiliser ou au contraire légitimer les femmes dans leur environnement quotidien.

Les réponses proposées relèvent principalement de l'ordre architectural et urbanistique. Or, si l'on veut être totalement objectif, dans la réalité ces interventions se heurtent de manière incontournable aux dimensions sociales et culturelles qui sont profondément ancrées en chaque individu.e. Un changement spatial et architectural ne peut à lui seul produire une égalité de genre durable dans l'espace public. Pour qu'un changement profond opère une évolution parallèle des mentalités et des représentations semble indispensable. Sans ces deux dimensions conjuguées, il est difficile d'envisager des résultats pleinement concluants à long terme.

Ce travail comporte également des limites qu'il convient de citer. En effet, l'échantillon analysé reste minime. Trois marches exploratoires ne peuvent prétendre couvrir la diversité des usagères de l'espace public du quartier Brabant. Dans le cadre d'une étude plus longue, un nombre plus important de balades aurait permis d'approcher une représentativité plus large. Il aurait également été nécessaire de toucher un public plus représentatif de la réalité du quartier, notamment une population étrangère et précaire, largement présente dans le quartier Brabant, que je n'ai pas réussi à atteindre à mon échelle et dont les expériences de l'espace public auraient pu considérablement enrichir cette recherche. L'intégration d'une marche en mixité de genre aurait par ailleurs peut-être pu apporter un éclairage complémentaire sur ce qui se joue de part et d'autre.

Ces limites s'expliquent aussi par le cadre scolaire et expérimental dans lequel ce travail s'inscrit. Les résultats obtenus auprès des participantes n'en demeurent pas moins révélateurs d'expériences largement partagées par les femmes dans l'espace public, et constituent une première amorce de réponse à une question qui mérite d'être poursuivie bien au-delà de ce travail. Car au fond, ce que ce TFE cherche à défendre, c'est une vision de la ville qui reste encore à construire.

A toi, petite fille, qui grandiras dans une ville qui ne t'attend pas. Et si, demain,
tu n'apprenais pas à éviter certaines rues. Et si ta présence n'était jamais de trop.
Et si la ville cessait de te demander d'être discrète, rapide, invisible.

Dans ce futur, nous ne marcherions plus seules. Nous marcherions ensemble
Les murs porteraient nos visages, nos voix, nos colères, nos joies.

Nos rues porteraient nos noms. Nos places deviendraient des lieux de rencontre,
de soin, de force. Des lieux pour rester, pour se rassembler, pour se reconnaître.

Ici, ta présence ne serait plus tolérée. Elle serait attendue. Ici, nous ne demanderions
plus la permission. Nous serions visibles. Ensemble.

Et la ville porterait enfin la marque de notre sororité.



ET SI ELLES POUVAIENT RESTER, ET PAS SEULEMENT TRAVERSER ?

#7

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Gyéjacquot, J.-P. (2015). Aménagement et équipement des espaces publics : Places, espaces paysagers, mobiliers, fontaines. Moniteur.
- Kern, L. (2022). Ville féministe : notes de terrain. Les éditions du remue-ménage.
- Lefebvre, H. (1968). Le droit à la ville. Anthropos.
- Manuel des espaces publics bruxellois. (1995). Iris.

Articles scientifiques et revues

- Anne Barrée, C. L. (mars 2015). Accès des femmes à l'espace public : une intervention féministe en zone urbaine. 41, Article 02/2015.
- Urban.brussels (2024). «Manuel espaces publics.»
- Eveillard, C. (été 1984). L'espace domestique, une critique féministe. Continuité, 24.
- Gillow, M. Explorer la pertinence du concept de travail domestique de mobilité. 16.
- Gillow, M. (1 janvier 2015). Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies. Article 87. Université Saint-Louis Bruxelles.
- Institut Wallon de l'évaluation, d. l. p. e. d. l. s. (2021). Espace public et inégalités de genre. 122, Article 12.
- Irène Zeilinger, L. C. (2012). Espace public, genre et sentiment d'insécurité. Garance ASBL, 21.
- Marcigliano Agnese, R. S., Corsi Marcella. (2023). Is Brussels a 'Care city'? A gender investigation on the effects of the public transportation system on carers' lives. Scienze del Territorio. Rivista di Studi Territoriali, 11(2).
- Marie Gillow, P. L. (mai 2017). L'anxiété urbaine et ses espaces : expériences de femmes bruxelloises. Article 112.
- mobiles, F. v. (octobre 2022). La mobilité des femmes. Revue de littérature, 67.
- Politique, r. b. d. a. e. d. d. (14 octobre 2012). Gender mainstreaming : l'urbanisme peut-il contribuer à l'égalité ? Revue politique. Asbl politique.
- Rollot, M. (Lundi 27 mai 2024). Décoloniser l'architecture ici et maintenant. AOC, 7.
- socialistes, F. p. (Juin 2019). Laisse les filles tranquilles. 30, Article 66.
- Stéphanie Condon, M. L., Florence Maillochon (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. Revue française de sociologie, 46, 265–294. Editions Ophrys.

Articles de presse

- Charrel, M. (03 novembre 2021). Vienne, pionnière des villes sensibles au genre. Le Monde.
- RTBF (1 mai 2026). Schaerbeek et Saint-Josse : tous les commerces du Quartier Nord devront fermer entre 1h et 6h du matin. <https://www.rtbef.be/article/schaerbeek-et-saint-josse-tous-les-commerces-du-quartier-nord-devront-fermer-entre-1h-et-6h-du-matin-11695064>

Mémoires et travaux universitaires

- Cocault, M. (2022). Analyse de la représentation des femmes dans l'espace domestique de 1945 à 1983 à travers le prisme du Salon des arts ménagers. Ur2-hb. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04160599>
- Devresse, M. (2024). Le genre dans l'espace public : Le cas du boulevard Maurice Lemonnier. UCLouvain. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/3820842>
- Tanouti, Y. (2018). Quelle place pour les jeunes filles dans l'espace public ? : réflexions à partir de la marche exploratoire. UCL, Bruxelles. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/2020282>
- Yousra, A. (2024). De quelle manière peut-on repenser l'aménagement des espaces publics afin d'assurer un environnement plus sécurisant et inclusif pour les femmes à Bruxelles ? UCLouvain.

Rapports et guides

- CIV, é. d. (décembre 2012). Guide méthodologique des marches exploratoires, des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier.
- Espaces publics en milieu rural : guide unique pour des aménagements spécifiques. (2019). Fondation rurale de Wallonie.
- fédérale, P. (2024). Analyse fédérale du Moniteur de sécurité.
- hommes, I. p. l. é. d. f. e. Gender mainstreaming.
- hommes, I. p. l. é. d. f. e. d. (15 janvier 2024). Loi relative à l'intégration de la dimension de genre dans les lignes politiques des autorités fédérales. <https://igvm-iefh.belgium.be/fr/themes/gender-mainstreaming/legislation>
- Irène Zeilinger, L. C. Les casernes à Namur : un nouveau quartier pour plus d'égalité de genre.
- rue, I. d. (2023). Fontaines d'eau potable et toilettes gratuites.
- Teresa Iglesias Lopez, L. C. (décembre 2023). Rapport : «Pour des toilettes publiques inclusives». Garance ASBL.
- transports, S. p. f. m. e. (Novembre 2025). Enquête fédérale sur la mobilité en Belgique.
- villiers-le-bel, V. d. (2015). Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics : Méthode et outils. Ville de Villers-le-Bel.
- Vogel, J. (s.d.). La marche exploratoire. <https://www.dthinking.academy/blog/la-marche-exploratoire>
-

Documents politiques et institutionnels

- Bruxelles-capitale, G. d. l. r. d. (2022–2025). Plan bruxellois de gender mainstreaming et d'égalité entre les femmes et les hommes.
- Bruxelles-capitale, R. d. Genre.
- Bruxelles, B. m.-s. p. r. d. (2021). Synthèse de Good Move - Plan régional de mobilité 2020-2030.
- Bruxelles, B. m. s. p. r. d. (2023). Enquête sur les comportements de déplacement 6, Région Bruxelles-capitale.
- commune), I. B. d. S. e. d. A. O. d. l. S. e. d. S. d. B.-C. C. c. (2016). Zoom sur les communes : Schaerbeek.
- Perspective.brussels. (Mars 2026). Vers une ville inclusive, gender mainstreaming de la planification du territoire, diagnostic des inégalités de genre en Région Bruxelloise.
- perspective.brussels. (Octobre 2021). Territoire Nord - Diagnostic et dyna-

miques actuelles.

- Schaerbeek, A. c. d. (1 mai 2023). Safe place : des lieux sécurisés dans le quartier Brabant. <https://www.1030.be/fr/actualites/safe-place-des-lieux-securises-quartier-brabant>

Documents de projets urbains et contrats de quartier

- Brabant, I. (2019). Imagine Brabant - Un quartier Brabant plus agréable. <https://imaginebrabant.wordpress.com/>
- Contrat de quartiers durables, s., Renovas. (Février 2021). Contrat de quartier durable - Petite colline - programme.
- Contrat de quartiers durables, s., Renovas. (Juin 2020). Contrat de quartier : Petite colline - situation existante.

Projets d'aménagement et études techniques

- Atelier horizon, B. D. (31 octobre 2023). Boulevard promenade -Réaménagement d'une infrastructure routière en boulevard-promenade.
- CRIT, G. Réaménagement de la place du nouveau marché aux grains.
- Descheemaeker, F. B. (26 octobre 2023). Nieuwe graanmarkt.
- Multiple, A. B. (31 octobre 2023). Réaménagement du Boulevard Emile Bockstael.
- Muyldermans, L. (26 octobre 2023). Place du nouveau marché aux grains.
- ORG, L. d., Dries, Bollinger + Grohmann. (29 mars 2024). Jamar midi.
- skope. (15 juillet 2024). Des espaces publics apaisés au cœur du quartier.
- Studio Paola Vigano, c. t., Arcadis. (29 février 2024). Jamar - Midi Poincaré figures de co-existence.
- Sweco, b. p. o. (15 juillet 2024). Quartier midi - rues apaisées.
- Sweco, b. p. o. s. (2023). Bockstael central social.
- Sweco, b. p. o. s., Kollektif landscape. (2024). Note d'intention.
- Taktyk, A. a., Arcadis, Manon Brûlé, Radiance 35. (2023). Place aux graines.
- Urbanistes, O. P. e. (31 octobre 2023). La promenade Bockstael.
- VVV + BIOS, O., BRAT. (2024). Des espaces publics apaisés au cœur du quartier.

#8

ANNEXE



6. Maison communale - Schaarbeek

« Sur la place léhon, en fin d'après-midi, il ne reste plus que les dealers »
 « À l'ouverture du café irish l'avenue, j'ai eu espoir d'y socialiser mais je m'y suis pas sentie à ma place »



5. Eglise Saint-Servais

« Je ne vais jamais au delà de la chaussée de haecht (frontière invisible), je n'y trouve aucun intérêt, c'est la partie plus bobo »

« Il y a une muraille dans le quartier, mais qui n'est pas généralisée »

« Si je rentre tard, je vais d'office descendre à l'arrêt Saint-marie, c'est plus sage »

« Il y a une réelle différence entre le bas de ma rue, gare du nord et le haut, saint marie, en terme de sécurité »

« J'ai créé une limite dans mon quartier (frontière invisible). En dessous de la rue verte, je ne m'y aventure que par nécessité, je privilégie la zone en haut de la rue verte »

« Je ne m'ai pas l'impression que c'est mon quartier, je ne ressens pas le sentiment d'appropriation »

« Je circule dans le quartier que pour aller jusqu'à mon domicile »

« Pour me déplacer je prends les transports à Rogier ou à Botanique mais jamais à gare du Nord »

« J'aurais de passer à place Léoniti en soirée. Je préfère attendre le prochain tram à rogier 10 min et descendre près de chez moi »



1. Rue d'aerschot



2. Rue de Brabant

« La rue de Brabant à été multiculturelle que j'aime beaucoup. Parfois, je m'y sent presque pas légitime en tant que personne blanche »



3. Gare du Nord



4. Parc reine verte

« Je ne vais jamais au delà de cette rue (frontière invisible) parce que je n'y trouve aucun intérêt »

« La place Saint-Lazare, je m'y vais jamais. On y trouve des ordures et c'est mal fréquenté... En été au contre, comme certains n'ont pas de jardins, il y a du monde »

PLACE ROGIER

BOTANIQUE

« J'ai jeté un œil avant de prendre mes margues dans mon quartier »

« Quand je veux boire un verre, je vais au rooftop du Mouton »



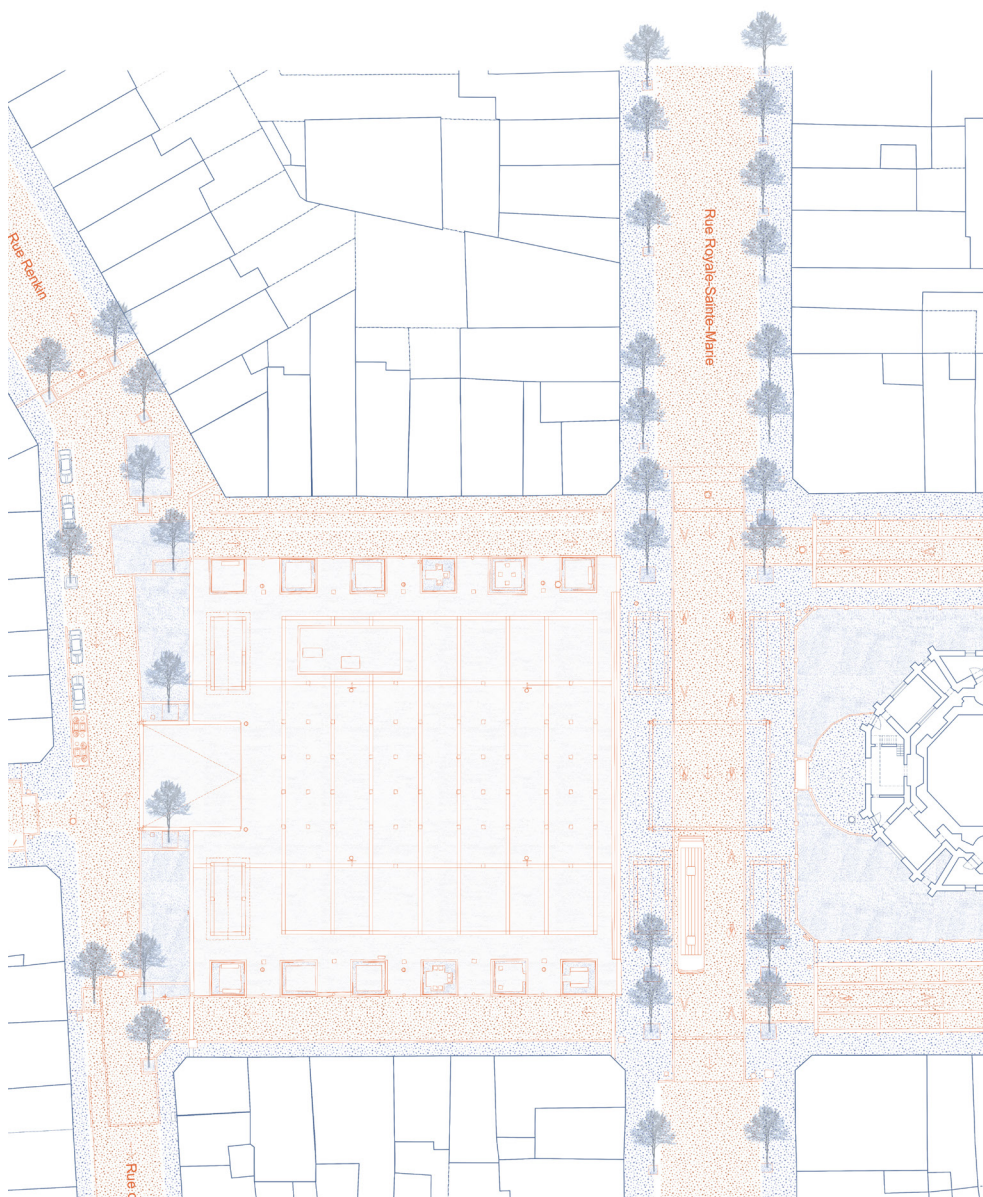
Une place, un accès



Une place, des hommes



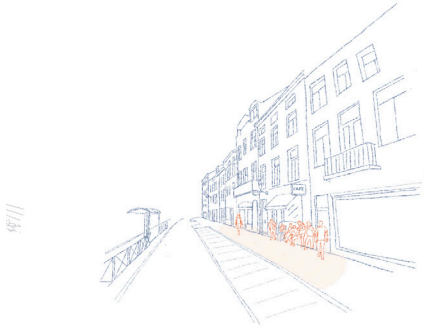
Une place, des dangers



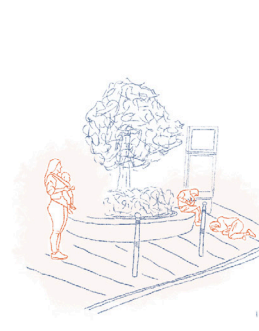
PLACE LÉHON
Situation existante

ANALYSE ÉTHNOGRAPHIQUE

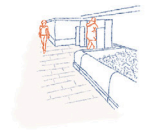
Quelles conditions spatiales et sociales l'habitant
et visibiliser les femmes dans l'espace public



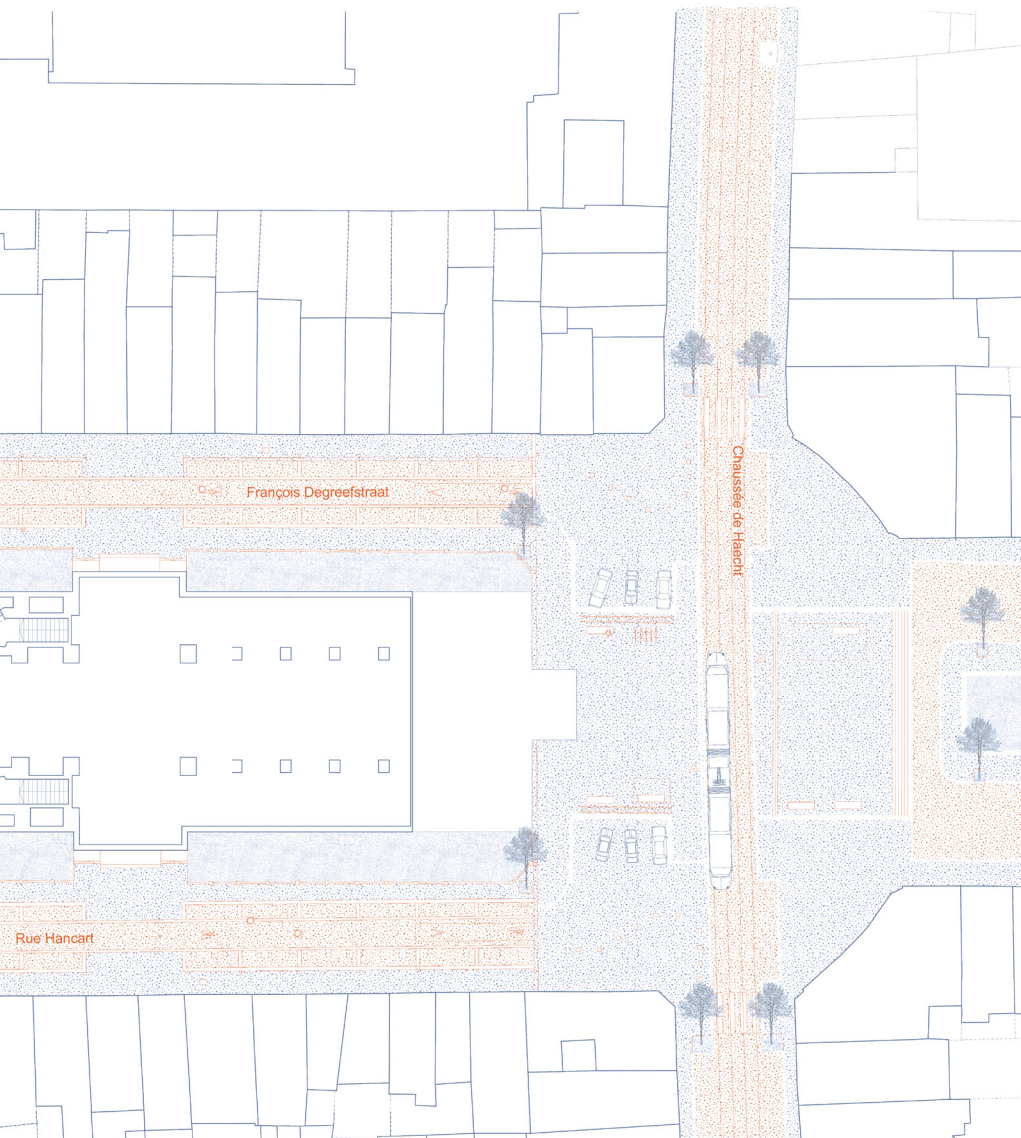
Une rue, des hommes

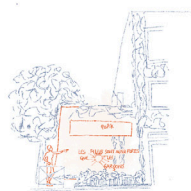


Une rue, des insécuritétes



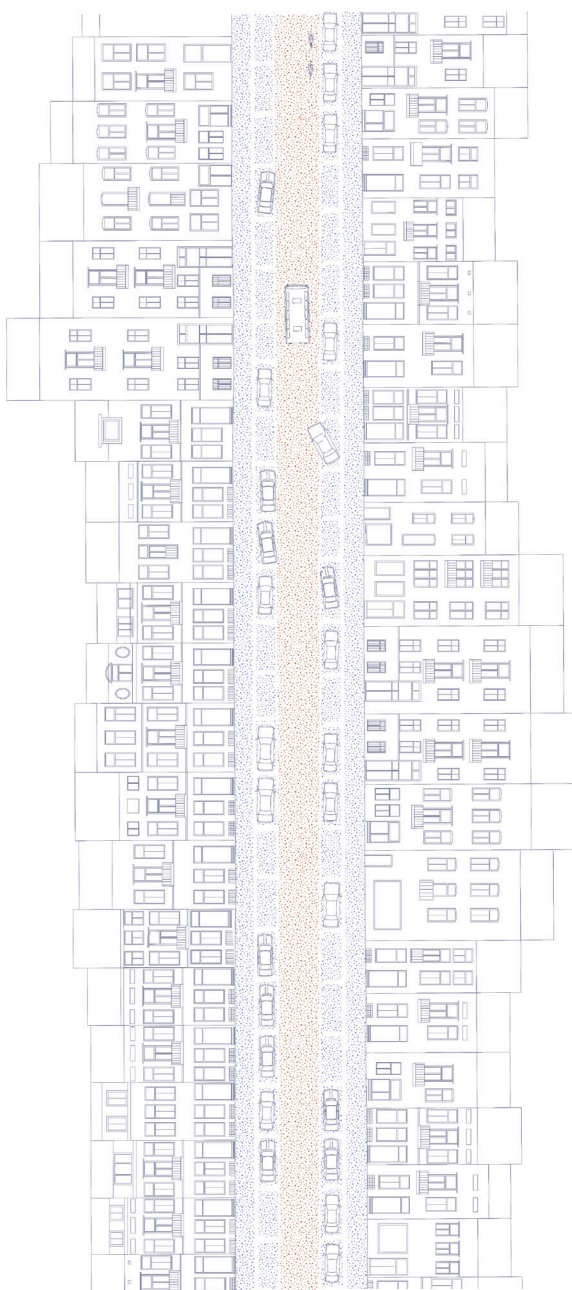
Une rue, des urinoirs





Une rue, des encombrants

Une rue, des voix féminines

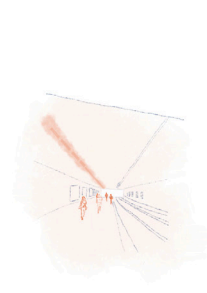




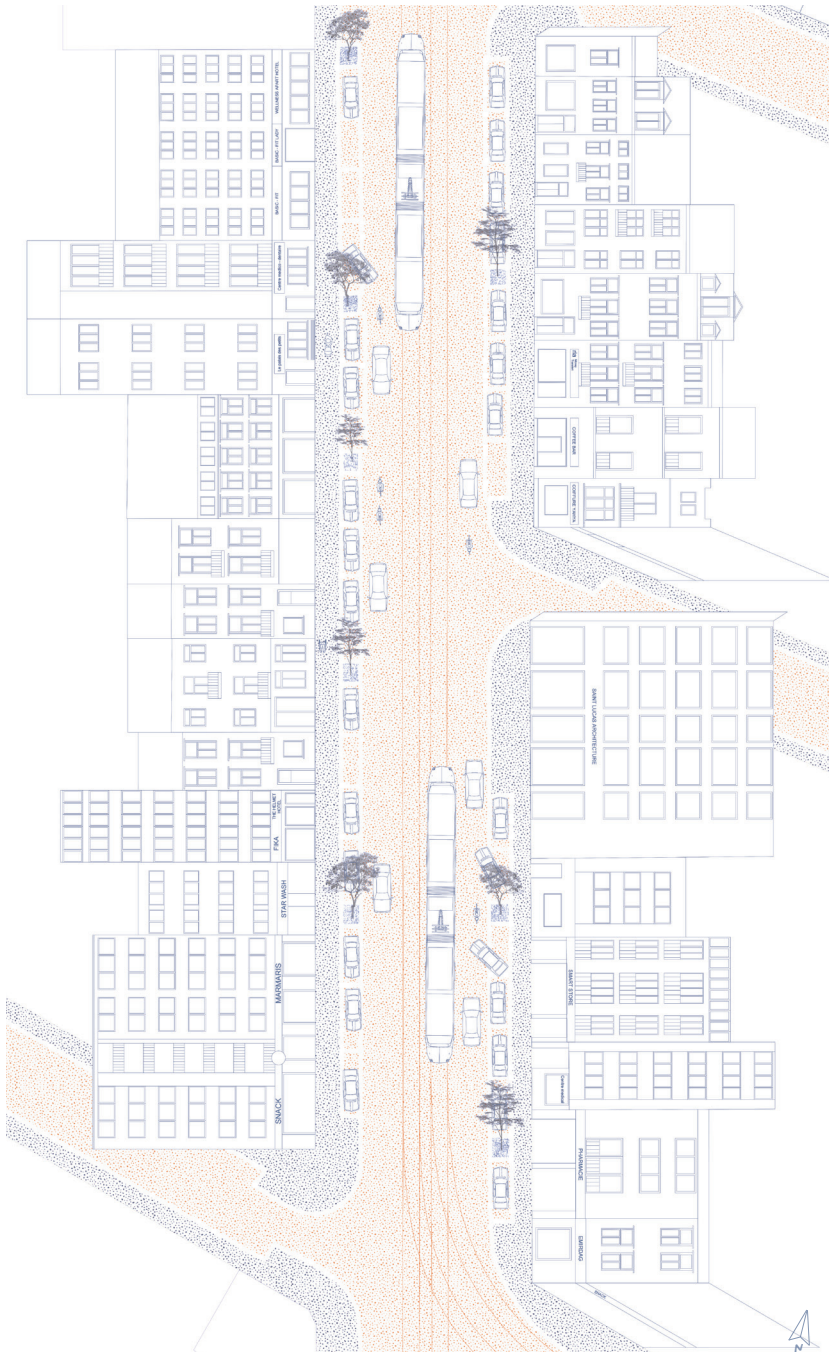
Une rue, des malaises



Des commerces, des femmes



Un tunnel, des peurs



RUE DES PALAIS
Situation existante



1/200

DIMENSIONS DE REFERENCE POUR LA CONCEPTION



PIÉTON[S]
confort des trottoirs



DIMENSIONS MINIMALES DES CHAUSSEES
les usagers



espace de croisement minimum

OUTILS

APPROPRIATION MASCULINE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



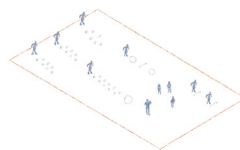
RÉDUCTION DU TERRAIN



EXTENSION MATERIALIZED DU SOL UNITAIRE



DÉCENTRALISATION DU TERRAIN



SUPPRESSION DU TERRAIN

VÉGÉTATION GÉNÉRANT UN ESPACE D'ANGLES MORTS



VÉGÉTATION EN HAUTEUR



VÉGÉTATION EN HAUTEUR ET PLANTATIONS BASSES



PLANTATIONS BASSES

ORGANISATION GÉNÉRANT UN ESPACE PIÉTON RESIDUEL ET SOUS-DIMENSIONNÉ



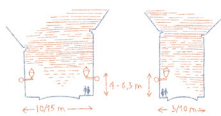
BOULEVARD ASYMETRIQUE



BOULEVARD TRIPARTI

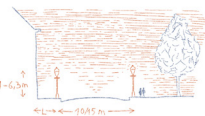


ZONES D'OMBRE, DISCONTINUITÉS LUMINEUSES ET ECLAIRAGES INADAPTES



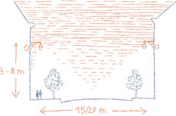
ECLAIRAGE BAS SUR CONSOLES

Eclairer les trottoirs



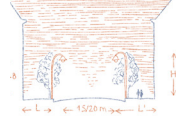
ECLAIRAGE BAS SUR REVERBERES

Rythmer la rue/boulevard



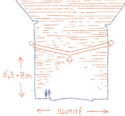
ECLAIRAGE HAUT SUR CONSOLES

Eclairer la chaussée



ECLAIRAGE HAUT SUR REVERBERES

Uniformiser la lumière des grandes routes carrossables



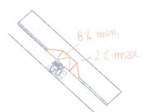
ECLAIRAGE AXIAL

Eclairer la chaussée et les trottoirs symétriquement en laissant les façades dans la pénombre (plus mis en oeuvre à Bruxelles)

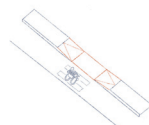
CONFIGURATION ET DIMENSIONNEMENT DES TROTTOIRS INADAPTES AUX USAGERS VULNERABLES



LARGEUR DE CHEMINEMENT ADAPTEE



PENTE ACCESSIBLE TROTTOIR ETROIT / NORMAL



PENTE ACCESSIBLE TROTTOIR

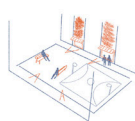
SECURITÉ



VISIBILITÉ DU PARCOURS



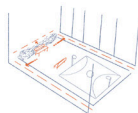
CLARTÉ DU PARCOURS



CO-SURVEILLANCE /
REZ-DE-CHAUSSEES ACTIVES

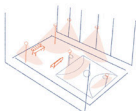


CLÔTURE ARES DE JEU

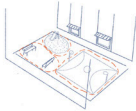


DISTANCE ENTRE
BANCS ET VOIERIE

LISIBILITÉ DE L'ESPACE



ECLAIRAGE ADAPTÉ



ZONNAGE CLAIR ET ORGANISÉ



CLARTÉ VISUELLE

ÉQUIPEMENTS



TOILETTES PUBLICS



EAU POTABLE



POUBELLES/ PROPRIÉTÉ

CONFORT



ASSIÈS DE REPOS SUR PARCOURS



ASSIÈS DOJ AU MUR



ASSIÈS ADAPTÉS AUX
DIFFÉRENTS USAGES

ACTIVITÉS DE LOISIRS



DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS

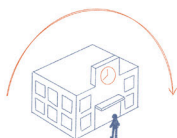


PROXIMITÉ ZONE PARENTS ET ZONE ENFANTS

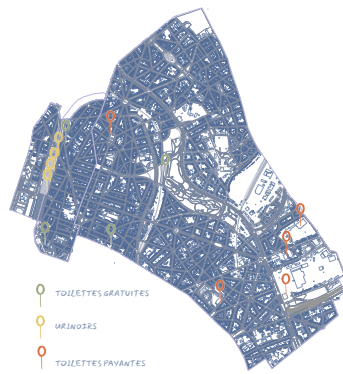


VISIBILITÉ ZONE PARENTS ET ZONE ENFANTS

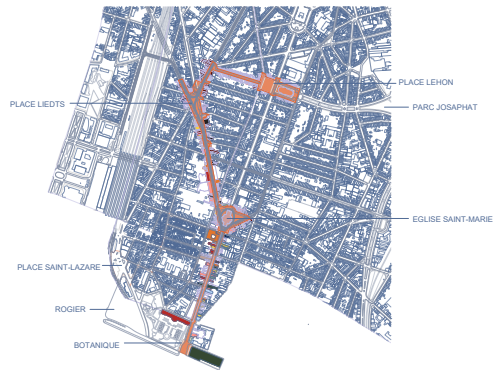
ACCESSIBILITÉ TEMPORELLE



SOUPLÈSSE PLAGE HORAIÈRE DES
ESPACE PUBLICS



VERS UN QUARTIER ACCESSIBLE



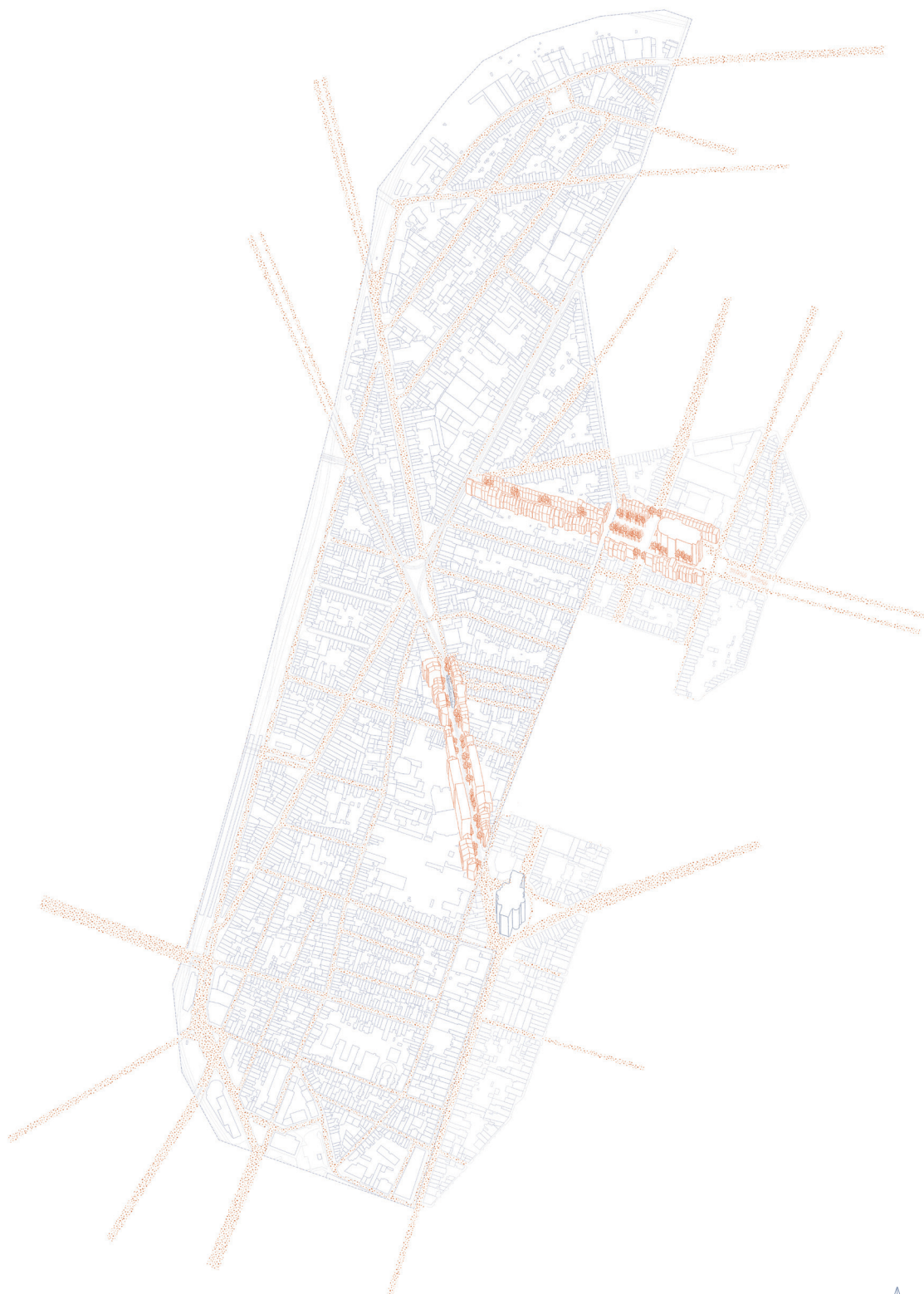
UN QUARTIER MULTIFONCTIONNEL



VERS UNE MOBILITÉ DOUCE



UN QUARTIER ENGAGÉ



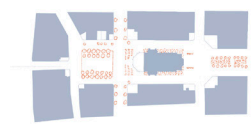
STRATÉGIE GÉNÉRALE

RECHERCHE PAR LE PROJET

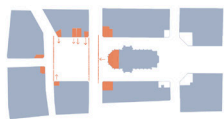
Stratégie générale



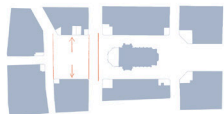
1/3000



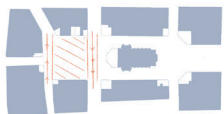
CONTINUITÉ MAILLAGE VERT EXISTANT



REZ-DE-CHAUSSEE ACTIFS



ELARGISSEMENT ESPACE PIÉTON



MOBILITÉ DOUCE



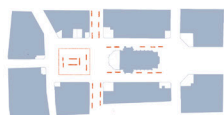
RÉDUCTION TERRAIN BASKET



LUMINAIRES SUPPLÉMENTAIRES



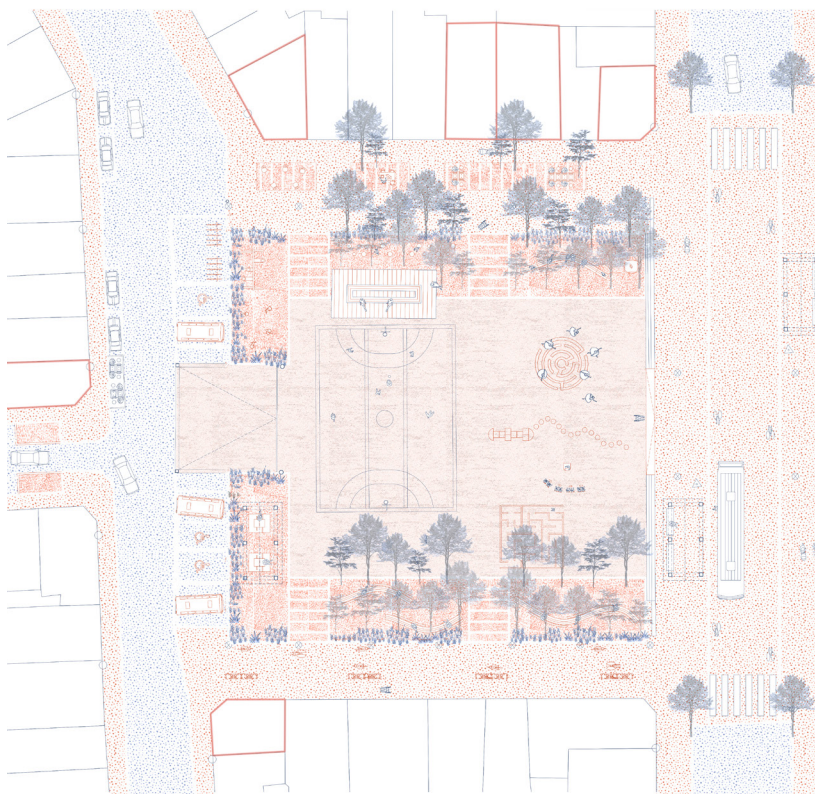
SURFACE CAPABLE



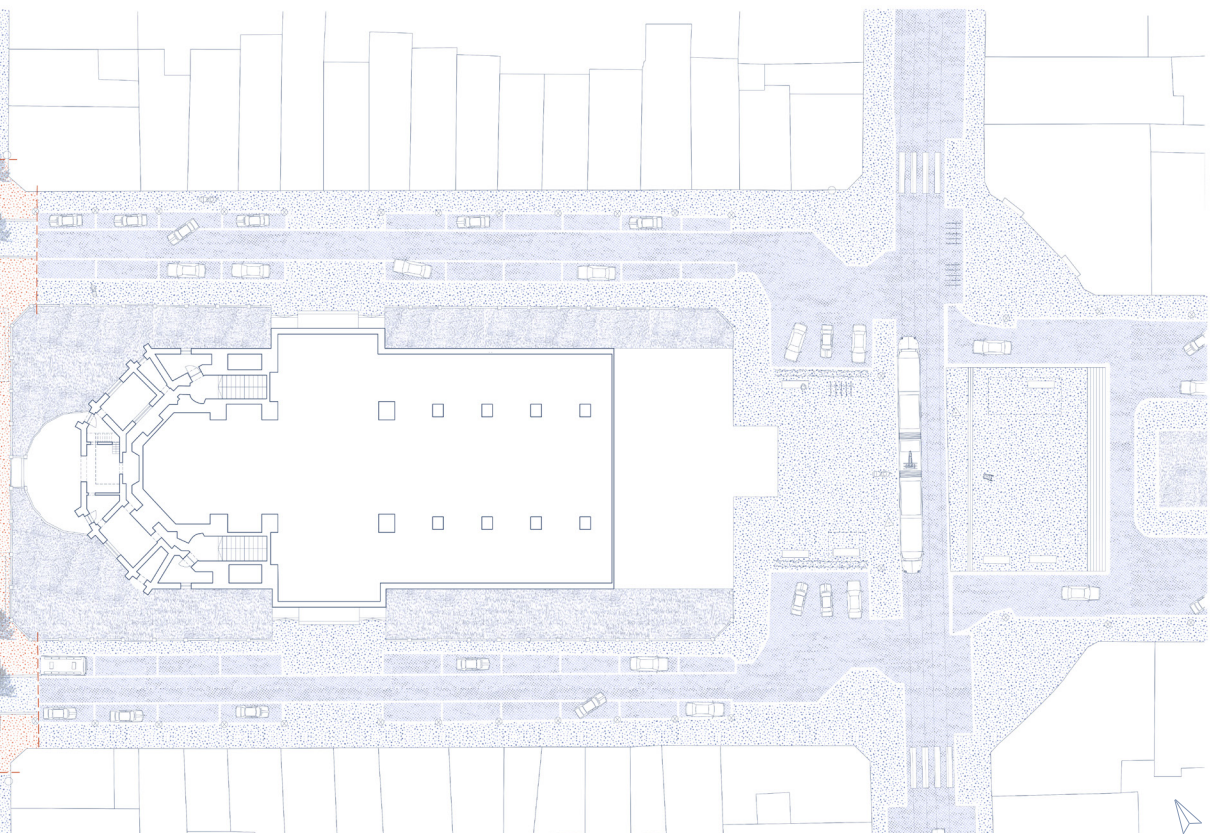
PLAN DU NOUVEAU MARCHÉ



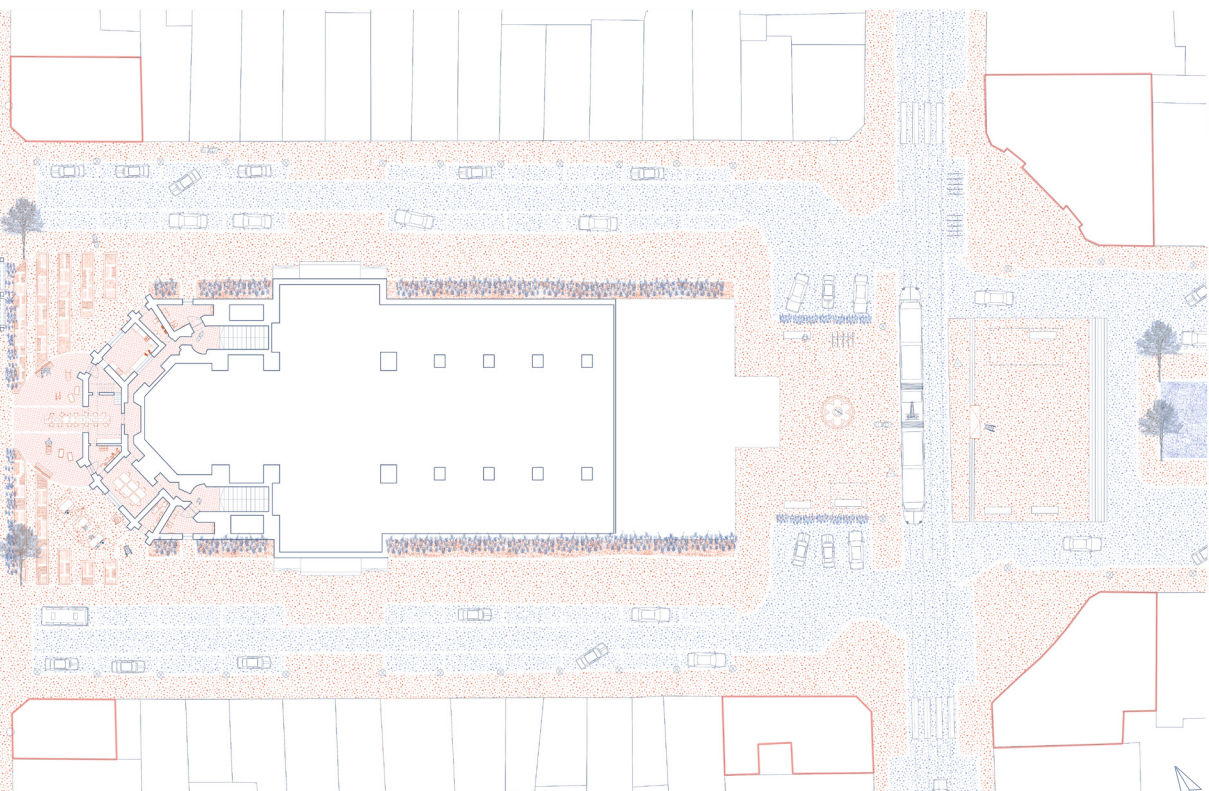
PLACE LÉHON
Contrat de quartier durable



PLACE LÉHON
Situation projetée



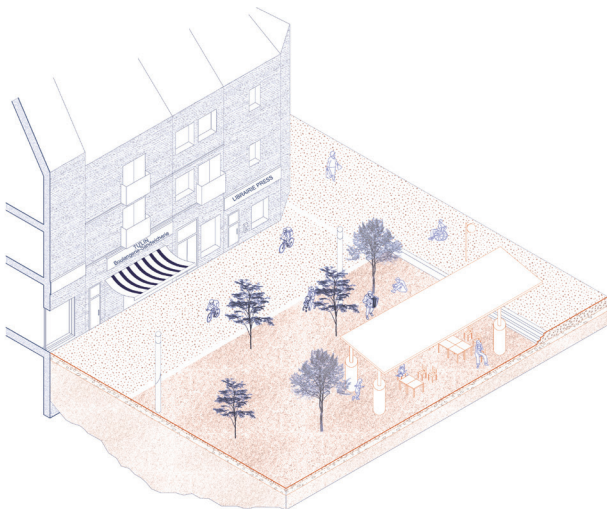
N
1/250



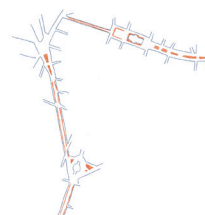
N
1/250

RECHERCHE PAR LE PROJET

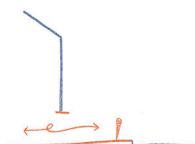
La place comme lieu de séjour



Situation contrat de quartier durable



CONTINUITÉ MAILLAGE VERT EXISTANT



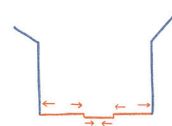
REZ-DE-CHAUSSEE ACTIFS



Situation projetée



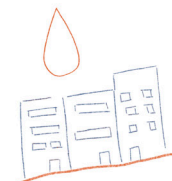
REDIMENSIONNEMENT HAUTEUR TROTTOIR



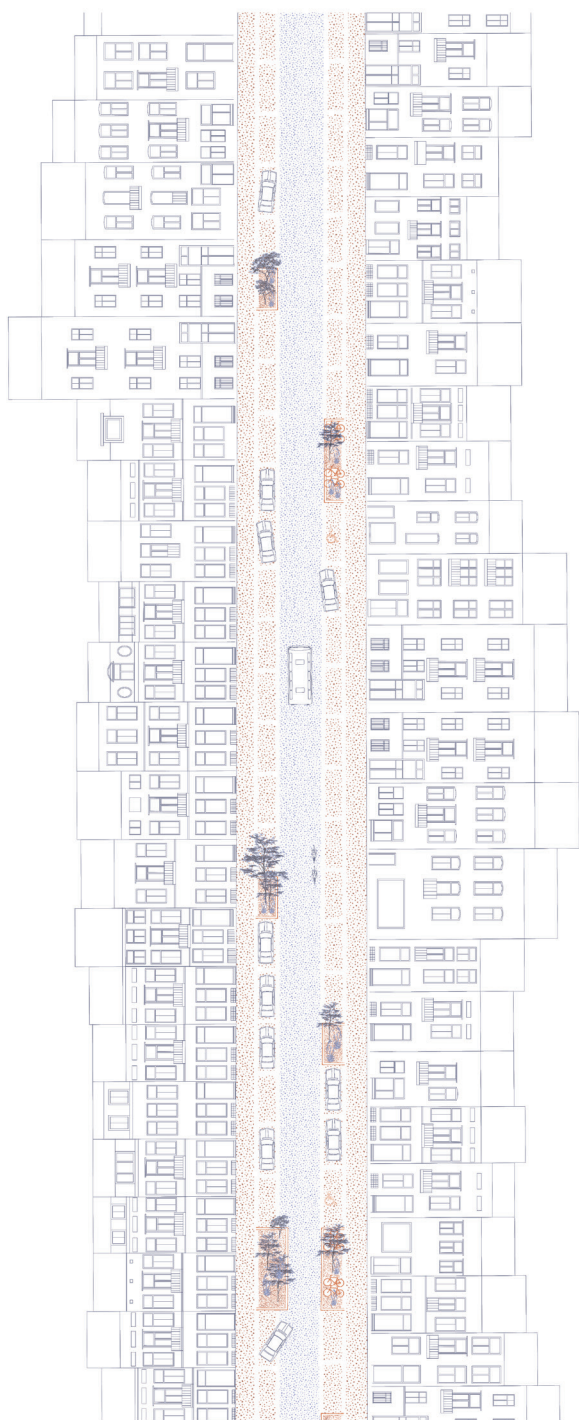
REDIMENSIONNEMENT VOIRIE



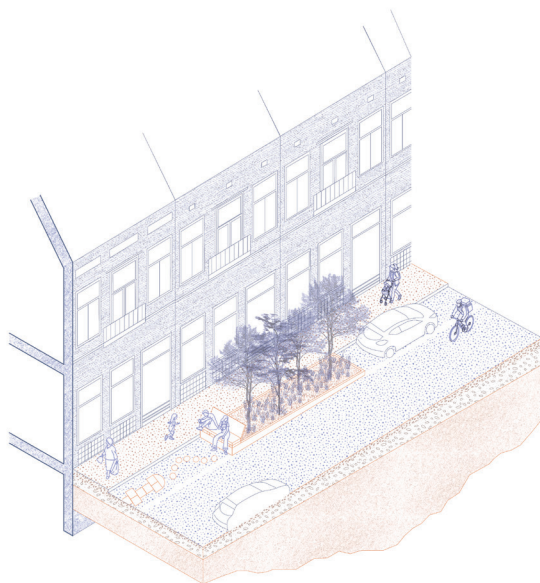
La place comme lieu de séjour



GESTION DES EAUX DE PLUIES



RUE VANDERMEERSCH
Situation projetée



Situation projetée



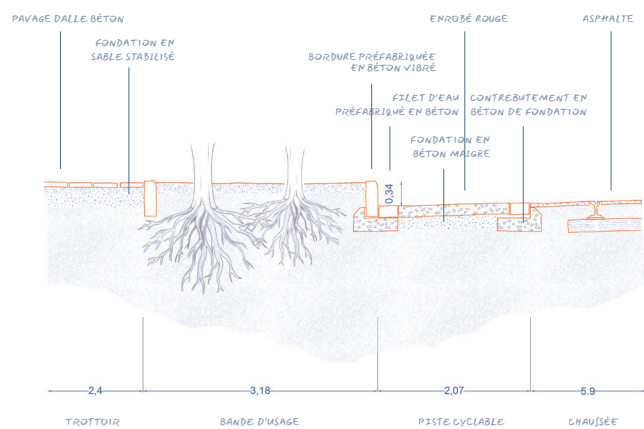
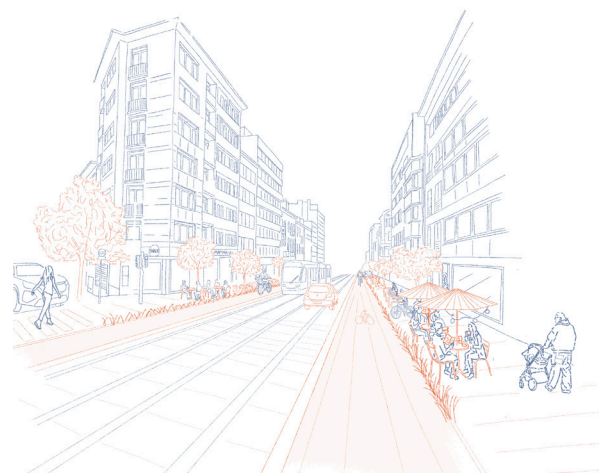
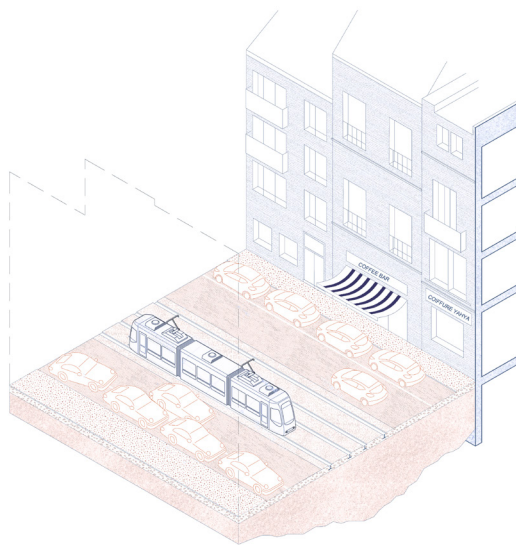
Situation contrat de quartier durable
Végétation haute, visibilité amoindrie

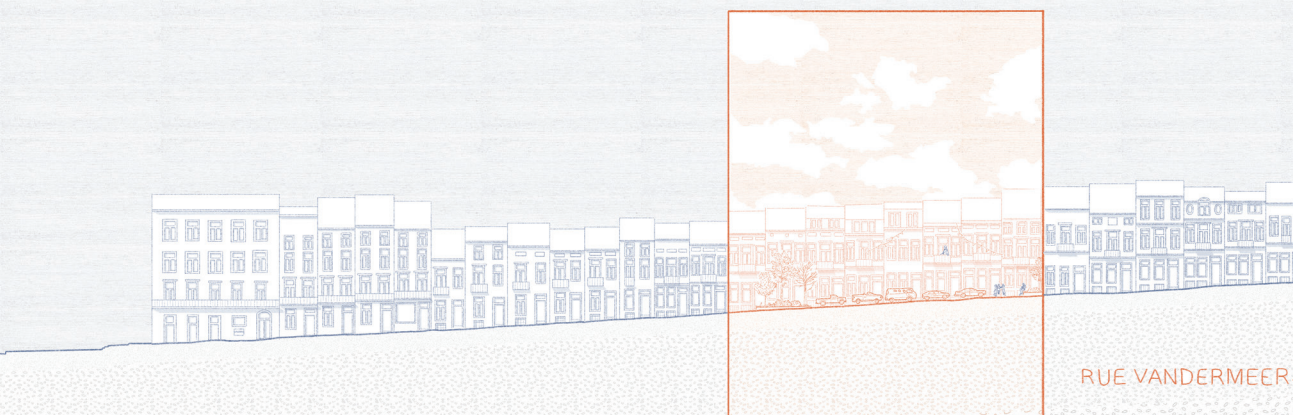


La rue comme lieu de réappropriation
Végétation basse et en hauteur, visibilité assurée

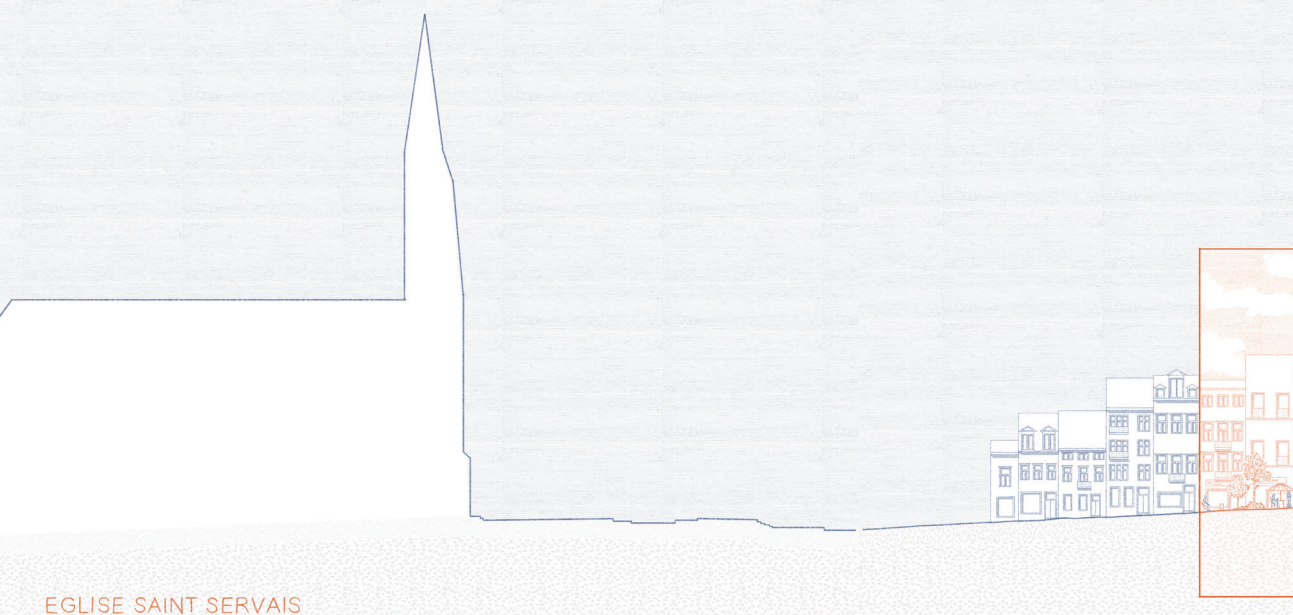



N
1/200

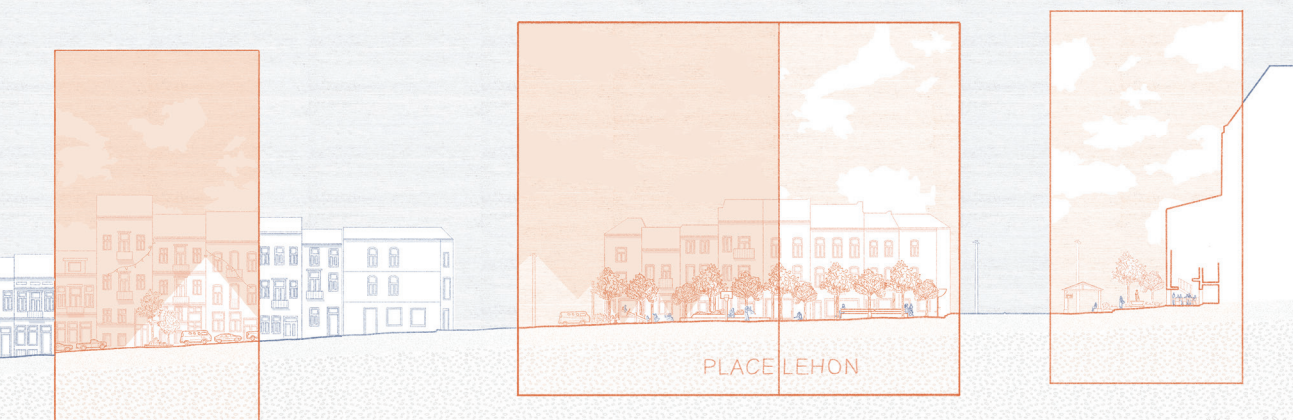




RUE VANDERMEER



EGLISE SAINT SERVAIS



SCH



RUE DES PALAIS

